



Rapport annuel ... 2003

**LE RAPPORT ANNUEL DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)** est préparé par la Division des affaires publiques de la Direction des relations extérieures et de la communication. Il est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Photos : toutes les photos sont © OCDE sauf : p. 21 : Transports maritimes internationaux © Lester Lefkowitz/CORBIS ; p. 41 : Tracteur © [www.tedtea.org](http://www.tedtea.org) ; p. 58 : Station spatiale internationale © Nasa.

Publications : les titres de publications en italiques sont en vente via la librairie en ligne de l'OCDE : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop).

Photos en haute résolution, contacter [silvia.thompson@oecd.org](mailto:silvia.thompson@oecd.org).

© OCDE

## VUE D'ENSEMBLE

Préface	5
Au sujet de l'OCDE Projet du site de l'OCDE	8
Quelques moments forts	12

## PRINCIPALES ACTIVITÉS

Croissance et stabilité économiques La zone euro Assurance Sécurité dans les transports Comment se développe votre entreprise ?	17
Emploi et cohésion sociale Éducation : PISA Migrations Études sur le cerveau Vieillesse et emploi	24
Échanges et investissement international L'OCDE et le Programme de Doha pour le développement Acier Construction navale L'investissement direct étranger au service du développement	31
Développement durable Sommet de Johannesburg Biodiversité Aspects sociaux du développement durable	39
Gouvernance Gouvernement d'entreprise Les pratiques fiscales dommageables Gouvernance publique partagée	46
Tirer le meilleur parti des nouvelles technologies Biotechnologie Sécurité en ligne	54
Coopération pour le développement Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) Les Objectifs du millénaire pour le développement	59

Relations de coopération avec les non-membres Afrique du Sud Amérique latine	65
Statistiques Refonte de la collecte des données	71
Relations extérieures et communication Forum 2002 de l'OCDE Comité consultatif économique et industriel ; Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (BIAC et TUAC)	75
La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : le GAFI	83
Agence pour l'énergie nucléaire	84
Agence internationale de l'énergie	86
Conférence européenne des ministres des transports	88

## COMMENT FONCTIONNE L'OCDE

Direction exécutive	93
Qui fait quoi ?	96
Répertoire de l'OCDE	103
Communiqué ministériel	104

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le Secrétariat de l'OCDE	115
Organigramme de l'OCDE	116
Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE	118
Les pays membres de l'OCDE	121

## — Préface

L'année écoulée a été très mouvementée pour la coopération internationale. L'OCDE a répondu avec souplesse aux défis d'une économie mondialisée en évolution rapide en concevant de nouveaux projets et en poursuivant la modernisation de son fonctionnement. Ce *Rapport annuel* retrace les activités menées en 2002 et précise les directions que vont prendre les travaux à venir, dont certains méritent que je m'y attarde un peu.

### Un programme d'action en évolution

La conjoncture économique favorable du début de 2002 a été de courte durée. La reprise économique mondiale s'essouffle dans un contexte d'incertitude géopolitique. Si l'on se place dans une perspective à plus long terme, les pays de l'OCDE ont continué de progresser dans les réformes structurelles qui favorisent la croissance économique, augmentent la productivité et assurent de plus hauts niveaux d'emploi. Mais le profil de croissance est en train de changer dans l'ensemble de la zone OCDE. Pendant la majeure partie de l'après-guerre, les pays qui avaient un produit intérieur brut (PIB) par habitant relativement faible ont eu généralement tendance à rattraper les pays plus avancés.

Ce schéma de convergence s'est inversé dans les années 1990, lorsque les États-Unis se sont résolument détachés du peloton. L'Australie, le Canada et l'Irlande ont eux aussi affiché une croissance beaucoup plus forte que l'Europe continentale ou le Japon ces dernières années. Ces différences tiennent en partie à des données démographiques, mais les politiques mises en œuvre y sont aussi pour quelque chose, d'autant plus que certains pays de l'OCDE ont beaucoup progressé dans leurs réformes structurelles. L'Étude de l'OCDE sur la croissance fournit un cadre d'analyse de ces questions, et actuellement l'Organisation suit la mise en œuvre de ses recommandations.

L'OCDE travaille depuis longtemps sur un certain nombre de questions de fond qui se rapportent à la lutte contre le terrorisme ou la gestion des conséquences d'une offensive terroriste majeure. Ainsi, après les tragiques événements du 11 septembre 2001, l'OCDE a pu fournir à ses membres une évaluation de leur impact économique, et de leurs effets sur les échanges et sur les marchés financiers. Elle a accéléré ses travaux dans des domaines sensibles, tels que la sécurité des systèmes d'informations et les normes d'accès aux agents pathogènes détenus dans des centres de ressources biologiques. Elle a commencé de nouveaux travaux sur la propriété des navires et la vérification des chargements. Un groupe de réflexion spécial sur l'assurance contre le risque terroriste aide les membres à s'attaquer au problème des risques d'hyper-terrorisme.

Le Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg a focalisé l'attention du monde sur les progrès réalisés ces 10 dernières années depuis le Sommet de la Terre à Rio, et a fourni une occasion de réviser les engagements pris au plan international en matière de développement, d'échanges, de financement et d'environnement. Il a produit deux résultats principaux : un Plan d'application détaillé, axé sur l'action et visant à guider les travaux sur le développement durable dans les années



Donald J. Johnston,  
Secrétaire général de l'OCDE.

à venir ; et une série d'initiatives en partenariat, impliquant les pouvoirs publics, les milieux d'affaires, les organisations non gouvernementales et d'autres groupes, pour traiter des problèmes spécifiques de développement durable. L'OCDE a participé activement aux préparatifs de ce sommet et à la réunion elle-même. Quant aux travaux de suivi, l'OCDE s'en tiendra aux domaines où elle a un avantage comparatif évident, à savoir : la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes dans les entreprises ; la réduction de la pauvreté, notamment en améliorant l'efficacité de l'aide au développement et en libéralisant les échanges ; les méthodes propres à réaliser une croissance plus respectueuse de l'environnement ; la protection et la gestion des ressources naturelles ; et les statistiques sur le développement durable. L'OCDE s'est aussi associée à sept initiatives en partenariat dans des domaines allant des interventions en cas d'urgence environnementale à la mise au point d'indicateurs de salubrité de l'environnement des enfants.

Les travaux de l'OCDE visant à faciliter les négociations commerciales multilatérales se sont intensifiés à l'approche de la Cinquième réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún, Mexique, en septembre 2003. Les pays membres de l'OCDE se sont engagés à tenir la promesse contenue dans le Programme de Doha pour le développement. Les pays membres sont pleinement conscients que tous les pays récolteront les fruits d'une réussite de ces négociations, alors qu'un échec compromettrait dangereusement le système d'échanges multilatéraux et l'économie mondiale. Et c'est d'autant plus vrai en cette période d'incertitude politique et économique. Pour assurer le succès des négociations et pour que le Programme de Doha marque vraiment une étape importante dans le développement, il est capital de faire avancer le dossier des questions agricoles. L'OCDE aidera les gouvernements à trouver un consensus entre eux, et dans l'opinion publique en faveur de l'ouverture des marchés, afin de renforcer le processus de négociation.

## Adaptation et réforme

Adaptation et « réforme » institutionnelle sont des constantes dans toute organisation qui fonctionne. Les pressions en faveur de l'adaptation et de la réforme se sont certainement accentuées ces 10 dernières années, avec un réseau plus dense d'interconnexions entre économies (la mondialisation), les pressions exercées et les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et des communications, et une plus grande participation des citoyens à l'élaboration des politiques publiques. Dans une économie mondialisée, presque toute question relative à l'action des pouvoirs publics revêt désormais une dimension internationale et peut faire l'objet d'une coopération internationale.

Reconnaissant l'importance croissante de l'éducation dans nos sociétés fondées sur le savoir, l'OCDE a créé en 2002 une Direction distincte, spécialement dédiée à l'éducation. La mondialisation a aussi rendu nécessaire la participation d'un plus large éventail de pays aux activités de l'OCDE. C'est ainsi que six nouveaux membres ont adhéré à l'Organisation au cours de la dernière décennie, et que l'OCDE coopère désormais avec quelque 70 économies non membres.

À l'instar de beaucoup d'organisations et de gouvernements, l'OCDE fonctionne avec des budgets serrés, voire en baisse, et elle recherche continuellement l'efficacité et une utilisation optimale de ses ressources. La modernisation a aussi été une priorité, et l'Organisation a rationalisé ses procédures budgétaires et rendu son système financier plus fiable et plus transparent en souscrivant aux Normes comptables internationales applicables au secteur public (IPSAS). Les comptes de 2002, certifiés par des auditeurs externes, seront disponibles sur le site Internet de l'OCDE. L'Organisation s'est aussi lancée dans une vaste opération de rénovation de ses locaux à Paris, afin d'améliorer la sécurité et de fonctionner de manière plus efficace (voir p. 10).

Et les défis se multiplieront. Dans les années à venir, l'OCDE – et surtout ses pays membres – va devoir formuler une stratégie pour répondre aux pays qui souhaitent adhérer à l'Organisation. Ce faisant, il faudra aborder des questions essentielles, telles que les procédures de prise de décision, les contributions au budget et la hiérarchisation des priorités. Questions sur lesquelles le Conseil de l'OCDE se penche actuellement.

Je m'engage personnellement à veiller à ce que l'OCDE relève ces défis de manière efficace et demeure une composante essentielle du système multilatéral. La clé du succès réside dans l'esprit de coopération qui règne entre des gouvernements partageant les mêmes valeurs ; tel était le principe fondateur de l'OCDE il y a plus de 40 ans. ■



Jean-Claude Trichet

## Au sujet de l'OCDE

60 % du RNB mondial (PPA)  
 76 % du commerce international  
 19 % de la population mondiale  
 1,3 % de croissance du PIB en 2002  
 95 % de l'aide officielle au développement dans le monde  
 55 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>  
 39 % de la production mondiale d'énergie  
 54 % de la consommation mondiale d'énergie

■ Pays membres de l'OCDE  
 ■ Relations de coopération avec l'OCDE



L'OCDE est un forum unique en son genre dans lequel des gouvernements mettent en commun leurs idées et leurs compétences pour relever les défis qu'apporte la mondialisation de l'économie au XXI<sup>e</sup> siècle, dans les domaines économique, social et de la gestion publique. Les 30 pays – régimes démocratiques et économies de marché – qui composent l'Organisation totalisent 60 % de la production mondiale de biens et services, mais à l'heure de la mondialisation, il est clair que l'OCDE ne saurait œuvrer seule. Elle partage ses compétences et échange ses vues avec plus de 70 pays du monde entier, ainsi qu'avec un large éventail de parties prenantes et de groupes d'intérêts, sur des sujets de préoccupation commune, allant du changement climatique à la transparence et la responsabilité des gouvernements envers leurs citoyens.

Créée au lendemain de la seconde guerre mondiale pour administrer le Plan Marshall de reconstruction de l'économie européenne, l'OCDE possède une cinquantaine d'années d'expérience en matière d'élaboration de politiques et de mécanismes en faveur de la croissance économique, de l'emploi et de l'intégration sociale. Son existence même démontre qu'une collaboration pacifique entre des économies partageant un certain nombre de principes est un puissant moteur pour la croissance économique et le progrès social.

Surtout connue pour ses rapports réguliers sur les économies de ses pays membres, l'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts pour appréhender les nouvelles tendances et préoccupations. Elle aide les gouvernements à y faire face, notamment en ce qui concerne l'utilisation du système financier international par des groupes terroristes ou d'autres organisations criminelles, la « nouvelle économie », le commerce électronique, la biotechnologie ou le développement durable.

L'OCDE s'emploie à favoriser la prospérité et à lutter contre la pauvreté grâce à la croissance économique, à la stabilité financière, aux échanges et à l'investissement, à la technologie, à l'innovation, à l'esprit d'entreprise et à la coopération pour le développement. Elle contribue à favoriser un développement durable en veillant à ce que le développement économique et social ne se fasse pas au prix d'une dégradation progressive de l'environnement. Parmi ses autres ambitions figurent de parvenir au plein emploi, à l'équité sociale et à une gouvernance transparente et efficace.

L'Organisation est aussi une source de données statistiques, économiques et sociales comparables – l'une des plus complètes et des plus fiables au monde. Ses bases de données couvrent un large éventail de domaines : comptes nationaux, indicateurs économiques, population active, échanges, emploi, migrations, éducation, énergie, santé, industrie, fiscalité, tourisme et environnement.

L'OCDE est également un espace de discussion dans lequel les gouvernements peuvent comparer leurs expériences, rechercher des solutions à des problèmes communs, dégager des pratiques exemplaires et coordonner leurs politiques nationales et internationales. C'est un forum dans lequel la pression exercée par les autres pays peut inciter les gouvernements à améliorer leurs politiques et à adopter des instruments non contraignants (comme les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales). Certains travaux peuvent déboucher sur un accord formel ou une convention. L'Organisation travaille également avec les pays en développement, notamment avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), et les non membres sont invités à s'associer aux accords et aux conventions. Des représentants des entreprises, des syndicats et de la société civile participent à ses travaux sur les questions les plus diverses : échanges, environnement, biotechnologie et sécurité alimentaire. ■



## — Projet du site de l'OCDE

En 2002, l'OCDE a bien avancé dans la réalisation d'un grand projet de rénovation et de restructuration de son siège à Paris.

L'Organisation a lancé un concours d'architecture international pour la restructuration du site de La Muette, afin de résoudre de graves problèmes de salubrité et de sécurité. Les bâtiments seront rénovés et l'on va aussi construire un centre de conférences moderne et efficient. Début 2003, le Conseil de l'OCDE a choisi parmi les cinq projets qui lui étaient soumis – et conformément à la recommandation d'un jury indépendant – une proposition émanant d'une équipe d'architectes franco-américaine. Parmi les autres réalisations des membres de cette équipe, citons le Stade de France et la Pyramide du Louvre à Paris, le Centre d'affaires international de Barcelone et l'aile Est de la National Gallery à Washington. Sur le site, les travaux devraient démarrer au milieu de 2004 pour s'achever en 2008, date à laquelle le personnel reviendra à La Muette.

Dans le même temps, l'OCDE a loué des bureaux dans la Tour Europe à La Défense, un important quartier d'affaires à l'ouest de Paris, pour héberger temporairement un millier d'agents, le temps d'effectuer la rénovation. Les travaux d'aménagement des locaux provisoires ont été achevés en 2002. Le personnel déménagera au cours du premier semestre de 2003, libérant quelque 20 000 m<sup>2</sup> d'espace de bureaux afin que la rénovation puisse commencer. ■

VUE D'ENSEMBLE

Projet du site de l'OCDE



Maquette du siège de l'OCDE rénové et du nouveau centre de conférence.



La Tour Europe à Paris, La Défense, bureaux temporaires du personnel de l'OCDE, le temps des rénovations.

## Quelques moments forts



La Première Dame des États-Unis, Laura Bush, prononce une allocution sur l'importance de l'éducation au Forum 2002 de l'OCDE, qui s'est tenu du 13 au 15 mai.

**Forum 2002 de l'OCDE,  
Paris, La Défense**

*(de gauche à droite)*  
La Ministre belge déléguée aux affaires étrangères, Annemie Neyts-Uyttebroeck, et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, les 15 et 16 mai.



**Conseil de l'OCDE  
au niveau des ministres**



*(de gauche à droite)*  
Le Ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, Francis Mer, et le Ministre japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie, Takeo Hiranuma, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, les 15 et 16 mai.

**Conseil de l'OCDE  
au niveau des ministres**

Le Président du Mexique, Vicente Fox, s'adressant au Conseil de l'OCDE, le 15 novembre.



## Visite du Président du Mexique



*(de gauche à droite)*  
Le Premier ministre russe, Mikhail Kasyanov, en visite à l'OCDE, avec le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, le 2 juillet.

## Visite du Premier ministre de la Russie

Le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, visitant le quartier de Soweto à Johannesburg, s'entretient avec une femme de ce district lors du Sommet, du 26 août au 4 septembre.



## Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg

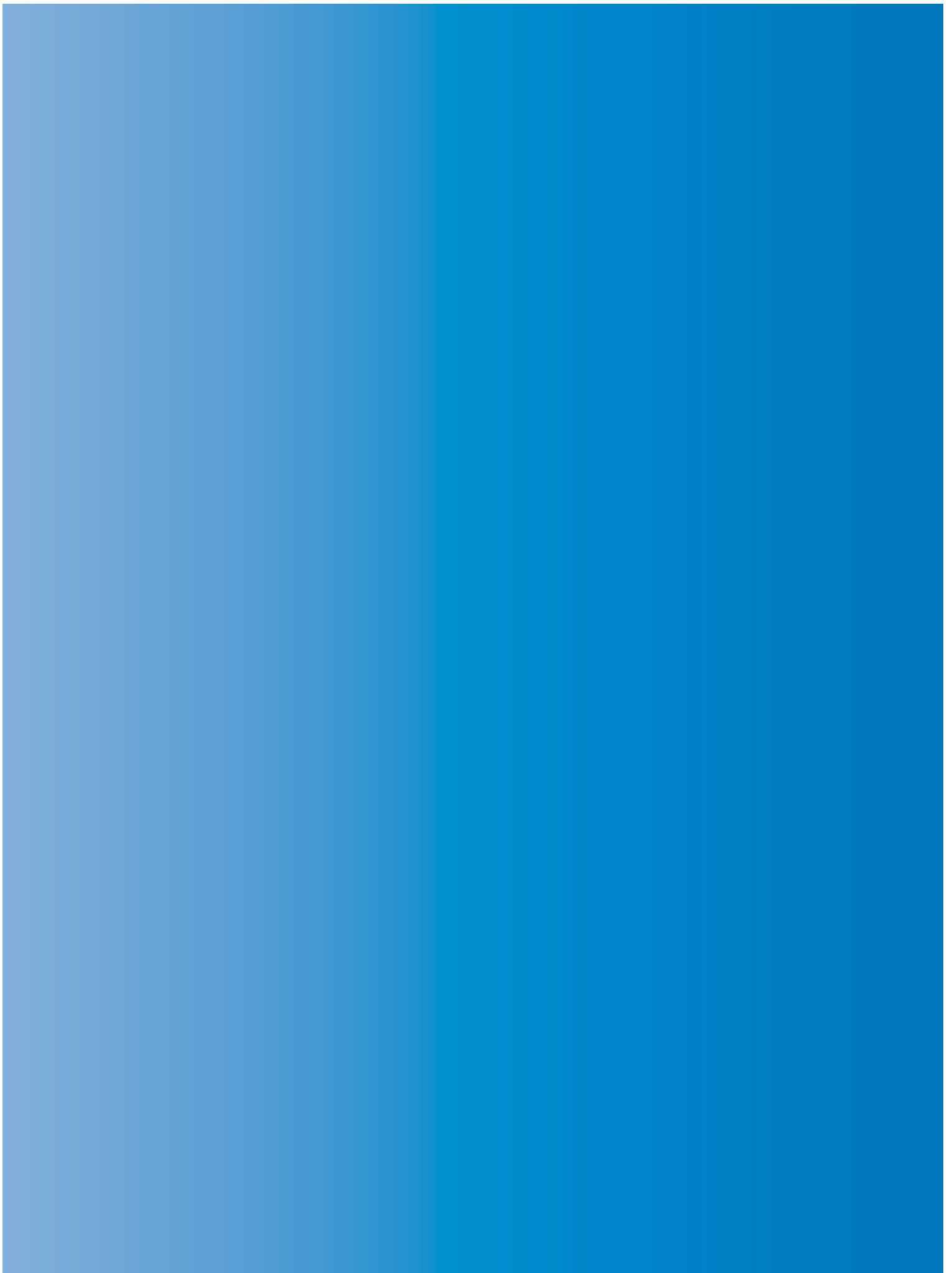


Le Directeur général de l'OMC, Supachai Panitchpakdi, co-signant la préface du premier Rapport conjoint OMC/OCDE sur l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine du commerce, le 29 novembre.

## Visite du Directeur général de l'OMC

PRINCIPALES  
ACTIVITÉS





# — Croissance et stabilité économiques

[www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco)

Un dialogue international actif sur les politiques macro-économiques et structurelles est plus nécessaire que jamais compte tenu des événements récents, notamment du ralentissement de la croissance et des turbulences des marchés financiers de ces deux dernières années. L'OCDE contribue à ce dialogue par des travaux d'analyse et de surveillance de la croissance et de la stabilité économiques afin d'améliorer la formulation des politiques économiques. Pour ce faire, elle procède à des évaluations globales des politiques et tendances macro-économiques, ainsi que des politiques structurelles principales des pays membres et de certaines autres économies. Les résultats de ces travaux sont présentés dans plusieurs séries de publications. Les *Études économiques de l'OCDE* sont établies pour chaque pays et la zone euro (voir encadré p. 18) ; la publication semestrielle des *Perspectives économiques* passe en revue tous les pays membres de l'OCDE et certaines autres économies ; la *Revue économique de l'OCDE* et les documents de travail du Département des affaires économiques sont eux consacrés à des questions générales, auxquels s'ajoutent des publications spéciales hors série.

## Favoriser la croissance et la stabilité économiques

[www.oecd.org/growth](http://www.oecd.org/growth)

Au cours de la dernière décennie, les pays de l'OCDE ont réalisé des progrès significatifs en vue de favoriser la croissance économique, d'accroître la productivité et d'atteindre un haut niveau d'emploi. La situation économique d'ensemble est plus prospère et plus stable qu'elle ne l'était il y a 10 ans. Ce résultat a été rendu possible essentiellement par des politiques structurelles et macro-économiques rationnelles, ainsi que par d'autres facteurs importants, tels que l'innovation technologique.

Cette amélioration a été cependant inégale. Les États-Unis et quelques autres pays ont connu une forte croissance pendant près d'une décennie, creusant l'écart avec les autres pays de l'OCDE, notamment l'Europe et le Japon. Cette divergence grandissante a suscité bon nombre d'interrogations, auxquelles l'OCDE a tenté de répondre. Les résultats de ce travail seront publiés début 2003 sous le titre *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*. Ce rapport examine la façon dont plusieurs facteurs se conjuguent pour générer la croissance, notamment la participation au marché du travail, l'innovation technologique, la productivité et la dynamique de l'entreprise (voir encadré p. 23). Il considère également comment l'action des pouvoirs publics peut stimuler la croissance dans les meilleures conditions. L'OCDE a maintenant entrepris de passer en revue les politiques structurelles mises en œuvre par les pays membres pour dynamiser la croissance à long terme.

Malgré cette amélioration sous-jacente, les économies de l'OCDE ont souffert d'un environnement moins favorable au cours des deux dernières années, notamment du fait du sérieux ralentissement des échanges mondiaux et de l'investissement des entreprises, ainsi que des turbulences sur les marchés financiers. Le retour à une forte croissance exigera la mise en œuvre en temps utile de politiques économiques adéquates. L'OCDE joue un rôle déterminant à cet égard, en encourageant un dialogue international actif entre les responsables de la politique économique. Ceci permet des échanges de vues multilatéraux sur la situation économique mondiale, fondés sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, et sur les mesures qu'il convient de prendre



pour y faire face. Les examens par les pairs des économies nationales, publiés dans les *Études économiques de l'OCDE*, offrent une occasion unique de réunir des informations au niveau national, d'examiner les pratiques exemplaires et de diffuser les enseignements à tirer de l'action menée. De même, l'analyse internationale des politiques structurelles permet de tirer d'utiles conclusions, qui aident à mieux comprendre l'interaction entre les politiques structurelles – par exemple celles qui influencent la concurrence, l'emploi, la fiscalité et l'environnement – et les résultats macro-économiques.

## La zone euro

[www.oecd.org/eco/country\\_surveys](http://www.oecd.org/eco/country_surveys)

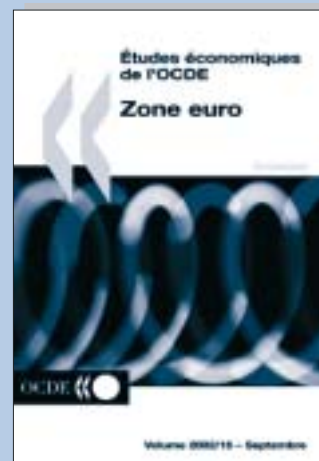
En 2002, l'euro est devenu une réalité tangible pour 300 millions d'Européens, avec l'apparition de billets et de pièces en euros et l'abandon de 12 monnaies nationales. Une *Étude économique* de la zone euro, publiée par l'OCDE en juillet, a examiné les faits survenus après le passage à l'euro, faisant suite à la première étude de l'OCDE consacrée à la zone euro en 2001, c'est-à-dire à l'époque où la monnaie existait déjà sur le papier pour les opérations bancaires et de change.

L'*Étude 2002* a examiné les perspectives de reprise économique dans la zone monétaire, a analysé les politiques budgétaires et les pressions exercées par le vieillissement de la population dans les pays membres, et a évalué les performances de la Banque centrale européenne (BCE). Elle a également accordé une attention particulière aux mesures propres à accélérer l'intégration des marchés financiers.

La croissance a fléchi en 2001 et ne s'est que lentement redressée en 2002, compromettant sérieusement les perspectives. Un point d'interrogation planait en outre sur le Pacte de stabilité et de croissance, qui fixe les règles de la discipline en matière budgétaire, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal n'ayant pu atteindre leurs objectifs. La BCE semble cependant être parvenue à maturité, et, selon les auteurs de l'*Étude*, le dépassement persistant de l'objectif de 2 % retenu pour l'inflation en raison d'une série de chocs négatifs au niveau des prix ne semble pas avoir compromis sa crédibilité.

Dans le même temps, les citoyens de la zone euro découvraient les avantages – ou les inconvénients – d'une monnaie unique. Les voyageurs étaient heureux de constater que les euros qu'ils retiraient des distributeurs de billets à l'étranger avaient la même valeur que ceux qu'ils utilisaient dans leur pays d'origine, ce qui permettait de comparer facilement les prix. Mais lorsqu'ils recevaient leurs relevés de comptes, ils constataient aussi que la facilité que représente l'utilisation d'une carte bancaire leur coûtait beaucoup plus cher que dans leur propre pays. Cette pratique a pris fin aujourd'hui, mais le transfert de fonds d'un pays à l'autre de la zone euro est toujours plus coûteux que le transfert de fonds à l'intérieur d'un même pays.

Tout bien considéré, les auteurs de l'*Étude* ont constaté que l'intégration paneuropéenne du secteur bancaire était encore loin d'être achevée. Les multiples activités de fusion et d'acquisition des dernières années ont servi principalement à concentrer les marchés bancaires nationaux. Les obstacles auxquels se heurtent les étrangers qui voudraient pénétrer sur les marchés locaux de l'assurance et des pensions restent très élevés. Les auteurs de l'*Étude* se sont félicités des initiatives prises par la Commission européenne pour accélérer l'intégration des marchés financiers, mais ont constaté qu'il existait encore des questions non réglées et que le rythme des réformes devait être accéléré.





## Questions structurelles

[www.oecd.org/eco/structural\\_issues](http://www.oecd.org/eco/structural_issues)

Grâce à son approche pluridisciplinaire, l'OCDE dispose d'un avantage comparatif pour analyser la façon dont les politiques structurelles influencent les résultats économiques. Il y a 10 ans, la *Stratégie pour l'emploi* avait permis de mieux comprendre comment la mise en œuvre de politiques judicieuses peut faire progresser le niveau de l'emploi. Lors de leur réunion annuelle en mai 2002, les ministres des pays de l'OCDE ont demandé une évaluation de la *Stratégie*. Bien que l'emploi ait augmenté dans plusieurs pays, le chômage, notamment de longue durée, continue de poser des problèmes, particulièrement en Europe. De plus, bon nombre de personnes ayant un emploi ont du mal à gravir les échelons dans leur carrière professionnelle. Ces questions, ainsi que l'identification des mesures à adopter pour élever le taux d'activité des travailleurs âgés, des femmes et des jeunes, seront examinées lors de la réunion des ministres de l'emploi et du travail des pays de l'OCDE, prévue en septembre 2003.

Le rapport intitulé *La nouvelle économie : mythe ou réalité ?* publié en 2001, a permis de mieux comprendre quelques-uns des mécanismes spécifiques par l'intermédiaire desquels les politiques structurelles dynamisent la croissance. Lors de leur réunion annuelle en mai 2002, les ministres ont demandé à l'OCDE de suivre la mise en œuvre par les pays membres des recommandations formulées dans ce rapport. En 2003, l'OCDE examinera pays par pays comment les conditions structurelles de la concurrence sur les marchés de produits, les migrations et la réforme des dépenses publiques peuvent induire une solide croissance économique. Une fois ces examens achevés, l'OCDE procédera à une analyse d'ensemble des résultats pour faire le point des enseignements qui en ont été tirés et diffuser les pratiques exemplaires. Des études analogues sont actuellement menées sur la façon dont les politiques qui influencent les échanges et l'investissement direct étranger affectent les résultats économiques.



L'économiste en chef de l'OCDE,  
Jean-Philippe Cotis.

## Examen multilatéral

Plusieurs fois par an, les responsables des politiques économiques se réunissent dans le cadre de divers forums de l'OCDE pour confronter leurs analyses des perspectives mondiales et en tirer les conséquences pour l'action à mener. Les *Perspectives économiques*, publication phare de l'OCDE qui résume l'évaluation des perspectives à court terme faites par l'Organisation, sert de base à ces débats. Ces réunions sont particulièrement utiles lorsque la conjoncture est difficile à interpréter, comme cela a été le cas en 2002. Après les attentats terroristes du 11 septembre, la croissance des économies de l'OCDE a repris avec une vigueur étonnante, et la confiance des consommateurs et des investisseurs a été rétablie plus rapidement que prévu. Néanmoins, cette forte reprise n'a été que de courte durée. La croissance économique s'est ensuite ralentie, et la confiance a été entamée par les scandales qui ont entaché certaines sociétés ainsi que par l'effondrement des cours boursiers. L'analyse de ces événements et des facteurs qui les sous-tendent tels que les politiques monétaires et autres, a néanmoins conduit l'OCDE à prévoir le retour à une croissance plus soutenue en 2003-2004.

Maintenant que l'engouement pour la nouvelle économie est terminé, il importe de comprendre l'impact structurel du progrès technologique, notamment celui des technologies de l'information et des communications (TIC). Les TIC sont-elles encore un important moteur de la croissance ? Les pays qui étaient à la traîne pendant les années 1990 peuvent-ils combler leur retard ? Les experts de l'OCDE examinent actuellement ces questions et rendront compte de leurs conclusions lors de la réunion ministérielle de l'OCDE en 2003. Ce travail montre également les progrès accomplis

pour mesurer l'économie de l'information, progrès qui ont été facilités en 2002 par la publication de *Measuring the Information Economy* (*Mesurer l'économie de l'information*), première compilation détaillée de statistiques officielles internationalement comparables dans ce domaine (voir le chapitre *Tirer le meilleur parti des nouvelles technologies*, p. 54).

## Assurance

[www.oecd.org/daf/insurance-pensions](http://www.oecd.org/daf/insurance-pensions)  
[cecile.vignial@oecd.org](mailto:cecile.vignial@oecd.org)

L'assurance est une composante essentielle de l'activité économique. La réduction de l'offre d'assurance contre le risque terroriste depuis le 11 septembre 2001 affecte encore beaucoup de secteurs et rend plus évident le rôle sous-jacent que joue l'assurance dans les économies nationales. En outre, les assureurs et les réassureurs sont des investisseurs et des intermédiaires financiers de premier plan, et leur intégrité est essentielle à la stabilité du secteur financier.

En 2002, les pays de l'OCDE ont attaché une importance particulière à la surveillance du marché de l'assurance. Ils ont créé un groupe spécial de réflexion sur l'assurance contre le risque terroriste. Ce groupe aborde trois questions essentielles : la définition d'un acte terroriste assurable ; les méthodes de couverture des risques terroristes, sollicitant à la fois les marchés de l'assurance et de la réassurance, les marchés financiers et l'intervention des pouvoirs publics ; enfin la couverture des actes d'hyper-terrorisme comme ceux du 11 septembre. Ces travaux se poursuivront au cours des deux prochaines années.

Un projet de trois ans sur la réassurance a abouti avec la conclusion d'un accord visant à permettre aux autorités de réglementation et de surveillance de l'ensemble des 30 pays de l'OCDE d'échanger des informations dans des domaines tels que la fraude et l'insolvabilité en matière de réassurance par l'intermédiaire d'un réseau spécialement créé sur le site Internet de l'OCDE. L'échange d'informations aussi sensibles, dans des conditions de stricte confidentialité, servira de système d'alerte pour les autorités. L'échange d'informations peut être étendu sur invitation à d'autres participants. Cette décision était particulièrement opportune au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre et, plus récemment, d'un certain nombre de catastrophes naturelles coûteuses (inondations exceptionnelles, par exemple) ainsi que de la forte chute des marchés boursiers. Tous ces événements ont suscité des préoccupations croissantes quant à la capacité des assureurs et des réassureurs à faire face à des risques majeurs à l'avenir.

L'OCDE a également entrepris des travaux dans d'autres domaines relevant de l'assurance, tels que l'assurance maladie privée dans le cadre du projet plus vaste de l'OCDE sur la santé (voir p. 30). De plus, deux études sont en cours sur la gestion des risques dans le domaine de l'assurance, l'une consacrée au risque systémique et l'autre aux catastrophes naturelles et aux risques environnementaux. L'ensemble des problèmes de gouvernement d'entreprise dans le domaine de l'assurance retient particulièrement l'attention. Il s'agit non seulement des questions spécifiques au secteur de l'assurance mais aussi de questions plus larges concernant le rôle des compagnies d'assurance dans le système financier, notamment leur intervention dans la gestion de sociétés n'appartenant pas au secteur de l'assurance en leur qualité d'investisseurs institutionnels de premier plan. Cette étude devrait déboucher sur une série de principes et de pratiques exemplaires pour le secteur de l'assurance.



Le monde de l'assurance joue un rôle croissant dans les économies nationales. Ce livre propose une synthèse des contributions des 30 pays de l'OCDE sur la réglementation nationale du contrôle de la solvabilité de l'assurance, son organisation pratique et les mesures prises en cas de difficultés.

Ce rapport fournit des éclaircissements sur l'évolution de l'utilisation des TIC et permet ainsi de confronter quelques mythes à la réalité. On apprend par exemple que le volume des ventes sur Internet est encore relativement faible, soit moins de 2 % des ventes en 2002.

## Sécurité dans les transports

[www.oecd.org/transport](http://www.oecd.org/transport)  
[danny.scorpecci@oecd.org](mailto:danny.scorpecci@oecd.org)

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont mis en lumière les risques éventuels d'utilisation des moyens de transport – en l'occurrence des avions de ligne – par des terroristes, non seulement pour commettre des attentats, mais aussi pour s'en servir comme armes à part entière. Le fret conteneurisé présente un risque à cet égard. En effet, des millions de conteneurs sont transportés dans le monde chaque année et, certains pourraient être utilisés par les terroristes pour atteindre des cibles précises.

Le Comité des transports maritimes de l'OCDE a créé un groupe de travail ad hoc composé de représentants des gouvernements et de l'industrie afin de déterminer les domaines dans lesquels il pourrait apporter une contribution importante à l'amélioration de la sécurité des transports, en soutenant les travaux des institutions spécialisées comme l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le Comité a amorcé sa réflexion dans quatre domaines clés – la propriété des navires, l'analyse des risques et les répercussions économiques, la vérification des cargaisons, et l'élaboration de pratiques exemplaires – qui se poursuivra en 2003 et en 2004. Le projet sur la propriété des navires a pour but d'étudier comment les armateurs parviennent à cacher les informations sur la propriété des navires. Il examine également les « pratiques exemplaires » susceptibles d'améliorer la transparence sans toutefois porter atteinte à la confidentialité d'informations commercialement sensibles ne présentant pas d'intérêt pour la sécurité. Si la principale raison à l'origine de ce projet est la sécurité, au lendemain des événements du 11 septembre, il contribue également à l'amélioration de la responsabilité dans le transport maritime. Actuellement, les armateurs peuvent s'abriter derrière un réseau complexe d'entités pour échapper à toute responsabilité, ce qui déclenche régulièrement les protestations de l'opinion publique, en particulier à la suite de catastrophes maritimes comme les récents naufrages des pétroliers Erika et Prestige. L'OCDE est la seule instance internationale à travailler sur cet aspect crucial de la responsabilité dans les transports maritimes.

Le deuxième projet permettra d'évaluer les risques auxquels est exposée la chaîne du transport ainsi que le coût éventuel des mesures préventives. Il s'agira également de déterminer qui devra le financer. Le projet sur la vérification des cargaisons consiste à étudier les moyens de vérifier la nature des cargaisons à leur point de chargement d'origine et d'assurer qu'elles restent intactes pendant le transport. Dans la mesure où la chaîne du transport inclut les transports terrestres, ce projet sera mené conjointement avec la Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT). D'autres instances, comme l'OMD, seront également consultées. Enfin, l'OCDE dressera l'inventaire des « pratiques exemplaires » pour répondre à une série de risques relatifs à la sécurité des transports, afin de mettre à la disposition des administrations nationales et des organisations du secteur en question des informations facilement accessibles lorsqu'elles évalueront leurs besoins en matière de sécurité et décideront des solutions à apporter.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Plus de 200 millions de conteneurs ont été transportés par des navires de commerce en 2002.

## Le rôle des marchés financiers

[www.oecd.org/finance](http://www.oecd.org/finance)

[daf.contact@oecd.org](mailto:daf.contact@oecd.org)

Les marchés financiers jouent un rôle clé dans la croissance et la stabilité économiques. L'OCDE suit l'ensemble des questions financières liées au secteur bancaire, aux titres et aux investisseurs institutionnels (compagnies d'assurance, fonds de pension et sociétés d'investissement). Elle surveille également l'évolution, les mesures de réforme et les modifications des conditions structurelles et réglementaires des marchés financiers et des institutions financières. Elle encourage la libéralisation des services financiers et le développement de pratiques financières exemplaires à l'échelon international. L'OCDE s'emploie aussi à favoriser l'intégration de pays non membres au système financier mondial.

En 2002, l'OCDE a entrepris une étude sur l'intégrité et la transparence des marchés financiers, l'un des principaux thèmes de la réunion ministérielle annuelle de mai. La surveillance des marchés devra être renforcée pour préserver l'intégrité de nos économies. Ceci impliquera d'améliorer le contrôle exercé par les autorités compétentes, ainsi que d'encourager l'amélioration des systèmes de gouvernance au sein des institutions financières et des sociétés. L'OCDE examine aussi des questions particulières liées à la gouvernance des institutions financières, dont on prévoit qu'elles joueront un rôle déterminant dans la stabilité et l'intégrité économiques.

La surveillance des marchés a été particulièrement active en 2002, avec des réunions spéciales consacrées à l'incidence sur le secteur de l'assurance de la dégradation des marchés financiers et des scandales auxquels ont été mêlées certaines grandes entreprises, ainsi que des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Des discussions approfondies ont également été organisées avec des représentants du secteur privé issus des milieux de la banque, de l'assurance et des fonds de pension. Les principaux travaux analytiques concernant les marchés financiers ont été axés sur l'intégrité financière et les problèmes de gouvernance. Ils ont également porté sur la surveillance financière, l'évolution des marchés de capital risque, les mécanismes de transfert des risques, l'assurance en ligne, la réforme et l'évolution des pensions, et les récents changements structurels des marchés de la dette publique dans les pays de l'OCDE. Pour le secteur de l'assurance, l'analyse a mis l'accent sur les questions liées aux risques terroristes et autres risques majeurs (voir encadré p. 20).

Le point fort des travaux sur les pensions en 2002 a été la publication des nouveaux Principes de l'OCDE sur le gouvernement des fonds de pension, Principes qui ont été diffusés dans le monde par l'intermédiaire du Réseau international des autorités réglementaires et de contrôle des pensions. D'autres études sur ce sujet ont été consacrées aux principes liés aux droits des bénéficiaires et au financement, tandis que des travaux analytiques portaient sur les annuités, la surveillance, la gestion des risques dans le cadre des plans de pension, la réglementation des investissements et les plans personnels.

Dans le cadre des efforts déployés en faveur de pays non membres, les activités concernant les marchés financiers ont été particulièrement intenses. Des réunions ont été notamment organisées sur un large éventail de sujets tels que les réformes des marchés de capitaux, le financement du logement, les marchés de titres publics, les investisseurs institutionnels, la réglementation et la surveillance dans le domaine des assurances, la réforme des pensions privées et les statistiques financières. Les régions et pays impliqués comprennent l'Asie, l'Amérique latine et les économies en transition d'Europe. Des réunions spéciales ont été également organisées en Chine et au Brésil.

En 2002, l'Organisation a notamment publié, dans le domaine financier, les *Tendances des marchés de capitaux*, publication phare qui sort trois fois par an, ainsi que



(de gauche à droite)  
Le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, avec le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, lors d'une visite pour s'adresser au Conseil de l'OCDE sur le financement du terrorisme.

des annuaires statistiques, traitant de sujets tels que les investisseurs institutionnels, les investissements directs internationaux, la rentabilité du secteur bancaire, ou encore les statistiques dans le domaine de l'assurance. S'y sont ajoutés deux numéros d'une nouvelle série sur les pensions privées, ainsi que de nouvelles publications sur la surveillance de la solvabilité dans le secteur de l'assurance. ■

## Comment se développe votre entreprise ?

[www.oecd.org/growth](http://www.oecd.org/growth)

S'agissant de la croissance des entreprises, la principale conclusion qui se dégage d'une étude effectuée en 2002 pour comparer le développement des entreprises et la croissance de la productivité dans 10 pays de l'OCDE est que c'est au sein des entreprises elles-mêmes que doivent être recherchés les gains de productivité. Les gouvernements ont besoin de comprendre comment s'opère la croissance de la productivité parce que cela peut leur permettre de savoir par exemple si des obstacles administratifs à la création ou au développement d'entreprises risquent d'entraver les gains de productivité.

Les auteurs de cette étude ont constaté que 50 % à 85 % de la croissance de la productivité du travail dans les entreprises manufacturières résulte de facteurs inhérents à chaque entreprise individuelle, tels qu'une augmentation des investissements d'équipement ou l'adoption de méthodes d'exploitation plus efficaces. La « destruction créatrice » – c'est à dire la fermeture d'entreprises dépassées d'un secteur et la création de nouvelles entreprises ayant une plus forte productivité – joue généralement un rôle secondaire, ne représentant que 20 % à 40 % des gains de productivité. Quant au troisième moyen possible d'accroître la productivité, à savoir l'élargissement des parts de marché des entreprises à forte productivité au détriment des entreprises moins productives, il n'a généralement qu'un impact très limité.

Les industries de pointe constituent cependant une exception majeure. Dans ce domaine, l'arrivée de nouvelles entreprises paraît avoir nettement accéléré les gains de productivité. Plus généralement, il est raisonnable de penser que les nouvelles entreprises tendent à contribuer plus fortement que leurs concurrentes en place à l'efficacité globale, du fait de leur recours à des technologies plus modernes.

On constate par ailleurs une curieuse disparité entre l'Europe et les États-Unis concernant la façon dont opère la destruction créatrice. Alors que les taux de renouvellement des entreprises sont globalement comparables, les nouvelles entreprises aux États-Unis sont généralement de plus petite taille et sont en moyenne moins productives que celles de l'Union européenne. Mais celles qui survivent tendent ensuite à se développer beaucoup plus vite qu'en Europe. La raison en est semble-t-il que les faibles coûts de la création d'entreprise et le poids relativement limité des réglementations relatives au marché du travail aux États-Unis encouragent les chefs d'entreprise à démarrer à petite échelle parce que le coût d'opportunité n'est pas trop élevé et parce que l'entreprise peut être développée ou réduite très facilement. En revanche, les coûts plus élevés d'entrée et d'ajustement en Europe encouragent davantage à des évaluations préalables à la création, l'expérience du marché étant de ce fait plus limitée. L'approche des États-Unis, qui encourage les nouvelles entreprises à faire leurs propres expériences, semble accélérer l'innovation et l'adoption des nouvelles technologies. La forte contribution des nouvelles entreprises des secteurs liés aux TIC à la croissance de la productivité semble confirmer cette analyse et donnerait à penser qu'un assouplissement des réglementations pour encourager la création d'entreprises peut avoir des effets significatifs sur les gains de productivité.

## Emploi et cohésion sociale

[www.oecd.org/els](http://www.oecd.org/els)  
els.contact@oecd.org

Le dynamisme de l'emploi, de l'éducation et des politiques sociales sont les facteurs qui déterminent pour l'essentiel la possibilité d'obtenir, et de conserver, un emploi. Les ministres des pays de l'OCDE l'ont souligné lors de leur réunion annuelle en mai 2002, lorsqu'ils se sont engagés à mettre l'accent sur « la valorisation des ressources humaines, en privilégiant plus particulièrement l'éducation et la formation, et les politiques qui favorisent un environnement plus dynamique, propice à la création d'emplois et à l'égalité des chances », et ceci, pas uniquement pour les personnes de race et de sexe différents, mais aussi celles d'âges différents.

Dans un premier temps, il y a près de 10 ans, l'OCDE a proposé un projet exhaustif de réforme du marché du travail, *La stratégie pour l'emploi*, et depuis lors, elle collabore étroitement avec les pays membres afin de définir au mieux la mise en œuvre de cette réforme et le suivi de ses résultats. En mai 2002, les ministres des pays de l'OCDE ont décidé que l'heure était venue d'évaluer la stratégie pour l'emploi et d'examiner de plus près les nouveaux défis à relever, tels que l'impact économique et social des migrations (voir encadré p. 27). Les ministres de l'emploi et du travail des pays de l'OCDE se réuniront en septembre 2003 afin d'étudier les évolutions survenues et les politiques visant à mobiliser le monde du travail dans la perspective de la création et de l'amélioration des emplois.

### Stimuler l'emploi

[www.oecd.org/employment](http://www.oecd.org/employment)  
employment.contact@oecd.org  
spd.contact@oecd.org

Le chômage, y compris de longue durée, reste trop élevé dans beaucoup de pays. Ceux qui sont parvenus à améliorer sensiblement la situation générale continuent néanmoins d'enregistrer de faibles taux d'emploi dans certains groupes, notamment les femmes, les travailleurs peu qualifiés, les personnes handicapées et les travailleurs âgés. Des politiques actives du marché du travail contribuent certes à la réinsertion professionnelle de travailleurs, mais certains d'entre eux ont du mal à conserver un emploi ou à progresser dans leur carrière professionnelle. Le vieillissement de la population et les évolutions technologiques privilégiant les qualifications appellent également des adaptations. Ces questions seront examinées dans l'édition 2003 des *Perspectives de l'emploi*.

L'insertion dans le monde du travail nécessite donc la mise en œuvre de politiques dynamiques et globales sur le plan social et en matière de marché du travail, de migrations et d'éducation. L'amélioration des perspectives d'emploi des travailleurs plus âgés fait actuellement l'objet d'une étude portant sur 20 pays (voir encadré p. 29). Une nouvelle série d'études lancée en 2002 sous le titre *Bébés et employeurs - Comment réconcilier travail et vie de famille*, examine comment les parents des différents pays jonglent pour parvenir à mener une vie professionnelle tout en consacrant du temps à leurs enfants. La garde des enfants, les congés parentaux, le travail à temps partiel et la structure des systèmes d'imposition et de prestations sont analysés en détail par l'OCDE. Cela étant, il appartient essentiellement aux employeurs d'assurer l'équilibre voulu entre vie professionnelle et vie privée. Il est d'ailleurs dans leur intérêt d'y veiller,



La première étude de l'OCDE consacrée à la façon de concilier travail et vie de famille examine la palette des politiques menées actuellement en faveur de la famille dans trois pays.

## Éducation : PISA

[www.pisa.oecd.org](http://www.pisa.oecd.org)  
[pisa@oecd.org](mailto:pisa@oecd.org)

Dans quelle mesure les systèmes scolaires de différents pays réussissent-ils à doter les jeunes d'une base solide de connaissances et de compétences, et à les préparer à une vie et à des apprentissages futurs ? Et comment pouvons-nous évaluer leur degré de réussite ? Les gouvernements des pays de l'OCDE ont tenté de répondre à cette question à partir de 1997 en mettant sur pied un cadre d'analyse visant à déterminer si leurs systèmes éducatifs parvenaient à inculquer aux élèves les savoirs fondamentaux, tels que la lecture, les mathématiques et les sciences. C'est ainsi qu'a été créé le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), initiative internationale visant à évaluer de manière exhaustive et rigoureuse les résultats de l'enseignement et à identifier des mesures permettant d'améliorer les performances des systèmes éducatifs nationaux.

Les résultats de la première évaluation ont été publiés en 2002. Cette évaluation a porté sur plus de 250 000 élèves représentant 32 pays. Elle mesure la capacité des jeunes, âgés de 15 ans, dans des pays de l'OCDE, à utiliser leurs connaissances et leurs compétences dans des matières fondamentales, et montre comment ces connaissances sont acquises. Les résultats des élèves de certains pays ont été très décevants, car ils se situent très loin derrière ceux des élèves d'autres pays et ce, parfois, malgré des investissements importants dans l'éducation.

Mais, dans l'ensemble, les enseignements tirés de l'évaluation sont encourageants. Les résultats de pays tels que la Corée, la Finlande et le Japon indiquent qu'il est possible d'accéder à l'excellence en éducation pour un coût raisonnable. Fait tout aussi important, l'exemple du Canada, de la Corée, de la Finlande, du Japon et de la Suède révèle qu'un niveau de résultats médiocre n'est pas automatiquement lié à l'appartenance à un milieu socio-économique défavorisé. L'important est l'émulation des pays plus faibles au contact de ceux qui ont un meilleur niveau, l'objectif étant d'aider les élèves à mieux apprendre, les enseignants à mieux enseigner et les établissements scolaires à devenir plus performants.

Beaucoup de pays bien classés dans le cadre du PISA ont progressivement cessé d'envisager les politiques et les pratiques éducatives uniquement sous l'angle de la gestion des ressources, des structures et des contenus de l'enseignement, pour adopter une approche davantage orientée sur les résultats. Ils ont fixé des objectifs précis en terme d'éducation. De même, ils examinent et vérifient systématiquement si ces derniers sont atteints. En règle générale, les établissements scolaires de ces pays jouissent d'une plus grande autonomie mais doivent davantage fournir des résultats. Il est rare que les élèves redoublent, ou aient à changer d'établissement, ce qui se produit en revanche dans de nombreux pays moins bien classés.

Les nouvelles évaluations qui seront réalisées dans le cadre du programme PISA en 2003, 2006 et 2009 révéleront quels sont les pays qui progressent et quels sont ceux qui régressent encore. Elles contribueront également à expliquer comment les ressources, les politiques et les pratiques de l'éducation, conjuguées au milieu familial, influent sur les résultats des élèves.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

À l'âge de 15 ans, les élèves coréens ont près de trois ans d'avance sur les élèves de plusieurs pays européens en mathématiques, alors que les dépenses par élève en Corée ne représentent que la moitié de celles de plusieurs pays européens.



car le fait de ne pas mettre à profit les compétences des parents, en particulier des mères, se traduit par une perte de ressources considérable qui s'amplifiera à mesure que le vieillissement de la population réduit le nombre d'actifs.

Les pays de l'OCDE dépensent deux fois plus pour venir en aide aux personnes handicapées que pour les chômeurs, et le nombre des bénéficiaires de prestations d'invalidité a nettement progressé au cours des années 1990. Une nouvelle étude de l'OCDE, à paraître en 2003 et intitulée *Transformer le handicap en capacité : Promouvoir le travail et la sécurité des revenus des personnes handicapées*, conteste l'idée selon laquelle rien ne peut être fait pour encourager l'emploi chez les handicapés. Elle fait valoir qu'une culture d'obligations mutuelles pourrait faire évoluer la situation - la société doit s'engager à aider davantage les personnes handicapées à jouer un rôle actif et, dans le même temps, les personnes handicapées doivent s'efforcer de tenir un tel rôle.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 40 % des personnes handicapées âgées de 20 à 64 ans dans les pays de l'OCDE ont un emploi.

### L'éducation à vie

[www.oecd.org/edu](http://www.oecd.org/edu)  
[bernard.hugonnier@oecd.org](mailto:bernard.hugonnier@oecd.org)

En dernier ressort, vaincre le chômage et l'exclusion sociale exige que l'on mette à nouveau l'accent sur une stratégie globale d'apprentissage tout au long de la vie, allant des activités pratiquées au jardin d'enfants jusqu'à l'acquisition de nouvelles aptitudes par les travailleurs âgés. À la suite de la parution, en 2001, de l'ouvrage intitulé *Petite enfance, grands défis : Éducation et structures d'accueil*, l'OCDE a entrepris une étude visant à évaluer les solutions retenues par neuf pays pour apporter à tous les jeunes enfants une formation tout au long de leur vie et des programmes d'enseignement de qualité. Le rôle des enseignants dans l'amélioration des résultats scolaires est également examiné dans le cadre d'une étude comparative portant sur 25 pays.

S'agissant de l'autre extrémité du système éducatif, l'OCDE a achevé, en 2002, des études relatives à l'enseignement polytechnique en Finlande et au secteur de l'enseignement supérieur en Suisse, dans le cadre d'un examen des réformes des structures et des modes de gestion dans l'enseignement supérieur. Des analyses des tendances dans ce domaine seront publiées en 2003. Le marché de l'enseignement supérieur devenant de plus en plus international, l'OCDE analyse également les tendances en la matière, ainsi que leur incidence pour les gouvernements et les établissements.

Une fois les élèves ou les étudiants sortis du système éducatif scolaire et entrés dans la vie active, d'autres questions se posent. N'avoir suivi qu'une seule formation dans toute une vie ne suffit plus. L'OCDE réalise dans cette optique une série d'études sur l'apprentissage à vie et ses diverses composantes, et l'ouvrage *Au-delà du discours : Politiques et pratiques de formation des adultes*, dont la parution est prévue début 2003, envisage les moyens d'action possibles pour répondre au manque de qualifications des adultes. L'Organisation se penche également sur la question de savoir qui assume financièrement l'éducation à vie et passe en revue les mesures prises par les pays pour mobiliser des ressources. Dans le cadre d'une analyse comparative portant sur plusieurs pays, elle examine comment les technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent être utilisées pour promouvoir un enseignement et un apprentissage efficaces. Elle s'intéresse par ailleurs aux innovations touchant la conception de « l'école de demain », de même qu'à l'incidence du cadre de l'apprentissage sur l'enseignement. Enfin, l'OCDE considère les actions envisageables pour assurer l'égalité des chances en matière d'enseignement et de formation dans le cadre d'études plus vastes allant de la contribution des partenaires sociaux dans l'élimination des obstacles jusqu'aux investissements dans la formation continue et sur le rôle de l'éducation comme un instrument de cohésion sociale.



La Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale française, Paulette Guinchard-Kunstler, à la réunion d'experts patronaux sur l'accès aux soins de santé dans une société vieillissante, tenue en septembre 2002 dans le cadre du Programme travailleurs/employeurs.



## Migrations

[www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration)  
[els.contact@oecd.org](mailto:els.contact@oecd.org)

Les migrations internationales augmentent, en partie du fait de la mondialisation, mais aussi, dans certains pays, en raison de pénuries de main-d'œuvre imputables à la baisse du taux de natalité et au vieillissement de la population. La plupart des pays de l'OCDE ont assoupli leurs lois sur l'immigration au cours des dernières années afin de faciliter le recrutement de travailleurs qualifiés à l'étranger, en particulier dans les secteurs des technologies de l'information et de la santé. Le ralentissement récent de l'activité économique ne semble pas avoir eu d'effet sur cette tendance et l'édition 2002 des *Tendances des migrations internationales*, qui paraît chaque année, révèle une augmentation du nombre des demandeurs d'asile et des migrants économiques à la recherche d'emploi. Le renforcement des contrôles aux frontières et de la coopération internationale, afin de lutter contre l'immigration illicite au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, ne semble pas avoir eu d'incidence majeure sur la politique migratoire de la plupart des pays de l'OCDE.

Les migrations internationales de travailleurs hautement qualifiés revêtent une importance particulière car ce flux relativement restreint joue un rôle économique non négligeable. La plupart des travailleurs qualifiés migrent des pays en développement vers les pays de l'OCDE, mais il se produit également d'importantes migrations intra-régionales sur le continent américain, en Asie et en Europe. En réalité, alors que certains pays semblent enregistrer une perte de main-d'œuvre, d'autres, tels que la Corée, l'Irlande et le Taipei chinois, sont parvenus à persuader leurs « cerveaux » de rentrer dans leur pays. En ce qui concerne les pays industrialisés, les migrations ont surtout lieu entre pays de l'OCDE et sont en général temporaires, ce qui indiquerait l'existence d'une « circulation » plutôt que d'une « fuite » des cerveaux.

Cela étant, avant que les gouvernements s'efforcent d'attirer des travailleurs étrangers hautement qualifiés, ils doivent savoir exactement de quelles qualifications ils vont avoir besoin et à quel moment. Un chapitre spécial des *Tendances des migrations internationales* de 2002 considère l'ensemble des méthodes utilisées dans divers pays de l'OCDE pour évaluer les pénuries actuelles et futures de main-d'œuvre. Il révèle par ailleurs que les migrations ne peuvent fournir à elles seules de solution aux problèmes à caractère plus structurel auxquels certains pays sont confrontés, tels que la formation professionnelle, l'apprentissage à vie et le vieillissement de la population.

Lorsque des migrants arrivent dans un nouveau pays, se pose la question de leur intégration dans la société qui les accueille. Cette question reste une préoccupation essentielle pour de nombreux pays de l'OCDE, particulièrement en Europe, où les travailleurs étrangers courent plus que d'autres le risque d'être au chômage. Dans beaucoup de pays, le chômage des jeunes immigrants est au minimum deux fois plus élevé que celui de la population nationale. L'expérience des pays de l'OCDE en matière d'insertion des jeunes immigrants dans la population active a été examinée dans le cadre d'un séminaire tenu en juin 2002.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans de nombreux pays, le chômage des jeunes immigrants est au moins deux fois plus élevé que celui de la population nationale.



Ce rapport analyse les tendances récentes des mouvements et des politiques migratoires dans l'ensemble des pays de l'OCDE et dans quelques pays non membres.

## Études sur le cerveau

[www.oecd.org/els/education/future](http://www.oecd.org/els/education/future)  
bruno.della-chiesa@oecd.org

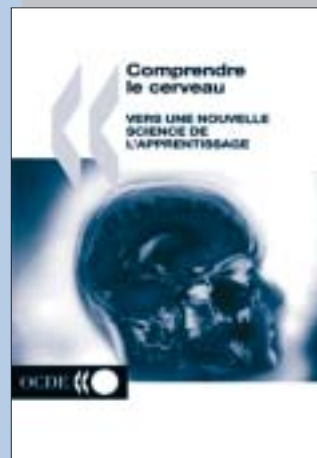
Nos gènes nous soumettent-ils à une condamnation à perpétuité ? Ou bien pouvons-nous apprendre à apprendre plus vite ? Pourquoi les gens ne sont-ils pas passionnés, exaltés, lassés ou écœurés par les mêmes choses ? Les progrès des technologies d'imagerie cérébrale réalisés au cours des 10 dernières années ont ouvert aux chercheurs des perspectives encourageantes face aux questions touchant la capacité du cerveau humain à se développer, à apprendre et à évoluer. Et il est vrai qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre. La recherche a montré que le cerveau humain est davantage capable d'apprendre tout au long du cycle de vie qu'on ne l'admettait auparavant – fait important compte tenu du vieillissement de la société.

Il s'agit maintenant d'utiliser les résultats de la recherche pour des applications pratiques – quel est le meilleur moment pour apprendre à lire, apprendre une troisième langue ou commencer à conduire, et comment devons-nous acquérir chaque compétence ? Mais ces découvertes ne peuvent s'appliquer que si les décideurs, les éducateurs et, *a fortiori*, les apprenants eux-mêmes y consentent. Il existe également dans ce domaine un certain nombre de problèmes éthiques qui devront être examinés à l'échelon international. Ce sont là les principales raisons pour lesquelles l'OCDE a entrepris, il y a trois ans, une étude sur les rapports entre les sciences de l'apprentissage et la recherche sur le cerveau. Au cours de la première phase du projet, trois domaines ont été identifiés, dans lesquels des découvertes récentes en neurosciences ouvrent déjà des perspectives particulièrement prometteuses, même si des recherches spécifiques complémentaires sont encore nécessaires : les rapports entre le fonctionnement du cerveau et la littératie, entre le fonctionnement du cerveau et la numératie et entre le fonctionnement du cerveau et l'apprentissage tout au long de la vie. Trois réseaux de recherche internationaux regroupant des scientifiques et des éducateurs travaillent actuellement dans ces domaines et des rapports d'activité seront soumis aux gouvernements des pays de l'OCDE à compter de 2003. Les résultats finals du projet devraient être communiqués en 2005.

Les chercheurs se penchent actuellement sur certains problèmes classiques tels que la dyslexie, la dyscalculie et les effets de maladies liées à l'âge, mais leur attention se portera aussi sur des questions telles que la motivation, l'intelligence émotionnelle, les différents modes d'apprentissage et les effets que le genre, la génétique et l'influence des pairs peuvent avoir sur l'apprentissage, en particulier chez les adolescents. Ce projet est exceptionnel en ce qu'il permet de comparer, par exemple, les difficultés de lecture dans des systèmes d'écriture différents, ou l'importance que différentes cultures attachent aux émotions dans le processus d'apprentissage. À ce jour, 20 pays, dont le Chili et la Chine, participent au projet.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La dyslexie est un problème lié au cerveau qui, dans la plupart des cas, peut être résolu grâce à des exercices d'apprentissage, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un traitement ou à la chirurgie.



La nouvelle « science de l'apprentissage » permet d'appréhender la façon dont le cerveau produit la perception, la mémoire et le langage, et souligne l'importance des premières années, comme des plus tardives, pour réussir à apprendre tout au long de la vie. Elle permet de mieux comprendre, entre autres choses, comment améliorer les compétences de chacun en lecture et en mathématiques.

## Vieillesse et emploi

[www.oecd.org/ageing](http://www.oecd.org/ageing)  
els.contact@oecd.org

Le souci d'améliorer les perspectives d'emploi des personnes âgées est au cœur de toute stratégie viable visant à s'attaquer aux problèmes du vieillissement. Saviez-vous qu'en 2020, un actif sur trois aura plus de 50 ans, contre un sur quatre aujourd'hui ? Les personnes âgées représentent un potentiel considérable pour les entreprises, l'économie et la société. Il n'est malheureusement pas rare qu'elles fassent l'objet de discrimination et soient sous-employées, dans la mesure où nombre de politiques publiques et de pratiques en vigueur dans les entreprises privées les empêchent d'exercer une activité, rémunérée ou non. Mais négliger ces ressources a un coût qui ne peut que s'accroître au cours des années à venir, car du fait de la baisse des taux de natalité et de l'allongement de l'espérance de vie, la population des pays de l'OCDE dans son ensemble vieillit. Beaucoup de politiques et de pratiques actuelles appartiennent à une ère révolue. Nous devons réexaminer celles qui concernent l'emploi afin de tirer parti du nombre croissant de citoyens plus âgés, dont beaucoup souhaiteraient continuer à travailler si la possibilité leur en était donnée.

Dans de nombreux rapports sur les régimes de retraite publics des pays membres, l'OCDE a signalé la nécessité de supprimer les incitations financières favorisant les départs en retraite anticipée. Elle a également proposé un certain nombre de mesures visant à assurer la viabilité financière de ces régimes. Cela étant, de telles réformes peuvent se révéler insuffisantes pour faire reculer l'âge de la retraite dans la pratique, si les travailleurs âgés ne possèdent pas les compétences recherchées par les employeurs ou si des conditions de travail médiocres leur sont proposées.

L'OCDE procède à un examen thématique de grande ampleur par pays, portant sur les politiques visant à améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs âgés. Les trois axes de cet examen sont les suivants : analyse des obstacles actuels à l'emploi et à la formation des travailleurs âgés ; étude des politiques qui ont été appliquées pour surmonter ces obstacles ; et définition d'un ensemble de recommandations pratiques à l'intention de chaque pays. Ces recommandations seront examinées avec les gouvernements et les partenaires sociaux lors de séminaires organisés dans les pays concernés. Au total, 18 pays membres de l'OCDE ont confirmé leur participation au projet, dont le déroulement est prévu en deux phases, afin de faciliter sa gestion. La première phase porte sur huit pays (Belgique, Canada, Corée, Espagne, Japon, Royaume-Uni, Suède et Suisse) et devrait être achevée en 2003. La seconde concerne l'Australie, l'Autriche, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la République tchèque. Un rapport final, récapitulant les enseignements tirés de l'examen et présentant des exemples des pratiques exemplaires, sera élaboré à l'issue de la seconde phase du projet, vers la fin 2004 ou le début 2005.



Cette édition porte essentiellement sur les personnes handicapées et le bien-être des enfants. On y trouvera également des informations sur le vieillissement de la population, la population née à l'étranger, l'emploi, les mères de famille en activité, les taux de remplacement et la pauvreté infantile.

## En bonne santé

Des politiques de santé efficaces sont essentielles pour garantir la santé et la productivité des populations. Le Projet de l'OCDE sur la santé, lancé en 2001 et sur trois ans, est centré sur la mesure de la performance des systèmes de santé dans les pays membres et sur les moyens d'améliorer celle-ci. Les résultats du projet seront présentés aux ministres des pays de l'OCDE en 2004. Dans le cadre de ce projet, l'OCDE a publié, en avril 2002, l'ouvrage *Être à la hauteur : Mesurer et améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE*. Celui-ci rend compte des résultats d'une grande conférence tenue sous les auspices de l'OCDE et de Santé Canada à Ottawa en 2001 sur le thème des pratiques exemplaires pour mesurer la performance des systèmes de santé. La première étude nationale, menée dans le contexte du Projet sur la santé, qui concerne le système de santé coréen, sera publiée début 2003. La base de données *Éco-Santé* OCDE constitue la source de statistiques comparables la plus complète sur les systèmes de santé des pays de l'OCDE. Le Manuel de l'OCDE *Système de comptes de la santé* est de plus en plus utilisé, dans le monde entier, par des pays cherchant à mettre au point des indicateurs fiables de leurs besoins en matière de santé. Une deuxième édition de *Panorama de la santé*, dans laquelle figureront des graphiques sur les principaux indicateurs, les tendances et des comparaisons internationales, sera publiée en octobre 2003.



(de gauche à droite)  
Mats Ola Ottosson, Président du Groupe de direction du Programme IMHE et Directeur de l'Université d'Uppsala, avec Barry McGaw, Directeur de l'éducation de l'OCDE, lors de la Conférence du Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) tenue en septembre.

[www.oecd.org/social](http://www.oecd.org/social)  
[simon.field@oecd.org](mailto:simon.field@oecd.org)

## Capital social

Les sociétés actives et intégratrices sont fondées sur des réseaux de soutien et des relations de confiance – ce que l'on nomme le « capital social ». En 2002, l'OCDE a entrepris de nouveaux travaux en vue de mesurer le capital social et de déterminer les moyens de l'utiliser efficacement, en s'appuyant sur l'ouvrage paru en 2001 *Du bien-être des nations*, qui définissait le concept de capital social. Quelque 22 pays ont pris part, en septembre 2002, à une conférence internationale sur la mesure du capital social, organisée par l'OCDE et le gouvernement du Royaume-Uni. Les travaux futurs porteront notamment sur la mise au point d'un ensemble d'orientations relatives aux indicateurs de base du capital social. Par ailleurs, l'OCDE organise conjointement avec des pays membres une série de séminaires sur le capital social. ■

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Américains courent huit fois plus le risque d'être cliniquement obèses que les Japonais.

# — Échanges et investissement international

[www.oecd.org/trade](http://www.oecd.org/trade)  
[www.oecd.org/daf/investment](http://www.oecd.org/daf/investment)  
[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)  
[daf.contact@oecd.org](mailto:daf.contact@oecd.org)

La libéralisation des échanges et de l'investissement a stimulé la croissance économique et a facilité l'intégration d'un nombre croissant de pays dans l'économie mondiale. Les travaux de l'OCDE sur les échanges et l'investissement contribuent à prévenir les tensions qui peuvent surgir dans le système commercial et fournissent des données et des analyses à l'appui de la poursuite de la libéralisation du commerce et de l'investissement.

Les pays de l'OCDE se sont engagés à faire en sorte que les pays en développement tirent profit des négociations commerciales multilatérales qui sont en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et se sont engagés à œuvrer pour la réalisation des objectifs du Programme de Doha pour le développement (voir encadré p. 32). Ils se sont aussi fixés l'objectif d'accès en franchise et sans quotas des exportations de tous les pays les moins avancés, comme convenu à la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en mars 2002. Dans la perspective de la Conférence ministérielle de l'OMC, prévue à Cancún, Mexique, en septembre 2003, l'OCDE veille aussi à ce que les considérations relatives au développement soient prises en compte dans tous les aspects de ses travaux sur les échanges et l'investissement.

## Échanges et agriculture

[www.oecd.org/agr.trade](http://www.oecd.org/agr.trade)  
[agr.contact@oecd.org](mailto:agr.contact@oecd.org)

L'OCDE travaille sur plusieurs questions relatives aux échanges agricoles dans le contexte des négociations de l'OMC. On peut citer notamment une analyse de divers scénarios pour la poursuite de la libéralisation commerciale et de leur incidence probable sur les flux d'échanges, mais aussi une étude du rôle des entreprises de commerce d'État dans le secteur agricole, et enfin, un examen des crédits à l'exportation et de l'aide alimentaire. Un rapport publié en 2002 sous le titre *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : un programme de réforme constructif* examine les coûts et les avantages d'une réforme des échanges agricoles. Des questions, telles que l'accès aux marchés, les subventions à l'exportation et le soutien national aux agriculteurs, y sont aussi traitées. La publication annuelle phare, les *Perspectives agricoles de l'OCDE*, étudie l'évolution des échanges et des marchés, et analyse notamment les changements importants des politiques commerciales.

Les politiques d'échanges agricoles et les subventions dans les économies de l'OCDE sapent leurs efforts de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. L'OCDE mesure ce soutien à l'agriculture dans les publications annuelles *Politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation*, et *Politiques agricoles : économies émergentes et pays en transition*. En 2002, l'OCDE a aussi établi des évaluations rapides du « Food Security and Rural Investment Act » des États-Unis et des propositions de réforme des subventions agricoles de la Commission européenne, notamment en ce qui concerne leur incidence potentielle sur les échanges.



## Échanges de services

[www.oecd.org/ech/tradepolicy/services](http://www.oecd.org/ech/tradepolicy/services)  
[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

Les échanges de services offrent d'immenses possibilités d'expansion économique et d'accroissement du bien-être, mais ce dossier est très sensible, surtout lorsqu'il s'agit de la circulation des prestataires de services. La publication *Pour l'ouverture des marchés*

de services : l'Accord général sur le commerce des services, parue en 2002, illustre par des exemples pratiques les avantages de l'ouverture des marchés dans le domaine des échanges de services et de l'investissement, et traite des problèmes particuliers concernant

## L'OCDE et le Programme de Doha pour le développement

[www.oecd.org/ech/tradepolicy](http://www.oecd.org/ech/tradepolicy)  
[www.oecd.org/trade/toolkit](http://www.oecd.org/trade/toolkit)  
[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

Les pays de l'OCDE ont pris des engagements concernant le Programme de Doha pour le développement, qui sert de cadre pour les négociations commerciales multilatérales en cours à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces négociations ont été conçues de façon à ce que tous les pays, et plus particulièrement les pays en développement, tirent profit d'une libéralisation plus poussée des échanges. En 2002, l'OCDE a redoublé d'efforts afin de renforcer le soutien au libre-échange, de rapprocher les points de vues divergents dans les domaines sensibles et de faciliter les négociations dans la perspective de la Conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Cancún, Mexique, en septembre 2003.

Les travaux analytiques de l'OCDE contribuent au débat sur les échanges en fournissant des données qui montrent les avantages de la poursuite d'une libéralisation progressive du commerce, fondée sur des règles, et en aidant les pays à mieux se préparer et à participer aux négociations. L'OCDE veille aussi à ce que le développement soit pris en compte dans tous les aspects de ses travaux sur le commerce, et elle a intensifié l'échange d'information et le dialogue avec les autres pays et la société civile. En 2002, l'OCDE a organisé en Afrique et en Asie des ateliers sur le commerce et le développement, le renforcement des capacités commerciales et les préoccupations des pays en développement au sujet de l'accès aux marchés dans le contexte des exigences environnementales (voir le chapitre sur la Coopération pour le développement p. 59).

Les membres de l'OCDE œuvrent aussi de concert pour répondre aux besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le cadre de l'OMC afin de permettre aux pays en développement de participer pleinement aux négociations de l'OMC et de mettre en œuvre de nouveaux accords, qui constitueront une composante centrale du Programme de Doha pour le développement. En septembre 2002, l'OCDE a réalisé un CD-ROM regroupant plus de 40 publications et rapports analytiques sur les questions de politique commerciale, afin d'aider à faire mieux comprendre ces questions et les procédures de négociation.

L'OCDE et l'OMC ont aussi créé en commun une base de données facile à utiliser qui fournit des informations au sujet de l'assistance technique commerciale et du renforcement des capacités dans trois domaines : la politique et la réglementation commerciales ; le développement des échanges ; et l'infrastructure. Cela aidera les milieux qui s'occupent du développement et du commerce à améliorer la coordination, à échanger des informations et à suivre la mise en œuvre des engagements d'assistance technique pris à Doha.

Les travaux sur les échanges réalisés à l'OCDE, notamment dans les domaines de l'agriculture et des services, clarifient les approches qui aident les pouvoirs publics à poursuivre leurs intérêts nationaux sans créer de distorsions sur les marchés et dans les échanges internationaux. Ces efforts s'intensifient à l'appui du Programme de Doha.



(de gauche à droite)  
Le Secrétaire général de l'OCDE,  
Donald Johnston, et le Directeur  
général de l'OMC, Mike Moore,  
lancent une initiative conjointe  
à l'appui du Programme de Doha  
pour le développement, en mai 2002.

les services publics et le droit de réglementation des pouvoirs publics. Y sont aussi exposés les principaux enjeux des négociations, en particulier pour les pays en développement.

L'OCDE et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) œuvrent de concert pour aider à renforcer la capacité de négociation des pays en développement dans le domaine des services. Une réunion d'experts des services, prévue pour 2003 en liaison avec la Banque mondiale, rassemblera des négociateurs commerciaux, des spécialistes de l'industrie, des universitaires et – pour la première fois – des responsables de la réglementation des pays de l'OCDE et de pays non membres. Ils débattront des principales questions concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) dans un cadre informel, autre que celui des négociations.

### Obstacles non tarifaires

[www.oecd.org/ech/tradepolicy/ntbs](http://www.oecd.org/ech/tradepolicy/ntbs)

[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

À l'appui des préparatifs des négociations de l'OMC sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, l'OCDE a entrepris un examen général des données sur les obstacles non tarifaires, à partir d'enquêtes auprès des entreprises. L'Organisation étudie aussi certains types particuliers d'obstacles non tarifaires, surtout ceux qui sont utilisés par les pays en développement ou qui concernent ces pays, comme les licences d'importation et l'étiquetage des produits.

### Textiles

L'OCDE lance un projet sur les textiles et l'habillement avant le démantèlement de l'Arrangement multifibres fin 2004. Ce projet comprendra une analyse de l'incidence probable de la libéralisation et une étude des politiques d'ajustement structurel dans ces secteurs.

### Échanges et concurrence

L'OCDE a fait des exposés à l'OMC sur des questions comme le traitement spécial et différencié, l'examen par les pairs, les ententes injustifiables et les modalités de la coopération volontaire. Ces activités complètent ses travaux sur le renforcement des institutions chargées de la concurrence dans les pays en développement. L'OCDE a aussi pris une part active à plusieurs ateliers sur le renforcement des capacités organisés par l'OMC – et la CNUCED – dans les régions en développement.

### Droits de propriété intellectuelle liés au commerce

L'OCDE examine les droits de propriété intellectuelle (DPI) qui touchent au commerce, du point de vue du développement, le but étant de faire mieux comprendre les avantages des DPI pour le développement économique des pays non membres, notamment l'investissement direct étranger (IDE) et le transfert de technologies.

### Faciliter les échanges

L'OCDE évalue les avantages que la facilitation des échanges – la simplification et l'harmonisation des procédures pour la circulation internationale des marchandises – peut procurer aux entreprises, et examine les pratiques et les efforts nationaux dans



Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* montre qu'une croissance économique lente, une demande faible et des niveaux de dépenses toujours élevés en matière de soutien agricole ralentissent la reprise des prix mondiaux malgré un resserrement général de l'offre ces dernières années.

[www.oecd.org/ech/tradepolicy/multilateral](http://www.oecd.org/ech/tradepolicy/multilateral)

[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

le domaine de la simplification et du renforcement de la transparence des formalités aux frontières. L'Organisation évalue aussi les avantages des mesures de facilitation des échanges multilatéraux pour les pays en développement.

## Acier

[www.oecd.org/sti/steel](http://www.oecd.org/sti/steel)  
[udo.pretschker@oecd.org](mailto:udo.pretschker@oecd.org)

Les aides publiques destinées à l'extension, à la modernisation et au sauvetage des aciéries ont contribué à créer d'énormes surcapacités mondiales, provoquant d'importantes distorsions à long terme sur les marchés de l'acier. Malgré une consommation relativement forte ces dernières années, les prix de l'acier sont plutôt bas et le dumping s'est accru. Par ailleurs, les pays recourent de plus en plus à des mesures de sauvegarde afin de protéger leurs industries des importations.

La situation a atteint un point critique en 2001, lorsque des représentants de toutes les grandes économies productrices d'acier du monde se sont réunis à l'OCDE afin d'examiner les moyens de résoudre le problème. Les réunions se sont poursuivies tout au long de l'année 2002 et, en décembre, de hauts responsables gouvernementaux des principaux pays producteurs d'acier de l'OCDE et de pays tiers ont convenu de se mettre au travail immédiatement en vue de conclure un accord visant à réduire ou éliminer, à tous les niveaux de l'administration, les subventions au secteur de l'acier qui créent des distorsions commerciales.

Les discussions en 2002 ont porté sur deux domaines principaux : l'évaluation des politiques et des questions relatives à la fermeture des aciéries non rentables ; et, à plus long terme, les moyens à mettre en œuvre pour s'attaquer aux mesures gouvernementales et aux pratiques du secteur de l'acier qui sont sources de distorsions sur le marché.

S'agissant de la capacité de production, les gouvernements ont établi un mécanisme permettant d'échanger deux fois par an des informations au sujet de la capacité et de la restructuration du secteur, et d'évaluer les problèmes qui se posent dans chaque région participante dans le cadre d'un processus rigoureux d'examen par les pairs. Ces travaux ont déjà contribué à renforcer la transparence, révélant qu'une capacité excédentaire inefficace d'au moins 128 millions de tonnes sera fermée d'ici 2005. Cela représente plus de 10 % de la capacité mondiale actuelle, mais étant donné que l'excédent de capacité estimé s'élève à 250 millions de tonnes par an, il subsistera un excédent considérable même après ces fermetures, à moins d'un gonflement spectaculaire de la demande d'acier.

S'agissant des disciplines, les gouvernements ont procédé en 2002 à un examen complet des règles multilatérales existantes et ont conclu qu'il y aurait intérêt à prendre des mesures sur un certain nombre de fronts tout en centrant l'attention sur la façon dont on pourrait renforcer les disciplines relatives aux subventions et aux aides publiques connexes. Même si l'industrie soutient vivement cette dernière initiative, des questions ont été soulevées quant à savoir si et comment des règles sectorielles seront établies et quelle sera la relation entre un éventuel accord et les règles de l'OMC en vigueur.



(de gauche à droite)  
Ian Wilkinson, de la Direction générale du Commerce, UE ;  
et le sous-secrétaire d'État  
auprès de l'Agence du commerce  
international des États-Unis,  
Grant Aldonas, lors d'une conférence  
de presse à l'OCDE sur l'acier,  
en décembre 2002.



## Crédits à l'exportation

[www.oecd.org/ech/xcred](http://www.oecd.org/ech/xcred)  
[xcred.secretariat@oecd.org](mailto:xcred.secretariat@oecd.org)

Les États offrent des crédits publics à l'exportation afin d'aider leurs exportateurs nationaux à affronter la concurrence sur les marchés extérieurs. Les travaux de l'OCDE sur les crédits à l'exportation visent à établir un consensus international sur des règles et des orientations qui élimineront les distorsions commerciales et réduiront les possibilités de subventions. En 2002, ces travaux ont porté sur la relation entre les crédits à l'exportation et l'environnement, avec le lancement d'Approches communes concernant les crédits à l'exportation et l'environnement. Les membres rendront compte en 2003 de l'expérience acquise au cours de la première année de mise en œuvre et des modifications possibles. Les participants continueront en 2003 d'évaluer les conséquences des évolutions intervenant à l'OMC pour l'Arrangement relatif aux crédits à l'exportation, en vue d'en adapter les dispositions et de communiquer avec les non-membres.

## Investissement international

[www.oecd.org/daf/investment](http://www.oecd.org/daf/investment)  
[daf.contact@oecd.org](mailto:daf.contact@oecd.org)

L'OCDE œuvre à la coopération entre gouvernements en ce qui concerne les flux d'IDE et autres mouvements de capitaux. Elle aide à améliorer la politique nationale de l'environnement en vue d'attirer l'investissement étranger et en tirer pleinement profit. Elle encourage également la contribution positive des entreprises multinationales au développement durable. L'Organisation réalise aussi des travaux liés aux discussions de l'après-Doha sur l'investissement au sein de l'OMC. Les études couvrant des domaines, tels que la relation entre les règles bilatérales, régionales et multilatérales en matière d'investissement, et les avantages de la transparence dans les politiques internationales de l'investissement, apportent une contribution importante aux travaux relatifs à l'investissement qui sont en cours à Genève.

À l'appui du Programme de Doha pour le développement, l'OCDE a publié en 2002 un rapport complet sur le rôle de l'IDE dans le développement (voir encadré p. 37). Elle a publié aussi une étude détaillée intitulée *Code de l'OCDE sur la libération des mouvements de capitaux : Quarante années d'expérience*. Cette étude décrit les difficultés rencontrées par les pays membres de l'OCDE qui ont entrepris de libéraliser les mouvements de capitaux, et tire des enseignements pouvant servir aux autorités des pays qui s'apprêtent à suivre la même direction. Elle montre que les éventuelles difficultés sont compensées par des avantages tels qu'une meilleure intégration des entreprises nationales dans l'économie mondiale, un choix plus large en matière d'investissement, une plus grande transparence du secteur public et une meilleure gouvernance en général.

L'OCDE a aussi lancé en 2002 une nouvelle publication annuelle sur les tendances récentes de l'IDE et l'évolution des politiques en la matière, intitulée *Perspectives de l'investissement international*. Elle réalise aussi des travaux liés aux négociations sur les échanges et l'investissement en cours à l'OMC.

En septembre 2002, Israël s'est joint à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. Cette déclaration appelle les gouvernements des pays d'accueil à accorder aux investisseurs étrangers un traitement non moins favorable que celui qu'ils appliquent aux entreprises nationales, et encourage l'adoption par les entreprises de codes de conduite volontaires dans le cadre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'adhésion à ces normes de l'OCDE renforce les efforts déployés par les pouvoirs publics pour mettre en œuvre des réformes économiques favorables à l'investissement. Israël est le septième pays non membre de l'OCDE à signer la déclaration, après l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Estonie, la Lituanie et la Slovaquie.



Attirer l'investissement étranger et en récolter pleinement les bénéfices est un processus qui ne va pas de soi. Ce livre vise à en analyser les difficultés et à stimuler le débat en cours au plan international.

## Construction navale

[www.oecd.org/sti/shipbuilding](http://www.oecd.org/sti/shipbuilding)  
[danny.scorpecci@oecd.org](mailto:danny.scorpecci@oecd.org)

Au début de la première décennie du nouveau millénaire, le secteur mondial de la construction navale est confronté à un grave problème. Même si, à première vue, ce secteur semble en pleine expansion, avec des niveaux de production proches des records ces deux dernières années, tous les constructeurs navals sont en réalité confrontés à de graves difficultés financières en raison de prix très bas, toujours en baisse.

Ce schéma de forte production/bas prix révèle une surcapacité chronique dans le secteur. En réalité, cette forte demande est entièrement tirée par l'offre, les constructeurs navals offrant des prix toujours plus bas pour tenter de maintenir en service leurs installations de production. Tout cela est caractéristique d'un marché en crise et qui fonctionne mal. Cependant, le problème dans le secteur de la construction navale ne date pas d'hier, et il a été aggravé par des aides publiques qui ont créé des distorsions dans le secteur en empêchant les mécanismes du marché tels que les faillites, les fusions et les rachats, d'opérer et de rétablir un certain équilibre.

L'Accord OCDE de 1994 sur la construction navale avait pour but de réduire les distorsions sur le marché et, s'il avait été appliqué, il aurait peut-être aidé à éviter cette situation de crise. Cependant, il n'est jamais entré en vigueur car l'un des signataires, les États-Unis, n'a pas été en mesure de le ratifier.

Néanmoins, tous les membres de l'OCDE, un certain nombre de pays non membres et le secteur de la construction navale s'accordent à penser qu'un accord international général, visant à restaurer des conditions concurrentielles normales, et dont on puisse contrôler l'application, est sans doute le seul moyen de résoudre le problème structurel de la construction navale dans le monde.

Le Conseil de l'OCDE est convenu, en septembre 2002, que des négociations sur un nouvel accord visant à instaurer des conditions concurrentielles normales dans le secteur mondial de la construction navale devaient s'ouvrir dès que possible. Il a créé un groupe de négociation spécial et lui a donné mandat d'achever ses travaux d'ici fin 2005. Tous les pays non membres de l'OCDE prenant une part importante aux activités de construction navale sont invités à participer à ces négociations sur un pied d'égalité avec les membres de l'Organisation. Des invitations ont été adressées au Brésil, à la Chine, à la Croatie, à la Roumanie, à la Fédération de Russie, au Taipei chinois et à l'Ukraine.

Si les détails du nouvel accord restent à négocier, l'OCDE a proposé que l'instrument, pour être efficace, remplisse les conditions suivantes : il doit être juridiquement contraignant, avoir un vaste champ d'application à l'intérieur et à l'extérieur de la zone OCDE et couvrir un large éventail de mesures d'aide et de subventions. Il doit aussi traiter des pratiques de tarification et autres qui faussent le marché, et prévoir des pénalités adaptées et exécutoires.

## L'investissement direct étranger au service du développement

[www.oecd.org/daf/investment](http://www.oecd.org/daf/investment)  
[daf.contact@oecd.org](mailto:daf.contact@oecd.org)

L'investissement direct étranger (IDE) fait partie intégrante d'un système économique international ouvert et efficace et constitue un important catalyseur du développement. En mars 2002, la communauté internationale a déployé des efforts pour placer l'IDE au centre de l'attention publique, notamment par le biais d'une conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en mars. Cette conférence a favorisé un consensus international croissant au sujet de l'importance de l'investissement international pour atteindre les objectifs de développement durable et faire en sorte que les pays pauvres tirent profit de la mondialisation.

Mais quel est le meilleur moyen pour un pays en développement d'attirer l'IDE et comment peut-il maximiser les avantages de la présence d'entreprises étrangères dans son économie ? La publication intitulée *L'investissement direct étranger au service du développement : Optimiser les avantages, minimiser les coûts*, parue en 2002, propose des réponses à ces questions et à d'autres. L'une des principales conclusions du rapport est que, quels que soient les possibles inconvénients de l'IDE, les avantages sont généralement bien supérieurs aux coûts : intégration plus complète dans le commerce international par le biais des réseaux des entreprises qui investissent, incidence directe sur la concurrence et le développement des entreprises dans le pays d'accueil et diffusion du savoir et de la technologie aux entreprises nationales.

Cependant, ces avantages ne se concrétisent pas automatiquement. Les politiques nationales et la structure de l'investissement international jouent un grand rôle. Il appartient aux pays demandeurs d'investissements de mettre en place des politiques transparentes et non discriminatoires ainsi que des cadres réglementaires et institutionnels appropriés de façon à créer un environnement propice à l'investissement. Si les pays en développement veulent tirer le maximum d'avantages de l'IDE, il leur faut aussi renforcer leur système d'éducation, leur technologie et leur infrastructure afin de rendre leurs entreprises nationales réceptives au savoir-faire introduit par le biais des entreprises étrangères.

Les pays de l'OCDE, d'où provient la majeure partie des flux d'IDE, peuvent apporter leur concours en facilitant l'accès des pays en développement aux marchés internationaux et à la technologie. Ils peuvent aussi encourager les pays non membres de l'OCDE à s'intégrer davantage dans les cadres de réglementations internationales pour l'investissement, à promouvoir activement les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que les autres éléments de la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international, et à partager avec les non-membres le système d'examen par les pairs pour le renforcement des capacités d'investissement.

L'OCDE s'emploie à encourager les pays non membres et la société civile à participer à l'échange d'expériences et à un dialogue afin de renforcer le rôle de catalyseur que joue l'investissement international dans la réduction de la pauvreté dans le monde.



Le rapport annuel 2002 sur la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales révèle d'importantes avancées du point de vue de la promotion et de l'utilisation de ce code de conduite approuvé à l'échelon multilatéral pour les activités internationales des entreprises, qui couvre des domaines tels que les droits de l'Homme, les relations professionnelles, l'environnement, la protection des consommateurs et la lutte contre la corruption. Les points de contact nationaux chargés de suivre le respect des Principes directeurs par les entreprises traitent actuellement plus de 25 affaires portant sur des questions qui vont des droits de l'Homme au Myanmar aux opérations de repeuplement dans la zone cuprifère de Zambie. Des travaux futurs sur la responsabilité des entreprises et les Principes directeurs de l'OCDE étudieront la contribution que les entreprises peuvent apporter à la lutte contre la corruption.

## Fiscalité internationale

[www.oecd.org/taxation](http://www.oecd.org/taxation)

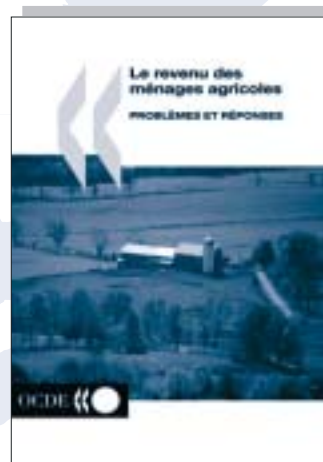
[daffa.contact@oecd.org](mailto:daffa.contact@oecd.org)

Les échanges et l'investissement international seraient gravement entravés s'ils étaient imposés deux fois, dans le pays d'origine et dans le pays de résidence. Le Modèle de convention fiscale de l'OCDE et le réseau mondial de conventions fiscales qui s'appuient sur ce modèle aident à éviter une double imposition en établissant des règles claires d'imposition du revenu et du capital.

La Convention de l'OCDE exige un examen constant afin de résoudre les nouveaux problèmes fiscaux dans un cadre économique qui évolue en permanence. Une mise à jour a été publiée fin 2002, portant sur la modification de la limitation du droit aux avantages des conventions fiscales, la clarification des règles nationales contre les abus, la qualification dans les conventions des paiements effectués au titre du commerce électronique, le seuil d'imposition des bénéficiaires des non-résidents et l'assistance en matière de recouvrement des impôts.

Une grande part des échanges mondiaux consiste en un transfert de biens et de services au sein des entreprises multinationales. Les prix de transfert - paiements de biens ou de services d'une entité d'une entreprise multinationale à une autre - peuvent être différents des prix du marché pour plusieurs raisons, notamment pour des raisons d'optimisation fiscale. Afin d'assurer une répartition équitable de la base d'imposition d'une entreprise multinationale, il importe que les prix de transfert au sein du groupe correspondent aux prix pratiqués entre entreprises indépendantes. Le « principe de pleine concurrence » est énoncé dans le Modèle de convention fiscale de l'OCDE. Les Lignes directrices relatives à l'application de ce principe dans la pratique ont été publiées en 1979 et font l'objet d'un examen permanent afin d'être mises à jour régulièrement. L'OCDE a entrepris en 2002 des travaux sur l'amélioration des mécanismes de règlement des différends entre autorités fiscales au sujet de questions relatives aux prix de transfert et aux conventions. Ces travaux devraient profiter aux contribuables en réduisant la double imposition.

Plusieurs juridictions en dehors de l'OCDE participent activement aux travaux de l'Organisation dans les domaines des conventions fiscales et des prix de transfert. L'OCDE a organisé une réunion annuelle à laquelle participent des négociateurs des conventions et des experts en prix de transfert depuis 1996, qui permet aux négociateurs de quelque 70 pays d'étudier des cas pratiques. ■



Ce rapport présente un panorama de la situation des ménages agricoles en matière de revenu et examine l'influence que les politiques agricoles, fiscales et sociales ont sur elle.

# — Développement durable

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)  
[outi.honkatukia@oecd.org](mailto:outi.honkatukia@oecd.org)

Comment répondre aux besoins des générations actuelles sans limiter la capacité des générations futures de satisfaire les leurs ? Le développement durable implique une vision élargie du bien-être humain, une perspective à long terme sur les conséquences des activités de la période actuelle, et l'instauration d'une coopération mondiale afin de ne pas épuiser les ressources de la planète, détruire l'environnement ou créer des conditions sociales et économiques intenable. En 2002, les travaux de l'OCDE dans ce domaine ont principalement porté sur le suivi des progrès réalisés en vue du développement durable, les moyens de surmonter les obstacles à la réforme des politiques, la dimension sociale du développement durable et le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg (voir encadré p. 40). Ces travaux, qui ont été demandés par les ministres de l'OCDE en 2001, s'inscrivent dans le cadre du projet horizontal sur le développement durable, et leurs résultats seront présentés aux ministres de l'OCDE en 2004.

## Concrétiser le développement durable

En 2002, le développement durable est devenu partie intégrante des processus réguliers d'examen par les pairs des différents pays membres. Chaque *Étude économique* d'un pays de l'OCDE contient désormais des indicateurs de développement durable couvrant trois aspects, choisis dans une liste comprenant les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'air ou de l'eau, la gestion des ressources naturelles, la gestion des déchets, les niveaux de vie dans les pays en développement et la viabilité des pensions de retraites. Ces aspects ont jusqu'à présent été pris en compte dans les examens de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Corée, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, de l'Irlande, de l'Islande et du Portugal. Plusieurs indicateurs visent à mesurer les progrès relatifs au découplage entre les pressions environnementales et la croissance économique.

L'OCDE publie également de façon régulière des *Examens des performances environnementales* des pays, qui contiennent plusieurs chapitres sur les progrès en matière de développement durable. Tous les pays membres ont maintenant fait l'objet d'un examen, de même qu'un petit nombre de pays non membres, comme la Russie. Un rapport technique sur le découplage a permis de constater que les pays de l'OCDE avaient progressé dans ce domaine pour la plupart des thèmes identifiés et que, dans certains cas, ils étaient même parvenus à réduire en valeur absolue les pressions exercées sur l'environnement.

Les travaux sur les obstacles à la réforme des politiques couvrent deux grands domaines : la levée des obstacles à l'utilisation des taxes liées à l'environnement ; et l'identification des subventions et des politiques préjudiciables à l'environnement. En 2002, l'OCDE a étudié l'incidence potentielle sur le secteur sidérurgique d'une utilisation plus large d'instruments économiques en vue de limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle a également organisé à Berlin, conjointement avec le Ministère de l'environnement allemand, une conférence sur les moyens de surmonter les obstacles à l'imposition de taxes liées à l'environnement. Parmi les participants figuraient des représentants des gouvernements, des milieux universitaires, de l'industrie et des ONG. Un atelier sur les subventions dommageables pour l'environnement ([www.oecd.org/agr/ehsw](http://www.oecd.org/agr/ehsw)) a contribué à l'élaboration d'une compréhension commune de la situation et à l'identification de certaines des lacunes en matière d'information et d'analyse qui entravent les progrès. Un rapport



(de gauche à droite)  
 Le Ministre brésilien de l'agriculture, Marcus Pratini de Moraes, accompagné du Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Seiichi Kondo, lors d'une visite à l'OCDE en septembre.

## Sommet de Johannesburg

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)

Le Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg a focalisé l'attention mondiale sur les progrès réalisés au cours de la décennie écoulée depuis le Sommet Planète Terre de Rio, et il a été l'occasion de s'accorder sur les actions à entreprendre pour faire face aux défis qui subsistent. Il a par ailleurs permis de passer en revue les engagements internationaux souscrits en matière de développement, d'échanges, de financement et d'environnement.

Le Sommet de Johannesburg a réuni des dizaines de milliers de personnes, notamment plus de 100 chefs d'État et de gouvernement, entre le 26 août et le 4 septembre 2002. Il a couvert un large éventail de thèmes en relation avec le développement durable, notamment l'éradication de la pauvreté, la modification des modes de consommation et de production non viables, la protection et la gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social, le développement durable à l'ère de la mondialisation, la santé et le développement durable, les moyens d'exécution et le renforcement de la gouvernance au service du développement durable.

Le Sommet a produit deux principaux résultats : les participants ont convenu d'un Plan d'application détaillé et concret, destiné à guider les travaux sur le développement durable dans les années à venir, et ont défini une série d'initiatives de partenariats associant pouvoirs publics, entreprises, ONG et autres groupes pour la prise en compte des problèmes spécifiques du développement durable.

Le Plan d'application met l'accent sur les moyens de concrétiser les objectifs et engagements en matière de développement durable en agissant au niveau national ou en renforçant la coopération internationale. Les partenariats mettent en lumière le besoin de coopération et de participation active des différents secteurs de la société pour parvenir à un développement durable. Les gouvernements jouent certes un rôle clé, mais ils reconnaissent qu'ils ne peuvent atteindre cet objectif seuls.

L'OCDE a participé activement aux préparatifs du Sommet et à la réunion elle-même. Dans un rapport spécial préparé pour le Sommet, intitulé *Ouvrir ensemble pour un développement durable : l'expérience de l'OCDE*, elle a proposé une synthèse des enseignements tirés des expériences des pays de l'OCDE et des travaux analytiques réalisés sur le développement durable. Un large éventail d'autres rapports pertinents de l'OCDE, couvrant des domaines allant des stratégies de développement durable à la gestion de l'eau et des eaux usées, de même que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ont également fait l'objet d'une large diffusion avant et pendant la réunion. Le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, a activement contribué aux réunions du Sommet, en faisant connaître les expériences et recommandations d'action de l'OCDE. L'Organisation étudie actuellement les moyens de cibler au mieux ses travaux afin de soutenir plus directement le Plan d'application. Elle est également associée à sept initiatives de partenariat, dans des domaines allant des mesures à prendre pour faire face aux urgences environnementales jusqu'à l'élaboration d'indicateurs de salubrité de l'environnement des enfants.



Ce rapport, préparé pour le Sommet de Johannesburg, évalue la contribution apportée par les pays de l'OCDE aux plans tant national qu'international, et rassemble les principaux enseignements qui se dégagent des importants travaux de l'Organisation sur le développement durable.

détaillé sur les subventions dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de la sylviculture, de l'approvisionnement énergétique, des transports et de l'activité manufacturière, et sur leur degré de nocivité pour l'environnement, sera publié en 2003.

Les travaux consacrés aux aspects sociaux du développement durable sont axés sur les liens entre les changements environnementaux et sociaux et l'équilibrage des progrès obtenus au regard de chacune des dimensions du développement durable (voir encadré p. 44).

## Environnement

[www.oecd.org/environment](http://www.oecd.org/environment)

[env.contact@oecd.org](mailto:env.contact@oecd.org)

Les travaux de l'OCDE contribuent à la mise en place de politiques environnementales efficaces et efficientes dans les pays membres. Les activités en 2002 ont porté essentiellement sur les « échantillons » d'instruments envisageables pour remédier aux problèmes environnementaux, et associant notamment des taxes environnementales, des accords volontaires, des permis négociables et des réglementations. Une étude approfondie sur l'efficacité environnementale et l'efficience économique des approches volontaires – accords négociés entre pouvoirs publics et industrie pour la réalisation d'objectifs environnementaux – sera publiée en 2003. Une base de données détaillée sur les instruments de politique environnementale utilisés dans les pays membres de l'OCDE sera disponible sur Internet à partir de 2003 ([www1.oecd.org/scripts/env/ecoInst](http://www1.oecd.org/scripts/env/ecoInst)) et sera régulièrement mise à jour.

Un projet pluriannuel sur la consommation durable des ménages a fait l'objet d'un rapport publié en 2002. Les pays membres de l'OCDE ont également approuvé en 2002 une recommandation sur l'amélioration des performances environnementales des marchés publics. Une étude portant sur les possibilités offertes par les politiques plus écologiques des marchés publics et sur leur efficacité sera publiée en 2003.

La production totale de déchets à l'intérieur de la zone OCDE continue de progresser parallèlement à la croissance économique, même si dans certains domaines, comme les déchets municipaux et industriels, les pressions environnementales associées à la production de déchets ont commencé à baisser. Pour renforcer cette tendance, l'essentiel des travaux consacrés aux déchets en 2002 a porté sur la prévention et la gestion écologiquement rationnelle des déchets.

Le soutien politique à l'égard de la mondialisation repose en partie sur l'aptitude des pouvoirs publics à prendre en compte ses effets sur l'environnement. En témoigne le Programme de Doha pour le développement (voir encadré p. 32), qui comprend des engagements à l'ouverture de négociations sur certaines questions liées aux échanges et à l'environnement. L'OCDE s'attache à fournir une analyse technique sur les aspects environnementaux du Programme de Doha pour le développement et du Consensus de Monterrey sur le financement du développement arrêté en 2002, analyse qui s'inscrit également dans le cadre du suivi du Sommet de Johannesburg. Ces travaux viseront à examiner les liens entre les politiques dans les domaines des échanges, de l'environnement et de la coopération pour le développement, et contribueront à une meilleure compréhension des aspects environnementaux des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les activités environnementales de l'OCDE comprennent également des travaux visant à améliorer la surveillance réglementaire des produits chimiques. De nombreux pays de l'OCDE ont commencé à étudier les problèmes posés par les substances chimiques couramment rencontrées dans les produits alimentaires, sur les lieux de travail et dans l'environnement. L'OCDE réunit ces pays afin de coordonner leurs activités et d'élaborer



### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'OCDE publie depuis plus de 40 ans des normes internationales pour les essais de tracteurs, qui couvrent des aspects de sécurité et d'environnement comme les arceaux de sécurité, les niveaux sonores et la puissance. Elle a célébré l'essai de son 2 000<sup>ème</sup> modèle début 2003.

une approche commune permettant d'identifier et d'évaluer les substances chimiques perturbant le système endocrinien, composés qui interfèrent avec les fonctions hormonales des êtres humains et des animaux. Les pays membres ont convenu en 2002 de partager l'ensemble des informations relatives aux substances chimiques suscitant des préoccupations au plan national, en utilisant des méthodes d'essai convenues.

## Biodiversité

[www.oecd.org/env/biodiversity](http://www.oecd.org/env/biodiversity)

La biodiversité est essentielle pour le maintien de la vie. Les travaux menés dans ce domaine à l'OCDE préconisent des politiques visant à la fois l'utilisation durable de la biodiversité et sa préservation. Dans un monde où de nombreuses personnes sont soucieuses de la qualité de l'environnement, mais qui met ce dernier au service d'un développement économique procurant des avantages immédiats, les arbitrages qui assurent le maintien de la biodiversité doivent être effectués avec soin. Or, comment mesure-t-on la valeur d'une forêt tropicale humide, ou d'un cours d'eau non pollué, pour l'économie ou le bien être d'un pays ? L'OCDE a publié au début de 2002 un *Manuel d'évaluation de la biodiversité : guide à l'intention des décideurs*, qui propose quelques réponses à ces questions. L'ouvrage s'appuie sur des méthodes à caractère économique pour évaluer des aspects non marchands de la biodiversité tels que les forêts, ce qui permet très souvent de leur donner des valeurs explicites. Il devient ainsi possible de procéder à une comparaison directe entre la valeur de la biodiversité et celle d'autres biens échangés sur les marchés – et les pouvoirs publics peuvent plus aisément trouver le juste équilibre entre l'utilisation économique de la biodiversité et sa préservation. Ces travaux contribuent à la promotion et à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations unies.

Une autre publication, intitulée *Mobiliser les marchés au service de la biodiversité : Pour une politique de conservation et d'exploitation durable*, sortira début 2003. Cette publication explore des domaines dans lesquels des marchés ont été créés, essentiellement par le secteur privé, afin que l'utilisation durable de la biodiversité devienne une conséquence naturelle du jeu des forces du marché au lieu d'être imposée par les pouvoirs publics.

Les activités d'ouverture ont également pris une certaine importance dans les travaux sur la biodiversité, et des ateliers ont été organisés à Oaxaca (Mexique) et Dakar (Sénégal) sur les incitations en faveur de la conservation de la biodiversité, l'évaluation de la biodiversité et la création de marchés. Ces manifestations ont apporté aux travaux de l'OCDE sur la biodiversité un éclairage particulier pour les personnes qui sont en mesure d'appliquer au quotidien les enseignements qui s'en dégagent. D'autres ateliers sont en préparation pour l'Asie et l'Europe centrale.

En 2003, les travaux sur la biodiversité se poursuivront avec un certain nombre de projets. Les aspects distributifs de la politique en matière de biodiversité constitueront un important domaine de travail, l'OCDE s'attachant à identifier les « gagnants » et les « perdants » du fait de l'action publique – ainsi que les modalités de répartition des avantages entre ces groupes. Un projet de suivi sur la création de marchés figure également à l'ordre du jour qui prévoit notamment le parachèvement d'un *Manuel pour la création de marchés de la biodiversité*. Un atelier en relation avec ce manuel est prévu en 2003, afin d'examiner des études de cas de créations de marché.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le travail de l'OCDE permet aux gouvernements de trouver le bon équilibre entre l'utilisation économique de la biodiversité et sa sauvegarde.



Quelle valeur attribuer à une forêt tropicale humide ou à un lac non pollué ? Cet ouvrage propose différents moyens de déterminer la valeur de la biodiversité.



Des travaux ont également débuté sur les risques associés aux rejets intentionnels de produits chimiques et biologiques dangereux, et une réunion consacrée à la lutte contre le terrorisme et aux nouveaux risques pour la sécurité liés aux produits chimiques a été organisée à la mi-2002. Des représentants de pays de l'OCDE, d'organisations internationales, d'associations industrielles et d'autres organisations non gouvernementales se sont réunis pour échanger des informations et tirer mutuellement des enseignements de leurs expériences. Un atelier de suivi sera consacré aux problèmes critiques de communication sur les risques et d'information du public.

## Échanges et environnement

[www.oecd.org/ech/tradenv](http://www.oecd.org/ech/tradenv)  
[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

Tant la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Doha que le Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg ont souligné le rôle important des échanges dans la réalisation de l'objectif du développement durable. À l'OMC, des négociations sont en cours pour réduire ou éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires visant les biens et services environnementaux. L'OCDE contribue au processus de négociation en réalisant des travaux analytiques sur les questions liées à la définition et à la classification des biens d'environnement.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les pays de l'OCDE considèrent de plus en plus le progrès social et la réduction de la pauvreté comme des éléments indissociables du développement durable.

En outre, l'OCDE a contribué par ces travaux aux discussions commerciales en cours sur les avantages que l'élimination ou la réduction des pratiques restrictives ou des distorsions faussant les échanges pourraient avoir pour le commerce, l'environnement et le développement. En novembre 2002, l'OCDE a consacré un atelier aux effets des mesures environnementales sur l'accès aux marchés pour les pays en développement. Elle examine également les obstacles commerciaux et les débouchés créés pour les pays en développement par les obligations d'étiquetage à des fins environnementales.

## Agriculture durable

[www.oecd.org/agriculture](http://www.oecd.org/agriculture)  
[agr.contact@oecd.org](mailto:agr.contact@oecd.org)

Le secteur agricole compte parmi les grands utilisateurs d'eau et de terre, et s'il inflige des dommages à l'environnement il exerce aussi des effets bénéfiques dans ce domaine. Les gouvernements se sont engagés à poursuivre la libéralisation des échanges et la réforme des politiques agricoles, à réduire les aides et à s'orienter vers des formes qui faussent moins les échanges et sont moins préjudiciables à l'environnement. Les travaux menés à l'OCDE visent essentiellement à fournir des analyses et des conseils quant aux stratégies fondées sur l'action publique ou les marchés qui sont de nature à promouvoir une agriculture durable en faussant le moins possible les échanges. Un inventaire interactif détaillé des mesures prises par les pouvoirs publics pour s'attaquer aux problèmes environnementaux en agriculture sera accessible en ligne en 2003. Des travaux sont aussi consacrés aux liens entre l'agriculture, l'environnement et la libéralisation des échanges dans les secteurs de l'élevage porcin, de la production laitière et des grandes cultures. Les principaux indicateurs agro environnementaux présentant un intérêt pour les pays de l'OCDE sont actuellement mis à jour, l'objectif étant de publier en 2004 les principales tendances dans les pays de l'OCDE.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

31 % des revenus des agriculteurs dans les pays de l'OCDE proviennent des politiques gouvernementales.

L'OCDE a également analysé les effets du changement climatique sur l'agriculture, notamment les incidences sur les approvisionnements en eau, et un atelier sur l'agriculture biologique a été organisé en septembre 2002 afin d'examiner l'impact de différents systèmes agricoles sur l'environnement.

L'OCDE est la principale source de données sur les subventions agricoles. Sur la base de ces données et des résultats d'un atelier consacré en 2002 aux subventions dommageables

pour l'environnement, ainsi que des indicateurs agro-environnementaux et d'un inventaire des politiques agro-environnementales, l'évaluation des mesures prises par les pouvoirs publics en 2003 contribuera à la définition de principes visant une conception et une mise en œuvre satisfaisantes des politiques en la matière.

## Aspects sociaux du développement durable

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)  
[marco.mira@oecd.org](mailto:marco.mira@oecd.org)

De tout temps, les questions d'environnement ont occupé une place de choix dans le débat sur le développement durable. Plus récemment, cependant, les aspects sociaux sont également venus sur le devant de la scène, tant au niveau international que national. Les besoins économiques et sociaux des pays les plus pauvres ont occupé une place tout aussi importante, dans l'ordre du jour du Sommet mondial pour le développement durable de 2002, que les thèmes environnementaux qui avaient dominé le Sommet Planète Terre à Rio, 10 ans plus tôt. Parallèlement, plusieurs pays de l'OCDE intègrent de façon plus complète, dans leurs stratégies ou plans nationaux de développement durable, des enjeux sociaux comme la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'importance de donner à tous les individus les compétences requises pour rivaliser sur un marché du travail plus flexible, et les besoins spécifiques des enfants et des minorités ethniques.

Les travaux de l'OCDE sur les aspects sociaux du développement durable suivent deux voies principales. La première consiste à examiner les liens directs entre les conditions environnementales et sociales. Pour contribuer à une meilleure compréhension de la relation entre les conditions environnementales et sociales, l'OCDE procède notamment à une analyse des effets de la politique de l'environnement sur l'emploi et la redistribution des revenus, et à des travaux sur la démocratie et l'éducation en matière d'environnement.

La deuxième voie s'inscrit dans une perspective plus vaste et consiste à examiner le rôle des systèmes de protection sociale dans l'instauration de sociétés mieux intégrées. Ces systèmes comprennent non seulement des programmes gouvernementaux, tels que les prestations de chômage ou les prestations pour enfants à charge, mais aussi le soutien apporté par les familles, les collectivités et les entreprises. Chacun a un rôle important à jouer pour promouvoir des sociétés mieux intégrées, réduire la pauvreté, protéger les individus contre un ensemble de risques, et faciliter l'ajustement structurel. Toutefois, la pérennité de ces institutions nécessite la prise en compte d'un ensemble de pressions persistantes (comme la baisse des taux de fécondité, l'évolution des structures familiales, l'affaiblissement des liens communautaires, les pressions migratoires et la situation persistante de pauvreté et d'exclusion) qui compromettent leur capacité de produire des résultats. Un rapport évaluant ces enjeux et les moyens d'y faire face est en préparation pour la mi-2003, en réponse à une demande formulée par les ministres en 2001 qui souhaitaient une analyse plus approfondie des aspects sociaux du développement durable.

Le rapport examine la façon dont diverses pressions influent sur les systèmes de protection sociale tout au long de la vie des personnes. Il étudie les moyens de réduire les possibilités de conflit entre les tendances sociales, économiques et environnementales, et insiste sur le fait que les systèmes de protection sociale sont indispensables non seulement dans les pays industrialisés mais aussi dans les pays en développement et en transition.



Ce livre offre une étude complète des tendances de consommation des ménages dans cinq domaines clés : la consommation alimentaire, les transports liés au tourisme, la consommation d'eau et d'énergie et la production de déchets. L'analyse met en évidence une aggravation des impacts environnementaux liés aux activités des ménages au cours des 30 dernières années et son intensification probable dans les 20 prochaines années.

## Pêcheries

L'année 2002 a constitué une date importante pour la pêche, les gouvernements ayant confirmé leurs engagements en faveur de meilleurs régimes de gestion des pêcheries. Les travaux de l'OCDE dans ce domaine portent sur les questions de marché et d'échanges ; la pêche illégale, non déclarée et non réglementée ; et l'intégration des instruments économiques et fondés sur le marché dans la gestion des pêcheries. Ils apportent une contribution opportune et importante au plan d'application défini lors du sommet de Johannesburg. En 2002, le Comité des pêcheries a parachevé deux grandes études qui contribuent à assurer des pêcheries durables et responsables : *Les coûts de gestion des pêcheries* et *La libéralisation du secteur de la pêche : Sa portée et ses effets*.

### Table ronde sur le développement durable

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)  
vangelis.vitalis@oecd.org

La notion de durabilité a pénétré la quasi-totalité des sphères de l'action publique au cours des 15 dernières années, mais son succès en tant que principe unificateur d'action et de conduite constitue également son talon d'Achille. Comme l'exigence de durabilité touche maintenant pratiquement tous les secteurs, la possibilité d'un programme d'action clair et ciblé est compromise.

La Table ronde sur le développement durable de l'OCDE a été créée au niveau ministériel pour prendre en compte ces questions. En 2002, ses travaux ont aidé les ministres à préparer la Conférence des Nations unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) en février, de même que le Sommet mondial de Johannesburg pour le développement durable.

Les ministres des pays de l'OCDE et de certains pays en développement ont rencontré les dirigeants de grandes sociétés multinationales, d'organisations intergouvernementales et d'ONG, avant et après la réunion de Monterrey, pour voir comment améliorer les synergies entre l'aide publique au développement (APD) et l'investissement direct étranger (IDE). Un rapport détaillé a été établi par les participants et adressé à Johannesburg.

La Table ronde a également tenu en juillet une session spéciale sur les points d'achoppement politiques rencontrés dans la préparation de Johannesburg ; des ministres de pays de l'OCDE et de certains pays en développement déterminants y ont participé, ainsi que des représentants d'autres organisations internationales, d'ONG et de groupements d'entreprises. La réunion a été l'occasion de réfléchir sur les priorités pour le Sommet.

À la fin de l'année, la Table ronde a tenu une réunion sur l'éco-étiquetage au service du développement durable, à laquelle ont participé des ministres de pays en développement et de pays développés, ainsi que le Commissaire européen au commerce, Pascal Lamy. Les responsables d'organismes internationaux de certification, ainsi que des dirigeants d'entreprises et des responsables d'ONG ont également figuré au nombre des participants. La discussion a porté sur la voie à suivre pour régler les problèmes que les systèmes d'éco étiquetage engendrent à l'échelle mondiale dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement.

En 2003, la Table ronde reprendra certains des thèmes essentiels du Plan d'application de Johannesburg, tels que la gestion durable des pêcheries et les questions de gouvernance liées au développement durable. ■



Cette publication passe en revue les principaux changements qui ont affecté le secteur de la pêche mondiale et présente une analyse en profondeur des perspectives d'avenir et des effets potentiels d'une plus grande libéralisation du marché dans ce secteur.

## Gouvernance

[www.oecd.org/corporate](http://www.oecd.org/corporate)  
[www.oecd.org/gov](http://www.oecd.org/gov)  
 corporate.affairs@oecd.org  
 pum.contact@oecd.org

Une bonne gouvernance est essentielle pour le développement économique, social et environnemental à long terme. Mais en même temps, l'efficacité du cadre juridique, réglementaire et institutionnel revêt une importance cruciale pour le développement continu du secteur des entreprises, qui doit générer une grande partie de la richesse dans les économies de l'OCDE.

L'OCDE aide les gouvernements à détecter les besoins évolutifs de la collectivité et des marchés, puis à adapter leurs systèmes et politiques pour y répondre. La réussite de ce travail dépend au plus haut point d'un dialogue continu sur les politiques entre les décideurs des organismes du secteur public et du secteur privé et les représentants de la société civile, dans les économies membres comme dans les économies non membres.

En 2002, les travaux ont été axés sur l'efficacité des administrations publiques et sur les mesures propres à favoriser une bonne gouvernance dans le secteur public et dans celui des entreprises. L'analyse a visé notamment la lutte contre la corruption, la responsabilité, la participation des citoyens à l'élaboration des politiques, la promotion de bonnes pratiques et l'encouragement au respect de normes de comportements éthiques élevées.

### Corruption

[www.oecd.org/bribery](http://www.oecd.org/bribery)  
 daf.contact@oecd.org

La ratification et la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales ont presque été achevées en 2002, et l'Organisation s'emploie désormais à renforcer la Convention et à améliorer son efficacité. En octobre 2002, 34 pays avaient ratifié la Convention, entrée en vigueur en février 1999, ou avaient adhéré à celle-ci. (L'Irlande n'a pas encore déposé son instrument de ratification.) La Convention définit comme un délit le fait d'offrir, de promettre ou d'accorder un paiement illicite à un agent public étranger afin d'obtenir ou de conserver des contrats internationaux.

Renforcer la Convention requiert de la vigilance afin d'éviter les failles potentielles qui pourraient compromettre ces objectifs. L'Organisation continuera d'examiner s'il convient d'ajuster les instruments existants pour s'assurer que des questions telles que le rôle des partis politiques étrangers et des candidats à une fonction publique à l'étranger dans les transactions entachées par la corruption, ou le rôle des filiales étrangères, trouvent une réponse. Elle étudiera également d'autres questions d'actualité concernant la corruption dans le secteur privé.

Améliorer l'efficacité implique une plus grande attention à la manière dont les pays mettent en œuvre la législation nationale pour rendre illégale la corruption d'agents publics étrangers et pour supprimer la déductibilité fiscale des paiements illicites correspondants. Il faut en outre informer régulièrement le public des mesures prises par les gouvernements pour respecter la Convention. Les examens des lois nationales des 31 pays destinées à mettre en œuvre la Convention sont déjà disponibles sur Internet, et on y ajoutera, dès qu'ils seront achevés, des examens de la façon dont les pays appliquent ces lois. Jusqu'ici, l'OCDE a évalué l'application de la législation en Allemagne, aux États-Unis et en Finlande. En 2003 seront examinées les mesures prises par la Bulgarie, le Canada et la France pour mettre en vigueur la Convention, puis viendront l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.



Les ententes injustifiables constituent les violations les plus flagrantes du droit de la concurrence. Quels sont les outils les plus appropriés pour les combattre ? Dans cette publication, l'OCDE décrit une méthode « de la carotte et du bâton » de plus en plus efficace.

## Gouvernement d'entreprise

[www.oecd.org/corporate](http://www.oecd.org/corporate)  
[corporate.affairs@oecd.org](mailto:corporate.affairs@oecd.org)

Un bon gouvernement d'entreprise est une condition nécessaire pour garantir le bien-fondé des pratiques commerciales et l'intégrité des marchés, comme l'ont souligné un certain nombre de cas notoires de défaillance du gouvernement d'entreprise au cours de l'année écoulée. L'OCDE s'est affirmée comme une organisation internationale de premier plan dans ce domaine, notamment grâce aux Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE qui, depuis 1999, servent de référence internationale pour le dialogue sur l'action à mener.

Mais certains aspects de la vague récente de défaillances d'entreprises ont démontré que les mutations rapides des marchés – transactions toujours plus complexes, internationalisation croissante, utilisation d'instruments financiers sophistiqués et nouvelles structures d'entreprise – ont pris de court le régime de surveillance des marchés.

Au vu de ces développements, la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE de 2002 a décidé d'intensifier les travaux de l'Organisation sur le gouvernement d'entreprise et d'avancer de 2005 à 2004 la date d'achèvement de l'évaluation prévue des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE. L'objectif est de faire en sorte que les Principes de l'OCDE conservent leur pertinence en tant que référence mondiale de la politique de gouvernement d'entreprise et contribuent à l'amélioration des pratiques de gouvernement d'entreprise dans le monde entier.

Les Principes constituent l'une des 12 normes clés pour des systèmes financiers solides définies par le Forum international sur la stabilité financière, et ils sont largement utilisés par les responsables des politiques, les autorités de tutelle et les acteurs du marché dans les pays de l'OCDE et ailleurs. En mai 2002, l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) a également recommandé à ses membres d'adopter comme référence les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE.

Le vaste programme relatif au gouvernement d'entreprise engagé par l'OCDE avec des pays non membres de l'Organisation est entré dans une nouvelle phase majeure en 2002. Les Tables rondes régionales sur le gouvernement d'entreprise en Amérique latine, en Asie, en Europe du Sud-Est et en Russie ont toutes donné lieu à des réunions fructueuses dans le courant de l'année, offrant une instance de haut niveau pour le dialogue sur l'action à mener entre décideurs, responsables des réglementations, opérateurs du marché et représentants de la société civile. Chaque table ronde régionale formule des objectifs d'action et des priorités de réforme dans un Livre blanc sur le gouvernement d'entreprise. La table ronde sur la Russie a publié son Livre blanc en avril 2002, et les tables rondes d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe du Sud-Est devraient achever les leurs d'ici au milieu de 2003. Les tables rondes s'attacheront ensuite à la mise en application des dispositifs. Ces tables rondes sont organisées dans le cadre d'un accord de coopération avec le Groupe de la Banque mondiale et bénéficient du concours du Forum mondial sur le gouvernement d'entreprise et de partenaires régionaux.

## Responsabilité des entreprises

[www.oecd.org/daf/investment/guidelines](http://www.oecd.org/daf/investment/guidelines)  
daf.contact@oecd.org

Le rapport annuel 2002 sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales a révélé que la promotion et l'utilisation des Principes avaient sensiblement progressé. Les Principes directeurs définissent des principes et normes volontaires pour un comportement responsable des entreprises dans divers domaines, notamment l'emploi et les relations professionnelles, les droits de l'Homme, l'environnement, la publication d'informations, la concurrence, la fiscalité, la science et la technologie. Les 37 gouvernements qui ont souscrit aux Principes directeurs ont pris un engagement contraignant de les promouvoir et de veiller à ce qu'ils soient respectés par les entreprises multinationales opérant sur ou à partir de leur territoire. Ces Principes sont également mentionnés dans plusieurs accords internationaux, notamment l'Accord d'association entre l'Union européenne (UE) et le Chili, conclu en mai 2002. Plus d'une vingtaine d'affaires relevant des Principes directeurs sont actuellement examinées par les points de contact nationaux des pays adhérents. Nombre d'entre elles concernent des questions qui sont au cœur du débat sur la mondialisation, telles que la situation des droits de l'Homme au Myanmar ou les opérations de relocalisation dans la Ceinture du cuivre zambienne.

La responsabilité des entreprises est un aspect clé des travaux sur les entreprises multinationales ; en juin 2002, une table ronde de l'OCDE a été consacrée à la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les travaux futurs sur la responsabilité des entreprises et les Principes directeurs de l'OCDE exploreront et encourageront la contribution cruciale que les sociétés peuvent apporter dans la lutte contre la corruption.



## Fiscalité

[www.oecd.org/taxation](http://www.oecd.org/taxation)  
daffa.contact@oecd.org

Le commerce et les investissements transfrontalières seraient fortement entravés si les flux d'échanges et d'investissements étaient imposés deux fois, d'abord dans le pays d'origine, puis dans celui de la résidence. Le Modèle de convention fiscale de l'OCDE et le réseau mondial de conventions fiscales qui s'en inspire contribuent à écarter le danger d'une double imposition en spécifiant des règles consensuelles claires pour l'imposition du revenu et de la fortune. Mais il faut réexaminer constamment la Convention pour répondre à de nouvelles questions fiscales et à l'évolution du cadre d'activité des entreprises. Une mise à jour faite en 2002 couvre la restriction du droit aux avantages conventionnels, la clarification des règles anti-abus nationales, la définition des versements dans le cadre du commerce électronique au regard de la convention, les seuils d'imposition des bénéficiaires des non-résidents et l'assistance au recouvrement de l'impôt. Le Modèle de convention couvre également les opérations commerciales entre différentes parties d'un groupe multinational. Les prix de transfert – paiements pour des échanges de biens ou de services entre deux composantes d'une même entreprise multinationale – peuvent différer des prix du marché pour différentes raisons, notamment la planification fiscale. Le principe de pleine concurrence exposé dans le Modèle de convention vise à faire en sorte que la tarification des transferts au sein du groupe corresponde à la tarification entre des entreprises indépendantes, et que la base d'imposition soit ainsi équitablement répartie. Les travaux sont actuellement axés sur plusieurs domaines, notamment les prix de transfert et les options d'achat d'actions, ainsi que l'application du principe de pleine concurrence au commerce électronique. En 2002 a été lancé un projet d'amélioration du règlement des différends (y compris par l'arbitrage) entre autorités fiscales, sur les questions liées aux prix de transfert et aux conventions. Cette activité devrait s'avérer utile aux contribuables en

## Les pratiques fiscales dommageables

[www.oecd.org/taxation](http://www.oecd.org/taxation)  
[daffa.contact@oecd.org](mailto:daffa.contact@oecd.org)

Les travaux sur les pratiques fiscales dommageables sont un élément clé des efforts de l'OCDE vers la transparence, la bonne gouvernance et une coopération internationale renforcée dans le domaine de la fiscalité. Cette action ne vise pas seulement à améliorer la capacité des gouvernements d'appliquer des lois fiscales nationales, mais elle s'inscrit dans l'effort d'ensemble en vue de promouvoir l'intégrité et la stabilité du système financier international et d'élargir la communauté des nations qui adhèrent aux normes internationales.

Le climat plus ouvert et plus concurrentiel qui s'est instauré ces dernières années a eu de nombreux effets positifs sur les systèmes fiscaux, notamment une réduction des taux d'imposition et un élargissement des assiettes fiscales. Toutefois, certaines pratiques fiscales ou de nature connexe sont anticoncurrentielles et peuvent miner ces gains, par exemple lorsque les gouvernements mettent en place des pratiques visant à encourager le non-respect de la législation fiscale d'autres pays. En définitive, la confiance des contribuables dans le système – et dans l'administration publique en général – s'amenuise. En effet, les contribuables honnêtes ont le sentiment qu'ils sont traités de façon inéquitable et que l'État est incapable de faire appliquer sa propre législation fiscale.

Depuis 1998, l'OCDE a coordonné les actions de façon que tous les pays puissent coopérer à l'élimination des pratiques fiscales dommageables. L'Organisation a établi des Principes directeurs pour traiter les régimes fiscaux préférentiels dommageables dans les pays membres, elle s'est efforcée d'obtenir l'engagement de respecter les principes de transparence et d'échange effectif de renseignements en matière fiscale de la part des juridictions identifiées dans le rapport *Towards Global Tax Co-operation* (Vers une coopération fiscale globale) paru en 2000, et elle a élargi son dialogue pour rechercher la coopération d'autres économies non membres. La réussite du projet à ce jour est mise en lumière par le fait que sept seulement des juridictions identifiées comme étant des paradis fiscaux en 2000 se sont abstenues de prendre des engagements en faveur de la transparence et de l'échange de renseignements, tandis que 31 d'entre elles l'ont fait. La Principauté d'Andorre, le Libéria, le Liechtenstein, les Îles Marshall, Monaco, Nauru et Vanuatu ont été inclus dans une liste de paradis fiscaux non coopératifs publiée en avril 2002.

Les pays de l'OCDE et un certain nombre de juridictions engagées ont établi un modèle d'accord sur l'échange de renseignements en matière fiscale qui est utilisé à l'heure actuelle comme base des accords bilatéraux et pour la révision de l'article 26 du Modèle de convention fiscale de l'OCDE concernant le revenu et la fortune. La totalité des 31 juridictions engagées, partenaires actifs de l'OCDE, ont été invitées à coopérer avec les membres de l'OCDE en vue d'élaborer des normes comptables pour une plus grande transparence. Un groupe de contact informel composé de quatre membres de l'OCDE et de quatre partenaires participants a été mis en place pour mieux coordonner la coopération sur des questions d'intérêt commun.



réduisant la fréquence de la double imposition. De nombreuses juridictions non membres de l'OCDE participent activement aux travaux concernant les conventions fiscales et les prix de transfert.

## Fiscalité et commerce électronique

[www.oecd.org/e-commerce](http://www.oecd.org/e-commerce)  
daf.contact@oecd.org

La fiscalité a toujours été un aspect clé de l'évolution du commerce électronique. Devant l'effondrement des sociétés Internet, on pourrait être tenté de croire que les problèmes fiscaux suscités par les percées technologiques rapides des années 1990 ont disparu. Mais la technologie est toujours présente et continue de se développer, aussi les responsables des politiques fiscales et les administrateurs fiscaux ne peuvent pas relâcher leur vigilance. Bon nombre des questions relatives à la fiscalité concernent maintenant la capacité des sociétés de toute taille d'opérer à l'échelle mondiale, ainsi que le développement d'une économie du numérique, en particulier dans les secteurs des services et des biens immatériels.

Les travaux de l'OCDE dans ce domaine continuent de s'appuyer sur les Conditions cadres d'Ottawa sur la fiscalité approuvées par 30 pays membres et non membres de l'OCDE en 1998. Les résultats de ces travaux en ce qui concerne l'administration de l'impôt et les impôts sur la consommation, notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), seront publiés en 2003. L'OCDE entreprend une nouvelle série de publications intitulée « Orientations pour les administrations fiscales en matière d'impôt sur la consommation » qui formulera des conseils concernant les impôts sur la consommation, et notamment leurs aspects internationaux, et qui abordera les questions liées au commerce électronique. Parallèlement, la série « Orientations en matière d'administration de l'impôt », destinée à faciliter le partage de connaissances et d'expériences par les administrations fiscales du monde entier, va aussi de l'avant. Les aspects de l'administration relatifs au commerce électronique, en particulier les systèmes de paiement électronique et l'identification des entreprises sur Internet, constitueront le principal thème de cette série. Les travaux sur la fiscalité directe se poursuivront au-delà de 2003 après l'incorporation de quelques conclusions antérieures dans la mise à jour 2002 du Modèle de convention fiscale.

## Concurrence

[www.oecd.org/competition](http://www.oecd.org/competition)  
dafclp.contact@oecd.org

Une bonne politique de la concurrence améliore la croissance économique et le niveau de l'emploi. Une application efficace du droit de la concurrence, des institutions robustes dans ce domaine et une réforme réglementaire axée sur la concurrence sont essentielles à la croissance et à la prospérité à long terme.

La lutte dirigée par l'OCDE contre les ententes injustifiables s'est amplifiée en 2002 avec l'achèvement de la phase II du programme de l'Organisation dans ce domaine. Au cours de cette phase, les pays ont promulgué de nouvelles lois prévoyant des amendes maximales plus lourdes dans les affaires d'ententes et ils ont autorisé le recours à de nouveaux instruments d'enquêtes, notamment la clémence envers les dénonciateurs d'agissements répréhensibles, dans le cadre des enquêtes sur les ententes. Mais surtout, de nombreux pays s'emploient désormais activement à poursuivre les ententes – le nombre d'affaires dans ce domaine est à la hausse. Dans le cadre de la phase III, lancée en 2003, les travaux seront axés sur les questions de préjudice, les sanctions efficaces, les outils d'enquête et la coopération internationale. Les résultats feront l'objet d'un rapport au Conseil de l'OCDE en 2005.



Une table ronde organisée en 2002 a permis de définir les pratiques exemplaires dans un certain nombre de domaines, notamment l'examen des fusions sur les marchés très évolutifs, la tarification de l'accès dans les industries de réseau et le pouvoir de marché dans le secteur de l'électricité. En 2003 seront examinées les fusions dans les médias, les pratiques d'éviction prédatrices, la concurrence et la politique à l'égard des consommateurs et les activités marchandes des administrations publiques. Un recueil des débats sur les pratiques exemplaires est disponible sur Internet ([www.oecd.org/competition](http://www.oecd.org/competition)).

En 2002, des examens des politiques nationales de la concurrence et de la réglementation sectorielle ont été réalisés pour la Finlande et la Turquie. L'Allemagne, la France et la Norvège seront examinées en 2003.

### Gestion des affaires publiques

[www.oecd.org/gov](http://www.oecd.org/gov)  
[pum.contact@oecd.org](mailto:pum.contact@oecd.org)

La gestion des affaires publiques joue un rôle central dans les performances économiques, sociales et environnementales des pays. La façon dont les institutions publiques fonctionnent et le cadre dans lequel elles opèrent influencent de façon cruciale le choix des politiques et leur degré de réussite. La structure de gouvernance publique détermine aussi le niveau de corruption et la qualité de démocratie que connaissent les citoyens des pays membres. Les travaux de l'OCDE dans ce domaine sont axés sur l'efficacité et l'efficience de l'administration et sur la création de conditions propices au développement des marchés et des régions. De plus en plus, ils prennent en compte les liens entre gestion des affaires publiques et gouvernement d'entreprise, étant donné la transformation en « entreprises » de nombreux segments de l'administration et l'évolution de la relation entre secteur public et secteur privé.

En 2002, l'OCDE a lancé un programme de trois ans sur la modernisation du secteur public, qui a pour but d'examiner les effets sur l'État des changements intervenus dans la fonction publique. La première vague de réformes du secteur public dans les pays de l'OCDE visait à élaborer de nouveaux instruments et procédés pour accroître l'efficience administrative. Mais il est désormais clair que ces réformes fondées sur des instruments peuvent avoir des effets imprévus et qu'un même instrument est susceptible de produire des résultats très variables d'un pays à l'autre. Le programme sur la modernisation du secteur public examinera notamment le potentiel et les limites des objectifs de résultat et des indicateurs de haut niveau, la mutation des fonctions publiques et le rôle critique du leadership, ainsi que la montée en puissance des agences centrales dans l'administration publique moderne.

L'élaboration des Lignes directrices de l'OCDE pour la gestion des conflits d'intérêt dans le service public, qui paraîtront début 2003, répond à un besoin croissant d'intégrité et de transparence dans le secteur public. Les relations de plus en plus étroites entre les entreprises et le secteur public suscitent de nouvelles formes de conflit entre les intérêts privés individuels et les devoirs publics. Les Lignes directrices offrent un cadre de référence pour examiner les solutions existantes et moderniser les mécanismes conformément aux bonnes pratiques en usage dans les pays de l'OCDE.

### Réforme de la réglementation

[www.oecd.org/puma/regref](http://www.oecd.org/puma/regref)  
[cesar.cordova@oecd.org](mailto:cesar.cordova@oecd.org)

En 2002, l'OCDE a réalisé des examens de la réforme de la réglementation au Canada, en Pologne, au Royaume-Uni et en Turquie, ce qui porte à 16 le nombre des pays examinés depuis le lancement du programme en 1998. Les examens de l'Allemagne,



La dernière décennie a vu la ville de Glasgow changer de façon spectaculaire, du point de vue social, économique et physique. Cette étude examine certaines des importantes initiatives qui ont facilité cette métamorphose en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Glasgow doit se fixer un sentier d'évolution plus viable pour parvenir à une plus grande cohésion sociale, en s'appuyant sur une tradition ancienne de partenariats et d'innovation.

## Gouvernance publique partagée

[www.oecd.org/puma/agencies](http://www.oecd.org/puma/agencies)  
elsa.pilichowski@oecd.org

Une bonne gouvernance publique suppose que l'on se préoccupe non seulement de l'évolution des relations entre gouvernements, citoyens et parlements, mais aussi du fonctionnement efficace de l'administration elle-même. Il convient donc de s'intéresser à la « gouvernance publique partagée » – autrement dit la multitude d'organismes publics tels que les universités, les hôpitaux et les agences de régulation qui fonctionnent avec un certain degré d'autonomie vis-à-vis des administrations centrales. Dans de nombreux pays, ces organes représentent plus de la moitié de l'emploi public et des dépenses publiques centrales, mais ils n'ont pas donné lieu à une étude exhaustive dans l'optique de la gouvernance. Font-ils l'objet d'une surveillance appropriée de la part de l'État ? Dans quelle mesure sont-ils tenus de rendre des comptes ?

Pour la plupart des gouvernements des pays de l'OCDE, la mise en place de ces organismes a été une expérience largement positive. Elle a pour effet d'accroître l'efficacité et l'innovation, d'instaurer une gestion des services plus proche des citoyens, de nouer des partenariats plus efficaces entre les différents niveaux d'administration, d'impliquer les citoyens et le secteur privé ou les organisations représentatives de la société civile dans la gestion des agences et de permettre aux administrations centrales de se consacrer en priorité à l'élaboration des politiques.

Cependant, la séparation institutionnelle peut créer de nouveaux problèmes. Dans la plupart des pays, l'objectif n'est plus de créer de nouveaux organismes mais de trouver un équilibre approprié entre responsabilité et autonomie et de passer du contrôle des ressources à une gestion axée sur les résultats. Dans certains pays, les questions concernant notamment la façon d'assurer la cohérence des politiques ou de maintenir un service public cohérent ont pris une importance cruciale. Les questions relatives aux ressources humaines, s'agissant en particulier de la possibilité de maintenir la mobilité des personnels entre des entités séparées présentant des statuts, des profils de carrière ou des mécanismes de rémunération différents, s'avèrent également importantes dans une société vieillissante fondée sur le savoir.

En 2002, l'OCDE s'est attaquée à ces questions parmi d'autres dans l'étude *Les autres visages de la gouvernance publique : Agences, autorités administratives et établissements publics*. Cette publication contient des données comparatives et des analyses uniques sur la gouvernance publique partagée, mais aussi sur les problèmes rencontrés pour gérer des organismes autonomes dans neuf pays de l'OCDE. Créant un langage commun et formulant quelques concepts généraux, elle représente un important outil d'analyse pour les gouvernements et les chercheurs. Les travaux en cours dans ce domaine s'appuient sur les efforts déployés par un groupe d'experts nationaux depuis 2001, et bénéficient de discussions avec un grand nombre d'experts internationaux. Le thème de la gouvernance publique partagée présente aussi une grande pertinence pour les activités d'ouverture. SIGMA (Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion) a largement participé à ce projet.



de la Finlande, de la France et de la Norvège seront effectués en 2003. Chaque rapport évalue les réformes récentes et propose aux décideurs publics des options d'action spécifiques.

Ces examens font apparaître que la réforme de la réglementation peut se traduire par des prix plus bas, un éventail de choix plus large pour les consommateurs et des biens et services de meilleure qualité, à quoi s'ajoutent des normes environnementales, sociales, régionales et de sécurité élevées. Les réformes améliorent la compétitivité des pays et atténuent les tensions commerciales en supprimant les multiples entraves internes au commerce et à l'investissement.

Le rapport *Politiques de régulation dans les pays de l'OCDE : De l'interventionnisme à la gouvernance de la régulation*, publié en 2002, évalue l'expérience passée et propose des orientations pour la création d'institutions et la mise en place d'outils afin d'améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilité des régimes réglementaires. Cette étude met aussi en évidence plusieurs problèmes majeurs pour l'avenir, notamment en ce qui concerne les moyens de réduire les formalités administratives, le rôle des organes régulateurs indépendants dans des secteurs vitaux tels que les télécommunications ou l'électricité, et le lien entre la politique réglementaire et la croissance économique et la productivité.

L'OCDE a aussi mis en route une série de projets afin de partager avec les pays non membres son expérience des dispositifs de gouvernance dans les entreprises et dans le secteur public. L'une des principales priorités est le dialogue sur les politiques avec la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), la Chine, l'Europe du Sud-Est et la Russie.

## Développement territorial

[www.oecd.org/territorial](http://www.oecd.org/territorial)  
[territory.contact@oecd.org](mailto:territory.contact@oecd.org)

Un développement économique positif au niveau national n'est pas toujours synonyme de progrès dans toutes les régions : les analyses territoriales conduites par l'OCDE montrent que les disparités au sein des pays se sont accentuées ces dernières années. Les examens territoriaux de l'OCDE consacrés à plusieurs pays membres (tout récemment le Canada et le Mexique) ont fait apparaître que les régions retardataires possèdent souvent des possibilités de développement cachées. Les politiques régionales actuelles devraient donc viser ce potentiel inexploité et s'attaquer aux causes profondes du déséquilibre régional, au lieu de procéder à une simple redistribution de revenu.

Transférer des compétences aux niveaux régional et local ne suffit pas. Une coopération transversale est nécessaire pour renforcer les capacités et établir des opérations plus efficaces avec les régions fonctionnelles. Aussi, les examens territoriaux de l'OCDE au niveau régional mettent de plus en plus l'accent sur des thèmes spécifiques tels que le développement transfrontalier, la gouvernance multi-niveaux et le développement métropolitain. ■

# Tirer le meilleur parti des nouvelles technologies

[www.oecd.org/science](http://www.oecd.org/science)  
dsti.contact@oecd.org

Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont l'un des principaux moteurs de l'évolution économique, et contribuent de façon significative à la croissance et à la création de richesse. L'OCDE aide ses pays membres à tirer parti du progrès technologique pour doper la croissance économique et réaliser d'autres objectifs sociaux comme la création d'emplois et la préservation de l'environnement. L'OCDE analyse les politiques dans le domaine des TIC. En outre, elle élabore de nouveaux indicateurs et outils analytiques pour suivre les tendances de l'offre et la demande de TIC, ainsi que le rôle des TIC dans la croissance et la productivité. Les incidences sociales des TIC sont également étudiées, notamment leur potentiel en matière de développement et de réduction de la pauvreté, de même que les possibilités offertes par l'administration en ligne.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Si le nombre des personnes raccordées à Internet augmente constamment dans les pays de l'OCDE, moins de la moitié en font un usage quotidien.

## Tirer parti des TIC

[www.oecd.org/ict](http://www.oecd.org/ict)

Quel sera le rôle des TIC dans la croissance future ? Avec quelle efficacité les pays exploitent-ils la science ? Qui finance la recherche et le développement (R&D) et où ceux-ci sont-ils les plus efficaces ? Quelle est la situation des grandes économies non membres de l'OCDE à cet égard ? L'OCDE propose des réponses à toutes les questions qui sont au cœur de l'économie de l'information. Parmi les faits nouveaux intervenus en 2002, figure notamment la première évaluation systématique de la capacité des pays à utiliser la science au service du progrès économique et social. L'édition 2002 du rapport biennal *Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE* a montré que le secteur privé apporte une part croissante du financement de la R&D, ce qui réduit le rôle des pouvoirs publics. Les *Perspectives*, publiées tous les deux ans, évaluent également les enjeux technologiques que doit relever la Chine après son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce. La Chine a également accédé au statut d'observateur au Comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE en 2002.

Le grave ralentissement observé au cours des 18 derniers mois dans l'industrie des TIC a suscité des interrogations sur le rôle de ces technologies dans la croissance économique future. Dans l'édition 2002 de la publication biennale des *Perspectives des technologies de l'information de l'OCDE*, il apparaît toutefois que les perspectives de l'industrie des TIC restent solides et que le secteur aura un rôle significatif à jouer dans la prochaine reprise. Les *Perspectives* donnent un aperçu des principales tendances et questions de politiques générales. Par ailleurs, elles explorent en détail le secteur du logiciel – qui connaît une croissance et une transformation rapides – l'essor du commerce électronique et les obstacles à son développement, de même que les questions des compétences dans les TIC et de la fracture numérique. De nouveaux travaux ont été lancés, sur l'incidence de la prestation électronique pour les services de santé, d'enseignement et d'administration publique.

En ce qui concerne l'infrastructure qui rend possible la communication à l'échelle mondiale sur les réseaux, les travaux destinés à la publication biennale des *Perspectives des communications de l'OCDE*, à paraître début 2003, montrent clairement que malgré la crise récente des télécommunications, le secteur des services progresse de façon soutenue. Les entreprises utilisent de plus en plus Internet pour assurer leur croissance économique et aucun ralentissement dans la progression de la demande de services de communications ne s'est manifesté. L'analyse de l'OCDE continue de démontrer les avantages de la



Les technologies de l'information (TI) demeurent l'un des principaux moteurs du changement économique. L'édition 2002 des *Perspectives des technologies de l'information* décrit les principales évolutions intervenues dans les industries et dans les entreprises qui fournissent des biens et des services liés aux TI.

## Biotechnologie

[www.oecd.org/biotechnology](http://www.oecd.org/biotechnology)  
[icgb@oecd.org](mailto:icgb@oecd.org)

La biotechnologie a une incidence de plus en plus grande sur nos vies, dans des domaines qui vont de la science et de l'industrie à la santé et à l'agriculture. L'OCDE, avec près d'une vingtaine d'années d'expérience des questions liées à la biotechnologie et un solide bilan sur les questions de sécurité, aide à faire en sorte que les progrès de la biotechnologie et des sciences du vivant contribuent à une croissance économique durable.

Les travaux de l'OCDE ont montré, par exemple, que le fait d'intégrer avec succès la biotechnologie dans des processus industriels aussi divers que le blanchiment du papier ou la fabrication de vitamines permet des retombées aussi bien économiques qu'environnementales.

Une conférence tenue à Lisbonne en 2002 a examiné les moyens de faire en sorte que la biotechnologie contribue pleinement à la lutte contre les maladies infectieuses, qu'il s'agisse de nouvelles maladies apparues au XXe siècle, comme le SIDA, ou de la résurgence de fléaux, comme la tuberculose. Les participants ont lancé un appel pour le renforcement de la coopération et des partenariats entre les pouvoirs publics, les organisations charitables et les entreprises bio-pharmaceutiques dans les pays développés et en développement.

Les pays de l'OCDE œuvrent déjà ensemble pour tirer le meilleur parti des technologies fondées sur la biotechnologie et la génétique, dans leurs systèmes de santé et plus généralement dans leur économie. Un atelier de l'OCDE, organisé à Berlin début 2002, a par exemple été consacré au système des brevets et des licences pour les inventions génétiques. Les participants ont constaté que de manière générale cet atelier fonctionne comme prévu en favorisant la diffusion des technologies liées à la santé.

Nous ne parviendrons toutefois à récolter tous les fruits de ces progrès que si la biotechnologie est utilisée de façon sûre et sans danger. L'OCDE jouit d'un bilan international enviable dans l'élaboration et la diffusion de principes d'évaluation scientifique de l'innocuité des organismes vivants modifiés. L'année écoulée a été le théâtre d'avancées significatives dans ces travaux, avec notamment l'élaboration d'un document d'orientation sur la formulation d'un identificateur unique pour les plantes transgéniques. L'identificateur peut être utilisé pour consulter les informations dans les bases de données de l'OCDE, et d'ailleurs, relatives aux produits biotechnologiques modernes approuvés, essentiellement pour des applications agricoles.

Les pays doivent également pouvoir mesurer et comprendre les incidences de la biotechnologie. L'OCDE a approuvé une définition statistique provisoire de la biotechnologie que les pays utilisent dans les enquêtes nationales sur la recherche et le développement. Une « enquête type » est également en cours de réalisation devant permettre aux pays membres de mesurer l'utilisation et le développement de la biotechnologie par les entreprises de biotechnologie.

C'est un fait regrettable que la recherche sur la biotechnologie soulève des questions de sécurité nationale et internationale. Les maladies infectieuses, par exemple, sont des vecteurs potentiels de bio-terrorisme. L'OCDE contribue à réduire les accès illégitimes aux ressources biologiques qui pourraient être détournées comme armes de terreur, en élaborant par exemple une norme internationale qui interdira l'accès des terroristes aux agents infectieux dans les répertoires nationaux, tout en garantissant que les chercheurs qui luttent contre les maladies continueront de bénéficier de ces précieuses ressources biologiques.



Lisa Kelly (Australie),  
Présidente du Groupe d'étude  
de l'OCDE sur la sécurité  
des nouveaux aliments destinés  
à la consommation humaine  
et animale.

libéralisation et le besoin d'assurer l'ouverture des marchés pour que ces bénéfices et cette croissance se maintiennent. D'autres travaux ont porté sur des questions clés de la politique de réglementation, comme l'ouverture à la concurrence des services de téléphonie locale, le recours aux obligations de service universel sur les marchés à large bande et la concurrence entre plates-formes technologiques.

### Renforcer la confiance dans les réseaux

La confiance dans les réseaux est vitale dans une société de l'information. Les travaux de l'OCDE dans ce domaine ont porté essentiellement sur la mise en œuvre des lignes directrices régissant la protection des consommateurs et de la vie privée sur Internet. Les travaux ont maintenant été étendus à la recherche sur les moteurs sociaux et économiques de la confiance dans l'économie numérique. Les travaux sur la politique à l'égard des consommateurs ont été axés sur la coopération transfrontalière pour le respect des règles, la protection des détenteurs de cartes de paiement et les moyens de résolution extrajudiciaire des litiges, tel que l'arbitrage. Les activités sur la protection de la vie privée ont également porté sur le règlement alternatif des litiges (RAL), ainsi que sur les technologies garantant de la vie privée et sur les questions de leur application. Le suivi de la Déclaration ministérielle d'Ottawa de 1998 sur la vie privée en ligne a été mené à bien ; des orientations générales et des pratiques ont été diffusées à l'intention des pouvoirs publics, ainsi que du monde des affaires et des particuliers pour promouvoir la protection de la vie privée sur Internet aux niveaux national et international. La version révisée des Lignes directrices de l'OCDE régissant la sécurité des systèmes et réseaux d'information a été achevée et publiée en 2002 (voir encadré p. 57).

### Encourager l'innovation

L'innovation est un moteur essentiel de la croissance économique et peut aider à relever un grand nombre de défis sociaux nouveaux. Le rôle de l'OCDE est d'aider à mieux comprendre comment fonctionne l'innovation et quelle est l'efficacité de la politique d'innovation. L'ouvrage *Dynamiser les systèmes nationaux d'innovation*, publié début 2002, s'appuie sur plusieurs années d'expérience des pays membres dans la promotion des pôles et réseaux d'innovation, de même que de la mobilité des personnels hautement qualifiés. L'OCDE a également lancé en 2002 des études de cas sur la façon dont fonctionne l'innovation dans des domaines comme la biotechnologie liée à la santé et l'énergie. Par ailleurs, des experts de l'OCDE ont commencé à travailler pour identifier les pratiques exemplaires dans l'utilisation des partenariats public/privé pour le développement et la commercialisation de nouvelles technologies. Cette étude internationale consistera à comparer l'élaboration, la mise en œuvre, la gouvernance et les résultats des partenariats public/privé pour la recherche et l'innovation. Elle traitera des domaines tels que la santé et l'environnement, pour lesquels la mise en commun des ressources financières et humaines profite à tous.

### Mesurer le progrès

Avec le progrès scientifique et technologique, nous devons améliorer notre capacité à suivre et mesurer ces évolutions. Le Manuel de Frascati de l'OCDE, utilisé depuis quatre décennies pour mesurer la R&D, a été actualisé en 2002. Cette nouvelle édition, qui est la 6ème, englobe la R&D dans le secteur des services ; elle propose des recommandations sur la mesure de la R&D dans les entreprises de TIC et de biotechnologie ; et elle donne de nouveaux conseils sur l'enregistrement et le suivi de diverses caractéristiques du personnel de R&D, comme la répartition des hommes et des femmes. Mais comme cela est

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

En Islande et en Finlande, 10 salariés sur 1 000 travaillent dans la recherche – soit près de deux fois la moyenne de l'Union européenne.

[www.oecd.org/sti/security-privacy](http://www.oecd.org/sti/security-privacy)  
dsti.contact@oecd.org



L'argent a vocation à devenir numérique. À mesure que le public dans son ensemble se rendra compte des avantages offerts par les transactions numériques, les formes de paiement virtuelles s'imposeront. Cet ouvrage propose des raisons qui expliquent le passage de l'argent à l'ère du numérique.

[www.oecd.org/sti/statistical-analysis](http://www.oecd.org/sti/statistical-analysis)  
dsti.contact@oecd.org

## Sécurité en ligne

[www.oecd.org/ict/guidelines](http://www.oecd.org/ict/guidelines)  
[dsti.contact@oecd.org](mailto:dsti.contact@oecd.org)

La sécurité sur les réseaux est l'affaire de tous dans un monde de plus en plus dépendant des systèmes informatiques. Des structures nationales et internationales clés, depuis l'énergie et les services de santé jusqu'aux marchés financiers et aux transports, dépendent fortement de réseaux d'information interconnectés à l'échelon mondial. Dans le même temps, des ordinateurs personnels toujours plus puissants et la généralisation de l'utilisation d'Internet mettent les systèmes en ligne à la disposition de tous. Les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers ont tous besoin d'avoir la certitude qu'ils peuvent avoir une activité économique, acheter ou simplement surfer sur Internet sans risquer d'attaques de cyberterroristes, de virus ou de pirates informatiques.

Pour contrer ces menaces et réactualiser la sécurité en ligne suite aux attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les gouvernements des pays de l'OCDE ont élaboré en 2002 de nouvelles Lignes directrices régissant la sécurité des systèmes et réseaux d'information, qui sont une révision en profondeur de Lignes directrices déjà existantes, établies en 1992.

Les nouvelles Lignes directrices invitent instamment l'ensemble des parties prenantes dans notre environnement interconnecté – depuis ceux qui conçoivent et édifient un réseau jusqu'à ses utilisateurs – à contribuer à l'instauration d'une « culture de la sécurité » pour la société de l'information.

Les Lignes directrices proposent neuf principes clés à cet effet :

- **Sensibilisation** : Les parties prenantes doivent être sensibilisées au besoin d'assurer la sécurité en ligne et aux actions qu'elles peuvent entreprendre pour la renforcer.
- **Responsabilité** : Les parties prenantes sont responsables de la sécurité des systèmes et réseaux d'information.
- **Réaction** : Les parties prenantes doivent agir avec promptitude et en coopération pour prévenir et détecter les incidents et y répondre.
- **Éthique** : Les parties prenantes doivent respecter les intérêts légitimes d'autrui, comme le droit au respect de la vie privée.
- **Démocratie** : La sécurité des systèmes et réseaux d'information doit être compatible avec les valeurs fondamentales d'une société démocratique.
- **Évaluation des risques** : Les parties prenantes doivent procéder à des évaluations des risques.
- **Conception et mise en œuvre de la sécurité** : Les parties prenantes doivent intégrer la sécurité comme un élément essentiel des systèmes et réseaux d'information.
- **Gestion de la sécurité** : Les parties prenantes doivent adopter une approche globale de la gestion de la sécurité.
- **Réévaluation** : Les parties prenantes doivent régulièrement examiner et réévaluer la sécurité et les mesures de sécurité en ligne.

**Les Gouvernements** sont invités à promouvoir une culture de la sécurité par l'éducation, la formation et, si nécessaire, la modification de leur politique. **Les entreprises** sont invitées à intégrer la sécurité dans la conception et les utilisations de leurs systèmes et réseaux. **Les utilisateurs individuels** doivent être sensibilisés aux risques et aux protections existantes pour leurs systèmes et prendre les mesures voulues.

L'OCDE espère que les Lignes directrices recueilleront un large soutien en tant que norme internationale et qu'elles encourageront chacun à agir pour diminuer les risques inhérents à un monde interconnecté.



Ce rapport met en relief les changements importants apportés aux politiques relatives à la science, la technologie et l'industrie dans les pays de l'OCDE. Il comprend des chapitres consacrés aux nouvelles questions telles que l'évolution des stratégies des entreprises en matière de R&D, la concurrence et la coopération dans le processus d'innovation, et la réforme des systèmes scientifiques nationaux.

fréquemment le cas, notre capacité à mesurer un domaine qui croît et évolue aussi rapidement que celui des TIC, accuse un retard par rapport à la réalité économique et sociale. C'est la raison pour laquelle l'OCDE a réalisé deux « enquêtes types ». Celles-ci offrent une méthodologie testée et comparable au plan international pour le recueil de statistiques sur l'utilisation des TIC, que ce soit par les entreprises, par les ménages ou par les particuliers. Ainsi, l'OCDE a pu diffuser fin 2002 la publication *Measuring the Information Economy* (Mesurer l'économie de l'information), la première compilation de statistiques officielles dans ce domaine.

### Administration en ligne

[www.oecd.org/gov/Egov](http://www.oecd.org/gov/Egov)  
edwin.lau@oecd.org

Internet permet de mettre à disposition des informations et des services en ligne et d'accroître la participation des citoyens dans l'élaboration des politiques. Internet pourrait et devrait de ce fait transformer la structure et le fonctionnement des pouvoirs publics, depuis la déclaration d'impôts par voie électronique jusqu'au vote en ligne. L'OCDE étudie les moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent exploiter au mieux les TIC pour moderniser la façon dont ils fonctionnent et communiquent avec leurs citoyens. Un rapport est prévu pour début 2003. Une chose est claire, d'ores et déjà : les pouvoirs publics devront modifier leurs modes actuels de fonctionnement s'ils veulent fournir des services électroniques qui répondront aux besoins des citoyens et proposeront des solutions à des problèmes complexes de politique publique impliquant plusieurs institutions. Les différents niveaux d'administration devront notamment collaborer étroitement pour présenter au public un message en ligne cohérent. Dans la logique de la priorité donnée au citoyen dans l'administration en ligne, des représentants des utilisateurs du système secteur privé, organisations de la société civile et institutions universitaires sont associés au projet en cours.

### Études prospectives

[www.oecd.org/futures](http://www.oecd.org/futures)  
patrick.love@oecd.org

Quelles seront les questions brûlantes des prochaines décennies et aurons-nous les moyens d'y répondre ? L'OCDE n'a peut-être pas de boule de cristal pour prédire l'avenir, mais son Programme sur l'avenir à long terme permet d'être alerté très tôt sur les questions émergentes, de cerner les grandes évolutions et d'analyser les principaux sujets de préoccupation pour aider les pouvoirs publics à planifier une stratégie. L'une des questions clés est de savoir si la nature même des grands risques auxquels le monde est confronté évolue. La densité démographique augmente dans certaines villes, ce qui rend ces villes plus vulnérables à toute une foule de problèmes, de l'apparition de nouvelles maladies aux attaques terroristes. Dans le même temps, la mondialisation facilite la propagation de virus dangereux, de polluants et de défaillances techniques et, ce qui est tout aussi important, les frontières de la découverte scientifique et de l'innovation technologique reculent à une vitesse vertigineuse. Les travaux en 2002 ont porté sur les implications de ces évolutions, notamment sur l'accroissement futur potentiellement significatif de la vulnérabilité des grands systèmes tels que les services de santé, les routes ou les réseaux informatiques. Les résultats, et notamment des recommandations sur la façon de mieux gérer les risques systémiques émergents, seront publiés début 2003.

L'espace et ses utilisations – depuis l'observation de la Terre jusqu'à la télé médecine et le tourisme spatial – offrent la perspective de retombées considérables aux plans économique, social et environnemental. Toutefois, leur évolution se heurte également à de sérieux obstacles techniques, économiques et réglementaires. L'OCDE se propose de lancer en 2003 un projet biennal sur le rôle des acteurs publics et privés dans la commercialisation de l'espace et le développement de l'infrastructure spatiale. ■



Faudra-t-il obtenir un permis de construire pour les stations spatiales ? Une question que vont peut-être devoir se poser les gouvernements des pays de l'OCDE.



## — Coopération pour le développement

[www.oecd.org/dac](http://www.oecd.org/dac)  
[www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)  
[dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)  
[cendev.contact@oecd.org](mailto:cendev.contact@oecd.org)

Contribuer au développement mondial est un objectif fondamental de l'OCDE pour faire reculer la pauvreté et instaurer un développement durable à l'échelle mondiale. Les pays de l'OCDE jouent un rôle de premier plan dans ce domaine, puisqu'ils sont à l'origine de 95 % des apports totaux d'aide publique au développement (APD), lesquels se sont chiffrés à US\$ 52,3 milliards en 2001. Les travaux de l'Organisation sur le développement s'articulent pour l'essentiel autour de la question de savoir comment mettre le plus efficacement possible cette aide au service de la réduction de la pauvreté et du développement durable dans les pays en développement.

En 2002, un certain nombre de pays donateurs ont annoncé un accroissement sensible de leur aide au cours des quatre prochaines années, dans le cadre d'un redoublement des efforts déployés à l'échelon international pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), centrés sur la réduction de la pauvreté (voir encadré p. 62). Pour la plupart, ces objectifs sont ceux qu'avaient déjà retenus les pays de l'OCDE en 1996, et qui ont ensuite été repris par les Chefs d'État dans leur Déclaration du millénaire issue de l'Assemblée générale des Nations unies en 2000.

### Vers un accroissement de l'aide

[www.oecd.org/dac/stats](http://www.oecd.org/dac/stats)  
[dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

Les nations développées se sont engagées, à l'occasion d'une conférence internationale sur le financement du développement tenue à Monterrey en mars 2002, à accroître leur APD aux pays en développement, ce qui permet d'espérer un retournement radical de situation par rapport aux années 1990, au cours desquelles l'aide n'a cessé de diminuer. En vertu de ces engagements, et d'autres, l'APD pourrait augmenter de pas moins de US\$ 15 milliards en termes réels d'ici 2006, de sorte que, rapportés au revenu national brut, les apports d'aide des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE retrouveraient leur niveau de 1995, de 0,26 % de revenu national brut (RNB), contre 0,22 % en 2001.

Un accroissement de l'aide n'est toutefois pas suffisant à lui seul. La réunion de Monterrey a aussi débouché sur un engagement réciproque, en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide, reconnaissant le rôle fondamental de la bonne gestion des affaires publiques dans les pays en développement et la nécessité d'une plus grande cohérence des politiques de la part des pays donateurs. Ces engagements ont occupé une place centrale dans les débats de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres tenue en mai 2002. À l'occasion de cette dernière, une séance conjointe avec les ministres de la coopération pour le développement a été organisée pour la première fois et une déclaration spéciale, intitulée « Pour un programme d'action commun de l'OCDE au service du développement » a été publiée. Celle-ci traite de questions telles que la cohérence des politiques, la gouvernance et l'efficacité de l'aide. Une rencontre a également été organisée entre les ministres des pays de l'OCDE et des ministres africains représentant le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (voir encadré p. 60).



Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, à l'ouverture d'une Table ronde sur *Les perspectives économiques en Afrique* et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

### Efficacité de l'aide

[www.oecd.org/dac/donorpractices](http://www.oecd.org/dac/donorpractices)  
[dac.tfdp@oecd.org](mailto:dac.tfdp@oecd.org)

Améliorer l'efficacité de l'aide afin de tirer le meilleur parti des ressources limitées disponibles est une préoccupation essentielle du CAD. Ce qui retient avant tout son

## Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

[www.oecd.org/development](http://www.oecd.org/development)  
[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

En 2002, l'OCDE s'est engagée dans un nouveau processus de dialogue avec les pays africains par l'intermédiaire du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), mis en place à l'initiative des pays africains eux-mêmes pour éradiquer la pauvreté et instaurer une croissance et un développement durables. Une rencontre a eu lieu en mai entre des ministres représentant le NEPAD et des ministres des pays de l'OCDE. Ils se sont mis d'accord sur trois domaines de coopération : le partage des connaissances accumulées par l'OCDE pour ce qui est de la conception et de la mise en œuvre de dispositifs d'examen par les pairs ; le renforcement de la participation de l'Afrique aux activités de l'OCDE en direction des non-membres, notamment ses forums mondiaux ; et l'analyse de l'efficacité du point de vue du développement et de l'amélioration de la gestion de l'aide.

En juin, Wiseman Nkuhlu, Président du Comité de pilotage du NEPAD et Conseiller économique auprès du Président de l'Afrique du Sud, est venu à l'OCDE débattre des méthodes d'examen par les pairs. À cette occasion, M. Nkuhlu a déclaré que la mise en place d'un mécanisme africain d'examen par les pairs constituait un ingrédient essentiel pour la réussite du NEPAD et a souligné l'importance qu'il y avait à tirer profit de l'expérience et des compétences accumulées par l'OCDE, une des instances qui a le plus largement recours à ce type de dispositifs.

En septembre 2002, des représentants de l'OCDE se sont entretenus avec le Secrétaire exécutif et des hauts responsables de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des méthodes d'examen par les pairs et de l'expérience accumulée dans le domaine économique, de la concurrence, des échanges, de l'aide au développement, de l'environnement, des études territoriales, de la gouvernance et de l'éducation. Un représentant de la CEA a en outre participé à un examen par les pairs réalisé au sein du Comité d'aide au développement (CAD). Le Centre de développement a de son côté organisé, en collaboration avec l'Université canadienne de Victoria, une réunion d'experts sur les stratégies propres à assurer la concrétisation des objectifs du NEPAD.

En parallèle, les secrétariats de l'OCDE et de la CEA ont entrepris d'étudier les dispositions à prendre pour faciliter l'évaluation conjointe, par les pays du NEPAD et de l'OCDE, de leur performance respective au niveau (i) de la gouvernance et des progrès du développement pour ce qui est des pays africains et (ii) de la cohérence des politiques, des apports d'aide et de la gestion de l'aide pour ce qui est des pays donateurs.

Un dialogue sur les politiques à suivre s'est engagé entre l'Afrique et l'OCDE depuis le mois d'août, où un atelier régional sur le renforcement des capacités commerciales a été organisé conjointement par la CEA et l'OCDE à Mombasa. Début 2003, l'OCDE conduira un examen par les pairs des institutions de l'Afrique du Sud dans le domaine de la concurrence, une première pour un pays non membre, dans le cadre d'un programme appelé à prendre une grande ampleur en vue de renforcer les capacités dans le domaine de la concurrence en Afrique. Une grande conférence internationale sur les échanges et l'investissement sera par ailleurs organisée au Sénégal en avril 2003. D'autres initiatives visant à resserrer le dialogue sont également prévues dans des domaines où une réforme des politiques pourrait se révéler essentielle, par exemple le gouvernement d'entreprise. Le Marché commun de l'Est et du Sud de l'Afrique (COMESA) pourrait de son côté proposer une coopération sur des sujets tels que l'accès au marché, la concurrence et la fiscalité de l'investissement direct étranger.



Cet ouvrage rend compte de la somme de 40 ans d'expérience du développement et s'interroge sur les politiques et stratégies qui pourraient, à l'avenir, contribuer à remédier aux problèmes des pays en développement.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Afrique couvre une superficie égale à celle de l'Argentine, de la Chine, des États-Unis, de l'Inde, du Mexique et de l'Union européenne réunis.

attention désormais, c'est l'obtention de progrès mesurables vers les OMD dans les divers pays en développement.

Toujours par souci de renforcer l'efficacité de l'aide, le CAD fournit par ailleurs aux donateurs des conseils pratiques sur les moyens qui s'offrent à eux de simplifier leurs procédures et réglementations. Des documents recensant les bonnes pratiques dans un certain nombre de domaines, dont la coordination, la préparation des projets, ainsi que la notification et le suivi, ont été établis en 2002 et seront présentés lors d'un forum international sur le développement, prévu à Rome en 2003.

### Examens par les pairs

Les examens réciproques des politiques et programmes de coopération pour le développement ont pour but d'évaluer les performances des membres du CAD au regard de leurs propres objectifs, ainsi que des lignes directrices édictées par le Comité et des bonnes pratiques. Une enquête réalisée en 2002 a confirmé le haut degré de priorité que les membres du CAD attachent au processus d'examen, et a mis en évidence quelques améliorations susceptibles de lui être apportées. En 2002, les examens par les pairs menés au sein du CAD ont porté sur le Canada, la Commission européenne, l'Espagne, les États-Unis et la Grèce. Pour la première fois, des observateurs de pays en développement ont été associés à un examen de l'aide, celui du Canada, à la demande des autorités nationales. Le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Japon et le Luxembourg seront soumis à l'examen de leurs pairs en 2003 ; un examen des activités des donateurs en Tanzanie est également prévu.

### Cohérence des politiques au service du développement

L'aide produit de meilleurs résultats, sur le plan du développement, lorsque les politiques suivies par les pays donateurs dans des domaines comme l'investissement, les échanges ou l'agriculture vont dans le même sens. Par exemple, lorsque les initiatives prises par les pays donateurs, à l'appui des efforts déployés par les pays en développement pour éviter ou minimiser les conflits violents, sont associées à des mesures tendant à limiter les exportations d'armes. À l'inverse, le manque de cohérence des politiques réduit l'efficacité de l'aide ; à titre d'exemple, on peut citer les sommes considérables que les pays de l'OCDE dépensent en APD pour renforcer les capacités commerciales des pays en développement alors que dans le même temps ils limitent l'accès de ces pays à leurs marchés.

Les travaux que l'OCDE prévoit de lancer sur la cohérence des politiques au service du développement viseront à déterminer les retombées des politiques suivies par les pays de l'OCDE pour les pays en développement. En outre, elle mettra en évidence des moyens plus efficaces de promouvoir le développement, notamment par un redoublement des efforts déployés dans le cadre du Programme de Doha pour le développement afin de faire en sorte qu'une nouvelle vague de libéralisation des échanges mondiaux profite au mieux aux pays en développement.

### Échanges et développement

En réponse au Programme de Doha pour le développement, l'OCDE a renforcé l'attention portée au développement dans ses travaux sur les échanges. Un atelier, tenu à Hong Kong, Chine, en juin, a rassemblé plus de 80 participants venus de pays de l'OCDE

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les économies africaines ont connu en 2002 une croissance plus rapide que la zone OCDE.



Cet ouvrage annuel passe en revue la situation économique et les évolutions probables à court terme d'un certain nombre de pays africains. Il propose en outre une synthèse comparative des perspectives des pays africains, et replace l'évolution des économies africaines dans le contexte économique mondial.

[www.oecd.org/ech/tradepolicy/development](http://www.oecd.org/ech/tradepolicy/development)

[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

et d'ailleurs pour débattre de questions sur l'investissement, la concurrence, la transparence dans la passation des marchés publics et la facilitation des échanges. Cette manifestation était organisée en collaboration avec le forum pour la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et les autorités de Hong Kong. Un deuxième atelier a eu lieu en décembre à New Delhi, en Inde, pour examiner les problèmes d'accès au marché que soulèvent les exigences environnementales des pays de l'OCDE pour les pays en développement.

Lors d'un atelier régional sur le renforcement des capacités commerciales, tenu au Kenya en août, la question de savoir comment l'Afrique pourrait exploiter efficacement les échanges et les investissements pour atteindre une croissance plus élevée et faire reculer la pauvreté, a par ailleurs été abordée. L'OCDE a aussi entrepris d'organiser une conférence internationale sur les échanges et l'investissement en Afrique, qui aura lieu à Dakar, au Sénégal, en avril 2003.

## Les Objectifs du millénaire pour le développement

[www.oecd.org/dac/goals](http://www.oecd.org/dac/goals)  
[dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fournissent un repère autour duquel rallier les efforts en vue du développement international d'ici 2015. Ils sont au nombre de huit, appelant respectivement la réduction de moitié de l'extrême pauvreté, l'universalisation de l'éducation, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, la baisse de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, le respect de l'environnement et la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

En 2002, de nombreux donateurs ont promis d'accroître leur aide dans les années à venir car il devenait évident que la simple poursuite des tendances actuelles n'offrirait pas toutes les garanties d'atteindre les OMD. Si le rythme des progrès enregistrés en Asie de l'Est et du Sud se maintient, la concrétisation des objectifs est en bonne voie dans cette région. Par contre, les avancées obtenues en Amérique latine sont lentes, et dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie centrale, la situation est stationnaire, lorsqu'elle ne se dégrade pas. L'objectif fixé pour la réduction de la pauvreté pourrait être atteint à l'échelle mondiale grâce aux progrès observés en Asie de l'Est, mais en Afrique subsaharienne rien n'a changé, que ce soit au niveau de la pauvreté monétaire ou de la malnutrition. Quant à la baisse de la mortalité infantile, au rythme actuel, elle ne sera que d'un quart à l'échelle mondiale en 2015, alors que l'objectif fixé est de deux tiers.

De nombreux pays ont encore une chance d'atteindre les OMD d'ici 2015, mais cela nécessitera l'instauration d'un partenariat en vue de mobiliser les ressources nationales et internationales indispensables, et de favoriser l'instauration des conditions économiques et institutionnelles voulues. Le Programme de Doha pour le développement, les engagements qui ont été pris d'inverser la tendance à la baisse de l'APD et des initiatives telles que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) constituent quelques signes prometteurs. Les nations développées n'en doivent pas moins de toute urgence remédier aux incohérences de leurs politiques, notamment en matière d'accès à leur marché.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les pays de l'OCDE dépensent six fois plus pour les subventions à l'agriculture que pour l'aide aux 5 milliards d'habitants du monde en développement.

## Assistance technique au renforcement des capacités commerciales

[www.oecd.org/dac/trade](http://www.oecd.org/dac/trade)  
<http://tcdb.wto.org>  
[dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

Les besoins d'assistance technique liée au commerce et de renforcement des capacités constituent un axe central du Programme de Doha pour le développement. En septembre, l'Organisation a fait paraître un CD-ROM rassemblant plus de 40 publications et rapports analytiques de l'OCDE concernant les échanges, instrument précieux pour aider les instances gouvernementales et le public à se faire une idée plus précise des problèmes de politique commerciale et des procédures de négociation. En décembre, l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce ont par ailleurs rendu accessible une base de données facile d'utilisation fournissant des informations sur les activités d'assistance technique liée au commerce et de renforcement des capacités.

## Pauvreté et santé

L'investissement dans le domaine de la santé est fondamental pour le développement économique et la réduction de la pauvreté. L'amélioration de la santé est aussi un objectif important de développement et occupe à ce titre une place de choix dans les OMD. Une politique de santé favorable aux pauvres ne se limite pas à assurer la fourniture de soins de santé accessibles et de qualité, mais englobe aussi des mesures dans divers domaines qui ont des retombées pour la santé des pauvres tels que l'éducation, la nutrition, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Elle implique également une action d'envergure mondiale sur le plan des échanges et le financement de la recherche médicale, compte tenu de l'impact que ces éléments ont sur la santé et la pauvreté dans les pays en développement. En 2002, le CAD a approfondi ses travaux dans ce domaine, sur la base des *Lignes directrices du CAD : La réduction de la pauvreté* entérinées par les ministres en 2001. Un nouvel ouvrage de référence, dont la publication est prévue début 2003, recense les principales composantes d'une approche de la santé favorable aux pauvres et définit un cadre d'action.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Inde exporte davantage de logiciels que d'articles de prêt-à-porter.

## Centre de développement de l'OCDE

[www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)  
[cendev.contact@oecd.org](mailto:cendev.contact@oecd.org)

Le Centre de développement de l'OCDE s'applique à mieux faire comprendre les problèmes économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays en développement, et à mettre à la disposition de ces derniers les connaissances, informations et expériences accumulées par les pays de l'OCDE au cours de leur propre processus de développement. En 2002, pour célébrer son 40<sup>ème</sup> anniversaire, le Centre a fait paraître un ouvrage intitulé *Retour sur le développement*, sorte de bilan du développement au cours des quatre dernières décennies où est abordé tout un éventail de questions, concernant notamment le développement durable, la mondialisation, la lutte contre la pauvreté et la libéralisation des échanges et des investissements.

En 2002, le Centre a également publié, en collaboration avec la Banque africaine de développement, la première édition d'une revue qui sortira désormais tous les ans sous le titre *Perspectives économiques en Afrique*. Le Président du Sénégal, Abdoulaye Wade, premier Chef d'État africain à effectuer une visite à l'OCDE, est venu à Paris pour le lancement de la publication. Ce premier numéro couvre 22 pays africains. Le deuxième, à paraître début 2003, en couvrira 30.

*Compétitivité des échanges : Renforcer les capacités en Afrique subsaharienne* fournit pour sa part un aperçu des travaux sur l'intégration des pays en développement au système

commercial mondial. Il en ressort que malgré la sensible amélioration des politiques ces dernières années, l'insuffisance des services de soutien aux échanges, le manque de cohérence des décisions des pouvoirs publics et le niveau élevé des coûts de transaction continuent de faire largement obstacle à l'expansion des activités d'exportation dans cette région.

En 2002, les travaux sur la finance et les entreprises ont été centrés sur les moyens qui s'offrent aux pays en développement pour faire face aux mouvements de capitaux à court terme, aux modifications apportées par les banques à leur modèles de détermination du risque-pays, aux changements induits dans les réglementations par l'évaluation que les organismes de notation font des risques extérieurs, et enfin sur les avantages et coûts potentiels de l'adoption par les pays en développement de différents régimes de politique monétaire.

Les activités relatives à la lutte contre la pauvreté ont quant à elles privilégié la question de savoir en quoi une réforme des institutions et des politiques peut contribuer à rehausser l'efficacité des dépenses d'éducation et de santé, améliorer l'accès aux technologies modernes de l'information et des communications, renforcer l'implication du secteur privé et accroître la prise de décision de chacun. Ces thèmes ont été approfondis dans le cadre d'une série de publications et d'un certain nombre de consultations organisées dans des pays de l'OCDE et en développement. La lutte contre la pauvreté appelant une meilleure information et un engagement plus étroit des citoyens des pays de l'OCDE, le Centre a par ailleurs publié début 2003 un ouvrage intitulé *L'opinion publique contre la pauvreté* synthétisant les données existantes sur le point de vue du public concernant la politique d'aide dans les pays membres du CAD.

### Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est une instance informelle visant à faciliter les liens entre les pays de l'OCDE et les pays d'Afrique occidentale de même qu'entre le secteur public et le secteur privé. En 2002, les travaux sur le développement régional, axe central des activités du Club, ont été centrés sur la compétitivité, la gouvernance et la démocratie, la relance du développement au sortir d'un conflit et l'intégration régionale.

Le secrétariat du Club a entrepris d'actualiser ses informations sur les évolutions structurelles dans cette partie du monde, en procédant à un examen critique des structures de soutien existant dans le secteur privé et à une analyse des structures sous-tendant l'agriculture à caractère familial. Il a aussi lancé un projet pilote d'intégration régionale au sortir d'un conflit dans l'Union du fleuve Mano (Guinée, Libéria et Sierra Leone). Des activités se mettent par ailleurs en place à l'appui du développement local dans la région de Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso, dans la région du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali. Le Club élabore actuellement un document cadre pour des travaux sur la gouvernance, qui paraîtra en 2003.

Le Club a aussi poursuivi le transfert au Partenariat régional pour le développement municipal, de la gestion régionale de sa méthode d'analyse de l'économie locale en Afrique de l'Ouest, ECOLOC. ■



(de gauche à droite)  
Ishaq Nadiri, Conseiller économique  
auprès du Président Karzai  
de l'Afghanistan ; Chekeba Hachemi,  
Premier secrétaire à l'Ambassade  
d'Afghanistan auprès de l'Union  
européenne et Présidente  
d'Afghanistan Libre ;  
Robert Oakley, ancien Envoyé  
spécial des États-Unis  
pour la Somalie.

[www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)  
[sahel.contact@oecd.org](mailto:sahel.contact@oecd.org)

# Relations de coopération avec les non-membres

[www.oecd.org/ccnm](http://www.oecd.org/ccnm)  
ccnmcont@oecd.org

L'OCDE travaille avec plus de 70 économies non membres du monde entier pour engager le dialogue sur les politiques à suivre et pour partager les expériences riches et variées des unes et des autres dans le domaine des politiques publiques. Ces relations de coopération couvrent un large éventail de sujets d'intérêt mutuel, puisant dans les vastes connaissances et l'expérience de l'Organisation.

Le Centre pour la coopération avec les non-membres constitue le point d'ancrage des relations de l'OCDE avec les non-membres, relations qui évoluent constamment afin de prendre en compte de nouveaux développements tels que le Programme de Doha pour le développement (voir encadré p. 32) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (voir encadré p. 60).

## Forums mondiaux de l'OCDE

[www.oecd.org/ccnm/globalforum](http://www.oecd.org/ccnm/globalforum)  
ccnmcont@oecd.org

Les Forums mondiaux de l'OCDE fournissent un cadre de dialogue avec les non-membres sur des questions fondamentales d'intérêt commun. Les Forums visent actuellement huit domaines : le développement durable, l'économie du savoir, la gouvernance, les échanges, l'agriculture, l'investissement international, la fiscalité et la concurrence.

Le **Forum mondial sur le développement durable** se concentre actuellement sur le financement et l'environnement. Les travaux sur ce thème, y compris une conférence en avril 2002 et une table ronde ministérielle en juin, ont fait partie de la contribution de l'OCDE au Sommet mondial pour le développement durable, qui s'est tenu à Johannesburg en septembre (voir encadré p. 40). Les travaux sur le financement environnemental se poursuivront en 2003, et mettront l'accent sur le financement de l'eau.

En 2002, le **Forum mondial sur l'économie du savoir** s'est focalisé sur la cohérence des politiques gouvernementales et les cadres de la réglementation de l'économie du numérique. Ce Forum lancera de nouveaux travaux en 2003 sur la sécurité des systèmes et des réseaux d'information.

Comment mettre au point une législation solide, un cadre institutionnel et des partenariats public/privé pour instaurer une administration ouverte et un meilleur gouvernement d'entreprise ? Tel était l'objet des réunions du **Forum mondial sur la gouvernance** en 2002.

Une conférence du **Forum mondial sur les échanges** portant sur le développement et les échanges a rassemblé de hauts fonctionnaires du monde entier pour discuter de la meilleure façon d'aborder l'investissement, la concurrence, la passation des marchés publics et la facilitation des échanges dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, au cours du cycle actuel des pourparlers multilatéraux sur les échanges.



(de gauche à droite)

Le Ministre autrichien des affaires économiques et du travail, Martin Bartenstein, avec le Secrétaire général adjoint de l'OCDE, Richard Hecklinger, lors de la signature d'une déclaration visant à attirer l'investissement en Europe du Sud-Est, à Vienne, en juillet.

## Afrique du Sud

[www.oecd.org/ccnm/exploratory](http://www.oecd.org/ccnm/exploratory)  
[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

La coopération entre l'Afrique du Sud et l'OCDE s'est renforcée ces dernières années. Depuis 1999, l'Afrique du Sud a été invitée à participer à plusieurs réunions ministérielles de l'OCDE, notamment en 2002 en tant que membre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (voir encadré p. 60).

Actuellement, les activités avec l'Afrique du Sud portent principalement sur la fiscalité, la politique de la concurrence et la gouvernance, mais ce pays prend part aux travaux de l'OCDE dans un large éventail de domaines, y compris la politique de la science et de la technologie, les systèmes de semences et les normes de qualité des fruits et légumes.

La fiscalité joue un rôle essentiel pour l'Afrique du Sud. Le gouvernement a besoin d'augmenter ses recettes fiscales nationales pour financer l'investissement. Il se doit d'avoir un système fiscal stable et équitable pour attirer l'investissement direct étranger (IDE) ainsi que pour améliorer l'infrastructure matérielle, l'environnement social, les structures juridiques et institutionnelles. L'OCDE a travaillé avec l'Afrique du Sud sur les moyens d'améliorer les conditions et l'infrastructure budgétaires propices à l'IDE, ainsi que sur la façon d'utiliser les mécanismes budgétaires pour générer des recettes affectées au développement. En 2002 ont été organisés des ateliers sur les prix de transfert. Pour 2003, l'OCDE prévoit des manifestations régionales sur l'audit des multinationales et sur les principes applicables en matière de prix de transfert, organisées avec la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC).

Le dialogue entre l'OCDE et l'Afrique australe sur la bonne gouvernance facilite l'apprentissage à partir des diverses expériences acquises par les pays de l'OCDE en matière de gestion publique. En 2002, les travaux comprenaient un séminaire à l'intention des hauts fonctionnaires gouvernementaux sur la gestion et la gouvernance des actifs immobiliers publics, ainsi que des travaux conjoints sur la comptabilisation en droits constatés. Un séminaire organisé pour les membres de la Commission du budget des deux chambres du Parlement d'Afrique du Sud a exploré les différentes façons de mettre en œuvre les exigences imposées par la constitution en matière de contrôle parlementaire.

Le travail sur la politique de la concurrence vise à réduire les pratiques anticoncurrentielles et les distorsions institutionnelles de la concurrence, et à aider les consommateurs à satisfaire leurs besoins de première nécessité, et à obtenir d'autres produits, à des prix compétitifs. La politique de la concurrence peut aider les agriculteurs produisant pour leur subsistance et les exploitants qui ont des difficultés à maintenir leur entreprise, à obtenir des matériaux à faible coût et à vendre leurs produits sur des marchés plus concurrentiels. La réforme de la concurrence peut, quant à elle, stimuler l'innovation, l'esprit d'entreprise et la croissance d'un secteur dynamique de petites et moyennes entreprises. La croissance économique globale s'en trouvera stimulée et cela contribuera à attirer le capital privé. En 2003, l'Afrique du Sud deviendra le premier pays non membre à subir un examen rigoureux par ses pairs de ses institutions de la concurrence, sous l'égide du Forum mondial de l'OCDE sur la concurrence.



Le Ministre du commerce sud africain, Alexander Erwin, lors de la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres en mai.



En 2002, le **Forum mondial sur l'agriculture** a été axé sur les préoccupations des pays en développement au sujet des échanges agricoles dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. On a examiné ce qu'il est possible de faire pour s'assurer que les pauvres bénéficient des avantages potentiels de la réforme des échanges agricoles, et pour atténuer d'éventuels effets négatifs. L'OCDE s'emploie avec d'autres institutions internationales à améliorer l'analyse des politiques, pour qu'elles soient mieux conçues et tiennent compte des circonstances qui prévalent dans les pays en développement.

Le **Forum mondial sur l'investissement international** offre une plateforme pour partager les normes et pratiques exemplaires en matière de politiques publiques. Les conclusions d'une conférence qui a eu lieu en février 2002 sur « L'investissement direct étranger (IDE) et l'environnement : enseignements du secteur minier » ont trouvé un écho au Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg. En décembre à Shanghai, le Forum a abordé les exigences imposées par les pouvoirs publics afin d'attirer l'IDE pour le développement. Sept pays non membres de l'OCDE ont signé la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales, principal instrument de l'OCDE relatif à l'investissement, et d'autres devraient faire de même bientôt.

Une grande partie des travaux du **Forum mondial sur la fiscalité** porte sur la promotion des normes OCDE, comme par exemple le Modèle de convention fiscale et les Principes applicables en matière de prix de transfert. L'événement phare de l'année 2002 a été une réunion sur les prix de transfert qui a rassemblé 200 négociateurs et experts de plus de 80 pays. La portée des thèmes traités par le Forum s'est élargie jusqu'à couvrir des questions telles que l'audit des multinationales, la fraude et l'évasion fiscale, et l'établissement de modèles fiscaux.

Le **Forum mondial sur la concurrence** s'est penché notamment sur la façon dont la politique de la concurrence peut contribuer au développement économique et sur la pertinence des programmes de l'OCDE en réponse aux besoins des non-membres, lors d'une réunion de quelque 60 économies en février 2002.

### Programmes régionaux et par pays

Les programmes régionaux et par pays offrent une coopération plus ciblée avec les non-membres dans trois régions : Amérique latine (voir encadré p. 69), Asie, et Europe et Asie centrale. Il existe un programme général pour chaque région, des programmes spécifiques pour des sous-régions – Europe du Sud-Est et région de la Baltique – ainsi que des programmes par pays, notamment pour le Brésil, la Chine et la Russie.

Au-delà des programmes régionaux et par pays, les non-membres peuvent aussi participer, sur invitation, aux travaux de divers organes de l'OCDE et adhérer à ses instruments. Plus de 20 non-membres participent à plus de 30 comités et autres organes subsidiaires. En 2002, Israël a souscrit à la Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales, tandis que l'Afrique du Sud devenait membre à part entière du programme de l'OCDE relatif à l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques.



Le Ministre estonien des affaires étrangères, Kristiina Ojuland, en visite à l'OCDE en octobre.

[www.oecd.org/ccnm/regional](http://www.oecd.org/ccnm/regional)  
ccnmcont@oecd.org

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
L'OCDE coopère avec plus de 70 économies dans le monde, sur des sujets allant du vieillissement de la population à la pollution de l'eau.

## Europe et Asie centrale

L'OCDE coopère avec les économies en transition d'Europe et d'Asie centrale par l'intermédiaire du Centre multilatéral pour le développement du secteur privé à Istanbul. Le Centre a été restructuré en 2002 pour jouer plus efficacement son rôle de forum régional pour l'Eurasie et l'Europe du Sud-Est. Des programmes sur les réformes fiscales et l'administration fiscale sont mis en œuvre par l'intermédiaire des Centres multilatéraux de fiscalité situés à Ankara, Budapest, Chonan (Corée) et Vienne.

En 2002, des travaux ont produit des recommandations visant à améliorer le secteur de l'eau en zone urbaine dans les économies en transition d'Europe orientale et d'Asie centrale. En 2003, les activités seront centrées sur une Conférence au niveau des ministres qui aura lieu à Kiev, en mai, sur le thème « Un environnement pour l'Europe ».

Dans le cadre de sa contribution au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, la « Charte pour l'investissement » a soutenu concrètement l'élaboration et la mise en œuvre de mesures particulières dans des domaines clés de la politique structurelle (politique et promotion de l'IDE ; aide aux entreprises ; gouvernance, concurrence et réforme de la réglementation) qui sont essentielles pour réussir la transition et accroître l'investissement privé. La Charte pour l'investissement est un partenariat « européen-atlantique-asiatique » ([www.stabilitypact.org](http://www.stabilitypact.org)) qui vise à améliorer le climat des affaires et à augmenter l'investissement privé dans l'Europe du Sud-Est.

En 2002, l'OCDE a terminé un certain nombre d'examens et de rapports sur la réforme administrative et législative en Estonie, Lettonie et Lituanie. Parmi ceux-ci, un examen du marché du travail et des politiques sociales, et des rapports sur le secteur des petites entreprises ont été réalisés dans les trois pays.

Le mandat du programme Sigma a été renouvelé en 2002, jusqu'à fin 2004. Cette initiative conjointe de l'OCDE et de la Commission européenne continue, en partenariat avec les administrations nationales, d'accompagner la réforme et la modernisation des institutions publiques dans 10 pays candidats à l'Union européenne, dans cinq pays de l'ouest des Balkans et en Turquie.

La réunion d'inauguration du Forum OCDE-Ukraine sur l'investissement et le développement des entreprises, tenue à Kiev, a été suivie de la publication en juin 2002 d'un rapport sur l'état d'avancement de la politique de l'investissement de l'Ukraine.

## Russie

Le travail avec la Russie a inclut en 2002 une réunion pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre la corruption. Une initiative majeure a été lancée pour examiner les raisons fiscales de la fuite des capitaux de Russie et pour associer plus étroitement la Russie aux travaux de l'OCDE sur les pratiques fiscales dommageables.

En juin, à Saint-Petersbourg, une table ronde a étudié la question des moyens d'attirer des IDE de qualité vers les régions de la Russie. Des discussions préliminaires ont eu lieu avant de lancer un Examen des progrès de la politique en matière d'IDE de la Russie en 2003. L'OCDE a publié sa quatrième *Étude économique* de la Fédération de

[www.oecd.org/ccnm/transitionsconomies](http://www.oecd.org/ccnm/transitionsconomies)  
[www.oecd.org/ccnm/see](http://www.oecd.org/ccnm/see)  
[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)



La Slovénie réalise depuis 1991 l'une des transitions les plus réussies d'Europe centrale et orientale vers l'économie de marché et l'affirmation nationale. Les réformes économiques définies par la voie du consensus ont créé un climat favorable à l'investissement.

[www.oecd.org/ccnm/russia](http://www.oecd.org/ccnm/russia)  
[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Un cinquième de la population mondiale – environ 1,2 milliard de personnes – vit dans une extrême pauvreté, avec un revenu par habitant de moins de US\$ 1 par jour. Plus des deux tiers d'entre eux vivent dans des zones rurales où l'agriculture est l'activité économique principale.

## Amérique latine

[www.oecd.org/ccnm/latinamerica](http://www.oecd.org/ccnm/latinamerica)

[www.oecd.org/ccnm/brazil](http://www.oecd.org/ccnm/brazil)

[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

Le programme de coopération de l'OCDE avec les pays d'Amérique latine, ainsi que le programme spécifique avec le Brésil, aide les autorités publiques à régler quelques unes des principales questions institutionnelles et politiques qui sont essentielles au progrès économique, social et institutionnel. Un dialogue régulier et cohérent avec l'OCDE constitue un ancrage utile qui peut aider à surmonter des incertitudes liées aux cycles politiques et à l'environnement international. L'OCDE peut fournir un cadre homogène à la formulation des politiques dans divers domaines, en s'inspirant de l'expérience des pays membres.

L'Argentine, le Brésil et le Chili ont été très actifs dans ce programme, bien que d'autres pays d'Amérique latine, dont les pays des Caraïbes, le Pérou et le Venezuela y participent aussi. Parmi les sujets traités, citons le suivi et l'analyse économiques, la comptabilité et la transparence en matière de gouvernance en vue de lutter contre la corruption, le gouvernement d'entreprise, la politique de la concurrence, la réforme fiscale, la politique d'investissement étranger, les marchés financiers, la réforme des assurances et des pensions, les statistiques et l'éducation.

Pendant l'année 2002, l'OCDE a aussi travaillé sur un « projet ABC » à l'analyse des sources de la croissance à long terme en Argentine, au Brésil et au Chili. Les résultats de ce travail seront publiés en 2003. Ce thème est particulièrement pertinent pour l'Amérique latine, car des contraintes externes ont souvent fait obstacle au potentiel de croissance soutenue. Cette étude permettra de mieux comprendre le lien entre les régimes de taux de change et la structure économique, la façon dont différents profils de spécialisation influent sur la capacité à maintenir des recettes d'exportation, le rôle de l'investissement direct étranger dans la spécialisation et une étude de cas détaillée sur le secteur agro-alimentaire.

L'étude ABC prépare le terrain pour la première évaluation de l'économie chilienne. Elle fournira aussi une bonne base pour des travaux futurs sur le Brésil, notamment pour sa deuxième étude économique. En approfondissant son expertise des économies latino-américaines, l'OCDE va pouvoir renforcer la coopération avec ces pays.

Également en 2002, l'OCDE et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont lancé un partenariat pour promouvoir le droit et la politique de la concurrence et encourager une plus grande compétitivité dans les économies latino-américaines. Son premier événement sera un Forum sur la concurrence qui aura lieu à Paris dans la première moitié de 2003.



*(de gauche à droite)*

Le Secrétaire général de l'OCDE,  
Donald Johnston ; le Secrétaire  
général adjoint de l'OCDE,  
Seichi Kondo ; et le Ministre  
chilien des finances,  
Nicolas Eyzaguirre Guzman,  
en visite à l'OCDE en septembre.

Russie en 2002, comprenant un examen détaillé des secteurs du gaz et de l'électricité, de l'évolution des petites entreprises et du fédéralisme budgétaire. En 2003, l'OCDE entreprendra un examen majeur de la réforme de la réglementation en Russie.

## Asie

[www.oecd.org/ccnm/asia](http://www.oecd.org/ccnm/asia)  
[www.oecd.org/ccnm/china](http://www.oecd.org/ccnm/china)  
katsuyuki.tomizawa@oecd.org

Outre le travail en cours en Asie sur la réforme financière et des pensions, un séminaire a eu lieu à Singapour sur les économies fondées sur le savoir. Après une réunion préliminaire à Shanghai début décembre 2002, l'OCDE lancera dans le cadre du dialogue sur les politiques une initiative sur les questions relatives à l'investissement dans les pays émergents d'Asie. L'étude de l'OCDE *La Chine dans l'économie mondiale : Les enjeux de la politique économique intérieure* (2001) a fait l'objet de longues discussions lors d'une réunion spéciale avec plus de 200 fonctionnaires et experts chinois à Pékin. Une étude sur la politique de l'IDE de la Chine a été lancée au début de 2002 et devrait être terminée mi-2003.

## Partenariats avec d'autres organisations internationales

L'OCDE a poursuivi l'expansion de ses relations avec d'autres organisations internationales en 2002, y compris de nouveaux partenariats avec la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. L'OCDE a aussi renforcé sa coopération avec des banques de développement régional, notamment par le biais d'un nouvel accord sur la politique de la concurrence avec la Banque inter-américaine de développement. Ce dernier sera lancé à l'occasion de la première réunion d'un Forum latino-américain sur la concurrence qui se tiendra en avril 2003. ■



# — Statistiques

[www.oecd.org/statistics](http://www.oecd.org/statistics)

[ambra.debaysers@oecd.org](mailto:ambra.debaysers@oecd.org)

L'OCDE doit en grande partie sa renommée à la qualité de ses travaux analytiques et de ses publications, laquelle repose à son tour sur la précision et l'actualité des informations produites par ses statisticiens. L'OCDE a besoin de disposer de données comparables et fiables pour mesurer et contrôler les évolutions que connaissent les pays membres et plusieurs pays non membres. À cet effet, elle promeut l'application des normes statistiques internationales et des pratiques exemplaires définies au plan méthodologique.

Les statistiques établies par l'OCDE sont extrêmement variées, allant de données annuelles et rétrospectives aux principaux indicateurs économiques, tels que la production, l'emploi et l'inflation. Elles couvrent les 30 pays membres et certains pays non membres et sont actualisées chaque mois. Ces informations sont également mises à la disposition des instances gouvernementales et du public à travers tout un éventail de publications et de bases de données statistiques spécialisées.

En plus de ses propres travaux statistiques, la Direction des statistiques de l'OCDE assure la coordination de l'ensemble des activités statistiques de l'Organisation. En 2002, l'OCDE a poursuivi la réforme de son système statistique, engagée en 2001 en vue de rehausser la qualité des données recueillies, élaborées et publiées par l'Organisation grâce à une amélioration du traitement et de la gestion des statistiques. Cette réforme prévoit notamment l'instauration d'un nouveau cadre de qualité et d'un « système d'information statistique » (voir encadré p. 72). Toutes les nouvelles activités statistiques lancées en 2003 devront respecter les prescriptions du cadre de qualité, lequel inclut une définition de la qualité, une procédure pour l'évaluation des activités statistiques nouvelles et déjà existantes, ainsi que des orientations destinées à garantir la qualité des normes internes lors de toutes les phases du processus de production des statistiques.



## Indicateurs à court terme

[www.oecd.org/statistics/indicator](http://www.oecd.org/statistics/indicator)

[stat.contact@oecd.org](mailto:stat.contact@oecd.org)

L'OCDE publie des données hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles sur les agrégats des comptes nationaux, la production, mais aussi des indicateurs composites avancés, les prix au détail, des variables financières, des données sur les échanges internationaux et la balance des paiements. Ces informations sont accessibles en ligne, sur CD-ROM et sur papier. La plus importante base de données de l'OCDE sur les indicateurs à court terme est l'édition mensuelle des *Principaux indicateurs économiques* (PEI) qui contient des séries statistiques pour les pays membres et un échantillon d'indicateurs pour d'autres économies comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde et l'Indonésie. Des communiqués de presse mensuels présentent les derniers chiffres relatifs au produit intérieur brut trimestriel, aux indicateurs composites avancés de l'OCDE, aux taux de chômage standardisés et au commerce international. Des publications méthodologiques fournissent une analyse comparative des modalités d'élaboration des indices de la production industrielle, du commerce de détail, de la construction et des prix dans les pays membres. D'autres analyses sur l'emploi, le chômage et les statistiques relatives aux salaires, notamment sur les coûts de main-d'œuvre et les gains, paraîtront en 2003. L'OCDE a aussi entrepris de mettre au point

## Refonte de la collecte des données

[www.oecd.org/statistics](http://www.oecd.org/statistics)  
gerard.salou@oecd.org

Toutes les directions de l'OCDE mènent des travaux statistiques de sorte qu'on compte à l'échelle de l'Organisation une centaine d'activités statistiques différentes, étroitement liées au travail de l'analyse. Si cette structure décentralisée permet des adaptations continues qui améliorent la précision des statistiques et leur pertinence pour l'orientation de l'action, il risque aussi d'en résulter, entre les différents types de statistiques, des disparités méthodologiques qui rendent plus difficile la réalisation d'analyses transversales. Par ailleurs, il est de ce fait plus difficile d'avoir une vue d'ensemble des statistiques disponibles à l'échelle de l'Organisation.

En plus de conduire elle-même des travaux statistiques, la Direction des statistiques fournit des orientations, définit des stratégies et coordonne les activités statistiques de l'ensemble des services de l'Organisation. En 2001, elle a mis en place une nouvelle infrastructure statistique et un cadre de qualité afin de permettre des gains d'efficacité. Cette infrastructure offrira de nouveaux outils statistiques facilitant l'utilisation de systèmes et de pratiques communs à toutes les activités statistiques de l'OCDE. Ces outils sont notamment les suivants :

- Une base centralisée d'informations détaillées concernant chaque activité, ses objectifs, les personnes qui en ont la charge et la place qu'elle occupe dans le système statistique de l'OCDE. Des précisions sur le type de données recueillies, les bases de données existantes et leur mode de diffusion y figureront aussi.
- Un glossaire de termes statistiques afin de garantir la cohérence de la terminologie et des concepts utilisés à l'OCDE. Celui-ci (accessible en ligne : [www.oecd.org/statistics/glossary](http://www.oecd.org/statistics/glossary)) contient un ensemble complet de définitions des principales variables recueillies par l'OCDE, ainsi que les principaux termes et concepts utilisés dans les publications de l'OCDE. Pour le moment, il compte environ 5 000 entrées.
- Une nouvelle base de données, appelée « séries de référence », regroupant les séries de données les plus fréquemment utilisées au sein de l'Organisation. La présentation en est normalisée et un lien est proposé avec l'entrée correspondante du glossaire, ce qui facilite l'accès à l'information.
- Un catalogue permettant de savoir où trouver telle ou telle donnée dans l'ensemble des bases de l'OCDE. Y sera adjoint un répertoire pour le stockage des « métadonnées » – autrement dit, des informations concernant les méthodes et outils utilisés pour la production des données – relatives aux bases de données de l'OCDE.
- Un « navigateur commun » permettant d'explorer les différentes bases de données internes de l'OCDE. Ce navigateur donne un accès direct à tous les outils décrits ci-dessus afin de faciliter la recherche et l'exploitation des données. Cela devrait contribuer à éviter les incohérences entre les différentes bases et rendre plus aisées pour les utilisateurs la recherche et l'extraction des données dont ils ont besoin pour leurs études analytiques. La création et la diffusion de nouvelles bases de données intégrées s'en trouveront également facilitées.

Certains éléments de la nouvelle infrastructure ont été mis en place en 2002. Ce système intégré devrait être entièrement opérationnel à la mi-2003. Ces innovations rehausseront l'efficacité et la qualité globale des travaux statistiques à l'OCDE et permettront la réalisation et la publication de nouvelles analyses transversales.



Les *Principaux indicateurs économiques* (PIE) mensuels présentent des statistiques comparatives qui permettent d'avoir une vue d'ensemble des développements économiques les plus récents survenus dans les 30 pays de l'OCDE et dans certaines économies non membres. Ils sont également disponibles sur CD-ROM et en ligne.

des normes internationales pour les statistiques économiques à court terme, notamment en ce qui concerne les services et la correction des fluctuations saisonnières.

## Comptes nationaux

L'OCDE a publié en collaboration avec les Nations unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres organisations internationales, le Système de comptabilité nationale 1993 pour une utilisation à l'échelle mondiale. Il assure la conciliation entre le système européen et ceux de l'Amérique du Nord et de l'Asie. En 2002-2003, l'OCDE a organisé des réunions d'experts auxquelles ont participé des représentants de pratiquement tous ses pays membres afin de trouver des moyens d'améliorer la qualité et la comparabilité internationale des données macro-économiques. Ces experts ont notamment débattu de questions telles que la mesure de l'investissement en logiciels, la possibilité d'assimiler les options d'achat d'action à un coût pour les entreprises, les diverses méthodes d'évaluation de l'épargne des ménages, ou l'appréciation de l'actif et du passif des ménages. Des groupes d'études se sont penchés sur le traitement des pertes liées à l'indemnisation des catastrophes dans le secteur de l'assurance, (voir encadré p. 20), des actifs incorporels ou le développement de nouvelles formes de services financiers. Ces études ont débouché sur la publication de recommandations pratiques avalisées par les experts des pays membres.

L'OCDE mène des activités statistiques dans les domaines des échanges, de l'agriculture, de l'industrie et des services, et est désormais de plus en plus la source que privilégient l'ONU pour se procurer des données sur le commerce des pays membres. Des améliorations considérables ont pu être apportées à la qualité, à l'actualité et à la comparabilité des données sur les échanges grâce aux réunions organisées régulièrement sur le sujet par l'OCDE, et qui ne trouvent d'équivalent qu'au sein de l'Union européenne (UE). L'OCDE a entrepris un réexamen complet des indicateurs sur les échanges afin d'améliorer encore les données quantitatives sur lesquelles appuyer les analyses de la mondialisation de l'économie.

L'OCDE a mis au point, en collaboration avec d'autres organismes internationaux, un manuel sur les statistiques relatifs aux échanges internationaux dans les services (*Manual on Statistics of International Trade in Services*), paru en 2002. Les statistiques et les bases de données sont régulièrement mises à jour ; elles sont accessibles gratuitement sur Internet et sont adaptées aux besoins des utilisateurs, notamment celles portant sur les petites et moyennes entreprises.

## Activités d'ouverture

L'OCDE travaille avec les économies non membres pour leur permettre de tirer parti des enseignements de l'expérience accumulée par les pays membres en matière d'élaboration de statistiques fiables et utilisables pour des comparaisons internationales. L'économie non observée, laquelle recouvre les activités informelles et souterraines, revêt une importance particulière. Souvent, ces activités ne sont pas prises en considération dans les comptes nationaux et les statistiques industrielles des pays européens en transition ou des nations en développement d'Asie et d'Amérique

latine, ce qui risque de se traduire par une sous-estimation notable du PIB et des niveaux de vie. C'est pourquoi en 2002, l'OCDE a publié un *Manuel sur la Mesure de l'économie non observée*. Les travaux destinés à assurer l'application de ses recommandations s'accéléreront en 2003.

L'OCDE encourage par ailleurs les économies non membres à réaliser des enquêtes de conjoncture s'appuyant sur le système harmonisé de questionnaires et de méthodes d'enquête utilisé dans la zone de l'OCDE et dans l'UE. Dans le cadre de ces enquêtes, les entreprises sont invitées à donner leur avis sur la situation économique du moment, ainsi que sur leurs perspectives d'embauche ou de licenciement ou sur leurs intentions d'investissement pour les mois à venir. Ce genre d'exercice s'est révélé extrêmement utile pour obtenir des informations à jour sur les évolutions économiques dans les pays où les résultats des enquêtes classiques dans l'industrie ne sont disponibles que plusieurs mois après la période de référence. En 2003, l'OCDE publiera un manuel sur la conception et la mise en œuvre des enquêtes de conjoncture et sur l'utilisation de leurs résultats pour la prévision et l'analyse économiques.

Les informations qualitatives issues des enquêtes de conjoncture peuvent être associées aux données quantitatives recueillies au moyen d'enquêtes classiques pour construire des indicateurs composites avancés permettant de prévoir les retournements du cycle conjoncturel trois à six mois avant qu'ils se produisent. Le recours à des indicateurs avancés est particulièrement précieux pour éclairer les prévisions économiques de l'OCDE. Une version simplifiée de ce système a été exportée avec succès vers la Chine, et des projets d'élaboration d'indicateurs composites avancés commencent à prendre sérieusement forme pour la Russie tandis que d'autres sont en cours de mise en œuvre en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. En 2002, l'OCDE a produit un ensemble de logiciels d'analyse conjoncturelle permettant de déterminer les variables économiques dont l'évolution anticipe celle de la conjoncture et de les combiner en un seul indicateur composite.

Les transformations de l'activité économique induites par la mondialisation ont rendu nécessaire une adaptation des méthodes statistiques utilisées pour mesurer et décrire cette activité. En collaboration avec des experts de ses pays membres et d'autres organisations internationales, comme Eurostat, l'OMC, le FMI, la Banque mondiale et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'OCDE a élaboré des lignes directrices et des recommandations pour l'établissement d'indicateurs de référence sur la mondialisation de l'économie. Ces recommandations seront récapitulées dans un manuel à paraître en 2003. La première version de ce manuel couvrira quatre domaines : l'investissement direct étranger, les activités des entreprises multinationales, la technologie et les échanges. ■



Ce *Manuel* définit et fait connaître les pratiques exemplaires utilisées pour mesurer l'économie non observée. Il couvre les activités telles que le travail non déclaré ou les revenus illégaux. Il est disponible en anglais, en français et en russe.



## — Relations extérieures et communication

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

L'ensemble des parties prenantes – qu'il s'agisse du grand public, des milieux d'affaires, des organisations professionnelles ou de la société civile – est de plus en plus impliqué dans l'élaboration des politiques publiques à l'échelon national et dans les activités d'organisations internationales telles que l'OCDE. Cette dernière mène une politique active de communication, de dialogue et de diffusion de l'information auprès de ces parties prenantes. En même temps, les travaux analytiques de l'OCDE et ses statistiques, qui permettent des comparaisons internationales, sont de plus en plus utilisées par les chercheurs et les éducateurs.

### Médias

[www.oecd.org/media](http://www.oecd.org/media)  
[news.contact@oecd.org](mailto:news.contact@oecd.org)

Le principal but de la communication avec les médias est de diffuser les informations de l'OCDE aux journalistes et, par extension, au grand public. L'économie internationale, la lutte contre le terrorisme, le développement et l'environnement ont fait la une des journaux en 2002, soulignant la pertinence des travaux de l'OCDE dans tous ces domaines. Les journalistes ont régulièrement mis en avant les travaux de l'OCDE sur ces thèmes entre autres, confirmant la réputation de l'Organisation en ce qui concerne la fiabilité de ses données et de ses analyses. Ils ont été aussi de plus en plus nombreux à se tourner vers des experts de l'OCDE pour des commentaires et des explications.

L'une des principales activités de l'année a consisté à faire connaître le travail de l'Organisation et ses compétences sur les questions de développement. Une campagne de communication a débuté avec la préparation du Sommet des Nations unies sur le financement du développement à Monterrey (Mexique) en mars, et s'est poursuivie à la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres en mai. La participation de



*(de gauche à droite)*

La Présidente de la Chambre mexicaine des représentants, Beatriz Paredes Rangel ; et le Rédacteur en chef et fondateur de *The Ecologist*, Edward Goldsmith, Royaume-Uni, au panel du Forum 2002 de l'OCDE, intitulé « Préoccupations du public face à la mondialisation ».

hauts responsables de l'OCDE et la présence des représentants chargés des relations avec les médias au Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg ont assuré une couverture médiatique réussie pour l'OCDE lors de cet événement.

Sur le front économique, les relations avec les médias ont permis de faire connaître à l'opinion mondiale les travaux de l'OCDE sur les conséquences économiques du terrorisme, alors que des scandales touchant de grandes entreprises soulignaient l'importance des travaux de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise. La publication en avril de la liste des paradis fiscaux non coopératifs a braqué les projecteurs sur les efforts déployés par l'OCDE pour conférer transparence et loyauté aux investissements financiers transfrontières.

## Forum 2002 de l'OCDE

[www.oecd.org/forum2003](http://www.oecd.org/forum2003)  
[oecd.forum@oecd.org](mailto:oecd.forum@oecd.org)

Pour renforcer la stabilité et la sécurité au niveau mondial, nous devons combler l'écart entre les « nantis et les plus démunis ». Tel était l'un des messages clés qui est ressorti du Forum 2002 de l'OCDE sur le thème « Les grands enjeux : Sécurité, équité, éducation et croissance », qui a rassemblé quelque 1 500 participants venus de 80 pays.

Le Forum de l'OCDE est une conférence internationale publique offrant aux leaders des milieux d'affaires et du monde du travail, aux personnalités de la société civile, aux ministres et aux responsables d'organisations internationales l'occasion de débattre ensemble des problèmes fondamentaux du XXI<sup>e</sup> siècle. La Ministre belge déléguée aux affaires étrangères, Annemie Neyts-Uyttebroeck, a rendu compte à la réunion annuelle de l'OCDE au niveau des ministres, des faits marquants ressortant des discussions qui ont eu lieu lors du Forum 2002.

Trois prix Nobel – Leo Esaki, Robert Mundell et Burton Richter – ont débattu des défis lancés à l'humanité à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans son discours, la Première Dame des États-Unis, Laura Bush, s'est intéressée principalement à l'éducation qui « ouvre la porte de l'espoir à tous les enfants du monde ». Le Premier ministre belge, Guy Verhofstadt, a soutenu que la mondialisation doit être mieux gérée qu'elle ne l'est aujourd'hui, tandis que les huit gagnants du premier concours de dissertation du Forum de l'OCDE présentaient leur point de vue sur la façon dont la coopération internationale peut rendre le monde meilleur.

Parmi les autres intervenants, citons Raymond V. Gilmartin, Président-Directeur général de Merck ; Claude Martin, Directeur général du WWF ; Gérard Mestrallet, Président-Directeur général de Suez ; Christine Ockrent de France Télévision ; Supachai Panitchpakdi, nouveau Directeur général de l'OMC ; Guy Quaden, Gouverneur de la Banque nationale de Belgique ; et John Sweeney, Président de l'AFL/CIO, États-Unis.

Ce dialogue ouvert avec le public se poursuivra au Forum 2003 de l'OCDE, sur le thème « Croissance, développement et prospérité », qui aura lieu à Paris les 28 et 29 avril.



Le Président-Directeur général de Suez, Gérard Mestrallet, au panel du Forum 2002 de l'OCDE intitulé « Comment assurer la sécurité de l'environnement ».

L'OCDE a aussi étendu sa politique de fournir ses informations directement aux journalistes qui couvrent un sujet particulier. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE* ont été présentées à Bruxelles, un des centres de la presse agricole européenne.

## Société civile

[www.oecd.org/publicaffairs/partnerships](http://www.oecd.org/publicaffairs/partnerships)  
extrel@oecd.org

Depuis sa création en 1961, l'OCDE a développé consultations et dialogue avec la société civile. Au début, ces derniers se faisaient principalement entre le patronat et les syndicats. Au cours de la dernière décennie, ils se sont étendus à d'autres organisations de la société civile.

En 2002, le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), [www.biac.org](http://www.biac.org), et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), [www.tuac.org](http://www.tuac.org), ont apporté de précieuses contributions aux travaux de l'OCDE, notamment dans les discussions avec des ministres de pays de l'OCDE sur la croissance économique durable et sur le cadre général de la gouvernance de l'économie mondiale. La réunion annuelle de liaison du BIAC avec le Conseil de l'OCDE a été axée sur le gouvernement d'entreprise et les grands enjeux de la croissance, tandis que celle du TUAC a porté sur les mesures à prendre pour établir une gouvernance économique mondiale qui soit cohérente, et sur le rôle de l'OCDE. Le BIAC et le TUAC ont aussi contribué de façon importante au Forum 2002 de l'OCDE, en tant que partenaires.



(de gauche à droite)  
Le Commissaire européen au commerce Pascal Lamy ; le Secrétaire général de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), John Evans ; et le Président du TUAC, et Président de l'American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), John Sweeney, à la session plénière annuelle du TUAC.

Les organisations de la société civile participent régulièrement à des consultations informelles avec l'OCDE sur un large éventail de sujets tels que l'environnement, les échanges, l'investissement, la gouvernance, la coopération pour le développement, l'alimentation et l'agriculture, et les technologies de l'information et des communications. Elles ont apporté une contribution importante aux instruments de l'OCDE, telle que la révision 2002 des Lignes directrices régissant la sécurité des systèmes et réseaux d'information. Les organisations de la société civile participent aussi au mécanisme de suivi de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, et jouent un rôle croissant dans la promotion des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Le programme de visites de l'OCDE accueille quelque 4 000 personnes chaque année – groupes de la société civile, des universités, des entreprises, des organisations professionnelles et des administrations gouvernementales.

## Parlementaires

L'OCDE entretient des relations étroites avec les parlementaires des pays membres. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe offre aux parlementaires un forum leur permettant de tenir un débat annuel sur les activités de l'OCDE. La réunion annuelle entre la Commission de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et le Secrétariat de l'OCDE est maintenant ouverte aux pays de l'OCDE ne faisant pas partie de l'OTAN. La Corée, le Mexique et la République slovaque y ont assisté en 2002.

## Site Internet

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

Le site Internet de l'OCDE contient toutes les informations de l'Organisation à la disposition du public sous forme électronique, et fournit aussi un guichet unique pour des services d'information en ligne, tels que la base de données contenant les

## Services en ligne de l'OCDE

### Un service fiable et constamment mis à jour

L'OCDE est un des fournisseurs d'information en ligne les plus innovants dans le domaine économique. Plus de 3 000 institutions dans le monde entier ont un accès direct aux bases des données et aux rapports les plus récents de l'OCDE à travers SourceOCDE, notre bibliothèque en ligne. OECDdirect, notre service d'information en ligne, assure une information immédiate concernant les nouveaux titres et statistiques, tandis que notre librairie en ligne (Online Bookshop), qui sera lancée de nouveau en 2003 dans un nouveau format, répond aux besoins de ceux qui n'ont pas accès à SourceOCDE.

### Un service gratuit d'information par e-mail

Soyez le premier informé grâce à notre service d'information e-mail gratuit personnalisé.

Un service pour tous

### Un service adapté aux réseaux des institutions

L'accès en ligne 24 h sur 24, 7 jours sur 7, au texte intégral des publications et des bases de données de l'OCDE.

Un service parfaitement adapté aux universités, entreprises, consultants et administrations

### Un service adapté aux demandes des individus

Choisissez dans notre catalogue en ligne (version papier, électronique et CD-ROM) – et maintenant, *pay-per-view*.

Un service pour les particuliers

OECD *direct*

[www.oecd.org/OECDdirect](http://www.oecd.org/OECDdirect)

SourceOCDE 

[www.SourceOECD.org](http://www.SourceOECD.org)

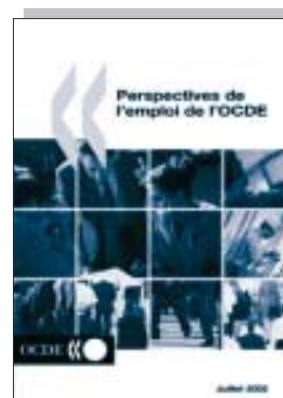
OECD  
ONLINE BOOK  
SHOP

[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

# Thèmes de l'OCDE

Toutes les publications de l'OCDE sont disponibles en ligne dans les 20 thèmes suivants :

- Agriculture et alimentation
- Comptes nationaux et Statistiques rétrospectives
  - Développement
- Économie générale et études prospectives
  - Économies émergentes
  - Économie territoriale
  - Économies en transition
- Emploi
  - Énergie
- Énergie nucléaire
- Enseignement et compétences
- Environnement et développement durable
- Finance et investissement / Assurance et retraites
  - Fiscalité
- Gouvernance
- Industrie, services et échanges
- Questions sociales / Migrations / Santé
  - Statistiques : Sources et méthodes
- Science et technologies de l'information
  - Transports



documents de l'OCDE, la bibliothèque en ligne ([www.sourceoecd.org](http://www.sourceoecd.org)), et la librairie en ligne ([www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)). MonOCDE permet aux visiteurs de personnaliser leur site pour afficher à l'écran seulement les thèmes qui les intéressent. En un clic, ils peuvent aussi accéder au Portail statistique ([www.oecd.org/statistics](http://www.oecd.org/statistics)) ou isoler de la documentation disponible sur un thème ou un pays spécifique ([www.oecd.org/countryinfo](http://www.oecd.org/countryinfo)).

Le site Internet offre une vue d'ensemble du large éventail d'activités de recherche qui ont lieu à l'OCDE. Il répond à la fois aux besoins des experts qui cherchent des renseignements techniques et aux visiteurs qui s'y rendent pour la première fois pour en savoir plus sur l'Organisation. Le site met aussi en évidence les compétences et le savoir-faire spécifiques de l'OCDE, comme les études par pays, les examens par les pairs, les pratiques exemplaires, etc. Le site est bilingue français/anglais, et une sélection de documents est aussi disponible dans beaucoup d'autres langues. Il continue d'être utilisé comme instrument de dialogue et de consultation en ligne avec le public – comme la récente consultation publique sur les questions de fiscalité transfrontière posées par les plans d'options sur titres proposés aux employés.

La qualité des consultations s'est accrue régulièrement depuis le lancement d'une nouvelle version du site, fin 2001, comme l'indique l'augmentation des pages visionnées (74 %), des documents téléchargés (200 %) et de la durée des visites. Les ressources auxquelles il est fait appel par l'intermédiaire du site Internet sont essentiellement des statistiques ou des informations générales sur l'OCDE et ses activités, montrant ainsi le rôle crucial que joue Internet dans le développement de la connaissance qu'a le public de l'Organisation. Les travaux futurs seront axés sur le développement de nouvelles particularités, par exemple des sites dédiés à certaines catégories d'utilisateurs, et sur le maintien de la qualité du contenu et des services offerts au public.

### Édition

[www.sourceoecd.org](http://www.sourceoecd.org)  
[publisher@oecd.org](mailto:publisher@oecd.org)

L'édition est un canal de diffusion essentiel pour les statistiques et les analyses de l'OCDE. Une étude comme *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie : Premiers résultats de PISA 2000*, par exemple, publiée dans le cadre du Programme de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves, a suscité un intérêt exceptionnel de la part des médias et du public, ainsi que de tous ceux qui sont directement responsables de l'élaboration des politiques d'éducation.

Au total, l'OCDE publie environ 250 livres et périodiques chaque année, ainsi que plus de 40 bases de données associées. Ces publications sont disponibles sur papier ou sur CD-Rom et peuvent être achetées auprès des distributeurs de l'OCDE et sur Internet par l'intermédiaire de SourceOECD, la bibliothèque en ligne. Le nombre d'inscrits à ce service en ligne s'est accru de 51 % en 2002. Les sessions d'utilisateurs en ligne ont augmenté de 85 % (soit 490 000 téléchargements à la fin de l'année 2002).

L'OCDE a maintenu sa tradition d'innovation dans l'édition électronique en 2002 avec l'introduction en novembre de SourceOCDE, la version en langue française de SourceOECD. Désormais, les utilisateurs peuvent choisir l'une ou l'autre des langues officielles de l'OCDE pour rechercher et consulter les publications de l'OCDE. Ce service supplémentaire a attiré beaucoup de nouveaux clients.

La diffusion des travaux de l'OCDE dans des langues autres que l'anglais et le français s'est beaucoup améliorée grâce à la traduction et à la publication en ligne de résumés.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
L'OCDE publie des informations dans presque 30 langues.

Le nombre de partenariats pour la traduction et la coédition avec des éditeurs institutionnels et privés a augmenté – l'un des plus importants étant *Comprendre le cerveau : Vers une nouvelle science de l'apprentissage*. Au total, près de 300 résumés ont été traduits en 20 langues, et plus de 100 autorisations de traduction ont été accordées dans 29 langues. En anglais et français, la diffusion a été améliorée aussi grâce à des partenariats de coédition avec des éditeurs institutionnels et privés. En 2002, les

### Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC)

[www.biac.org](http://www.biac.org)  
[biac@biac.org](mailto:biac@biac.org)

#### Bureau du BIAC :

##### Président

Bruno Lamborghini, Président, Olivetti Tecnost, Membre du Conseil de direction d'Olivetti, Président, EITO (European Information Technology) (Italie)

##### Vice-Présidents

Serge Gravel, Associé, Gravel, Otto & Associés (Canada)

Masaharu Ikuta, Président, BIAC Japon, Président, Mitsui O.S.K. Lines, Ltd. (Japon)

Erik Belfrage, Senior Vice-Président, SEB (Suède)

Jin Roy Ryu, Président, Comité de BIAC Corée, Président et Directeur général, Poongsan Corporation (Corée)

Jacques Sampré, Ancien Directeur Délégué, SANOFI (France)

Josef Siegers, Membre du Conseil exécutif, Confédération des associations patronales allemandes (BDA) (Allemagne)

Edwin D. Williamson, Partner, Sullivan & Cromwell (États-Unis)

##### Secrétaire général

Douglas C. Worth

13-15, Chaussée de la Muette, 75016 Paris

Tél. : + 33 (0) 1 42 30 09 60

Fax : + 33 (0) 1 42 88 78 38



Le Secrétaire général du BIAC, Douglas Worth. En poste depuis quatre ans, il quittera ses fonctions en juin 2003.

### Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC)

[www.tuac.org](http://www.tuac.org)  
[tuac@tuac.org](mailto:tuac@tuac.org)

#### Comité d'administration :

##### Président

John Sweeney, Président, American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO) (États-Unis)

##### Vice-Présidents

Luc Cortebeek, Président, Confédération belge des syndicats chrétiens (CSC-Belgique)

Kiyoshi Sasamori, Président, RENGO (Japon)

##### Secrétaire général

John Evans

26, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris

Tél. : + 33 (0) 1 55 37 37 37

Fax : + 33 (0) 1 47 54 98 28



Le Secrétaire général du TUAC, John Evans.

coéditions et autorisations de traduction ont représenté une diffusion additionnelle de 100 000 exemplaires.

### L'Observateur de l'OCDE

L'*Observateur de l'OCDE*, la revue grand public de l'Organisation, a célébré son 40<sup>ème</sup> anniversaire en 2002 avec une édition spéciale en décembre. Celle-ci a marqué la fin d'une année réussie durant laquelle l'*Observateur de l'OCDE* a obtenu une distinction hautement appréciée de l'*Association of Learned and Professional Society Publishers*. Dans le même temps, l'édition en ligne sous [www.observateurocde.org/](http://www.observateurocde.org/) [www.oecdobserver.org](http://www.oecdobserver.org/), portail du site principal de l'OCDE, est restée toute l'année parmi les 10 premières revues inter-entreprises listées sur Yahoo.com. L'*Observateur de l'OCDE*, s'est trouvée en tête des classements sur Google en France pour les magazines et revues économiques et politiques.

[www.observateurocde.org](http://www.observateurocde.org)  
[observer@oecd.org](mailto:observer@oecd.org)



### Les Centres de l'OCDE

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

Les Centres de l'OCDE représentent pour beaucoup de pays membres et leurs régions avoisinantes une source plus proche et plus commode de publications et d'informations de l'OCDE. Ils assurent le lancement de travaux et de messages importants de l'OCDE, et comblent le fossé de la langue en diffusant des informations aux parlementaires, médias, entreprises, organisations professionnelles et autres organisations non gouvernementales.

Le Centre de l'OCDE de Tokyo ([www.oecdtkyo.org/](http://www.oecdtkyo.org/)) a organisé des colloques et des symposiums sur un certain nombre de questions prioritaires pendant toute l'année 2002. Le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, a assisté à des sessions sur les perspectives économiques japonaises et la réforme structurelle au Japon, en présence du Ministre d'État japonais chargé de la politique économique et budgétaire, Heizo Takenaka. Au Centre de Berlin ([www.oecd.org/deutschland/](http://www.oecd.org/deutschland/)), le personnel de l'OCDE a présenté les résultats de l'étude PISA, ainsi que d'autres indicateurs et analyses sur l'éducation, conjointement avec des ministres de l'État fédéral et des Länder. PISA a fait la une des journaux pendant plusieurs semaines et a déclenché un débat public très animé sur les résultats des élèves et les performances de la politique d'éducation en Allemagne.

Le Centre de l'OCDE de Mexico ([www.rtn.net.mx/ocde/](http://www.rtn.net.mx/ocde/)) a organisé conjointement avec le Ministère de l'éducation du Mexique une présentation des résultats de PISA pour le Mexique. Ces résultats ont favorisé le lancement d'un débat national autour de l'éducation auquel ont participé tous les grands acteurs, y compris le Président du Mexique Vicente Fox, le Ministre de l'éducation, le dirigeant du syndicat des enseignants et plusieurs membres du Congrès. Le Centre de l'OCDE de Washington ([www.oecdwash.org/](http://www.oecdwash.org/)) a étendu sa capacité de faire partager les résultats des travaux de l'OCDE aux différents publics de Washington en ouvrant une nouvelle salle de vidéoconférence et en établissant un partenariat avec d'autres organisations pour préparer des manifestations présentant les travaux de l'OCDE. Les *Perspectives économiques de l'OCDE* et *Regards sur l'éducation* ont été lancés à Washington, grâce au système de vidéoconférence, et une série de petits déjeuners de travail a débuté dans les nouveaux locaux en coopération avec l'Association nationale des économistes d'entreprise (National Association of Business Economists) et le Club national des économistes (National Economists Club). ■



La délégation permanente de Corée auprès de l'OCDE a organisé une visite pour un groupe d'étudiants de l'Université du commerce, du droit et des affaires.



## La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

[www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org)  
contact@fatf-gafi.org



Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) aide les États à lutter contre le financement du terrorisme et à enrayer le blanchiment de capitaux d'origine criminelle. En 2002, l'un des aspects essentiels de ses travaux a consisté à vérifier si la législation de ses membres était conforme aux Huit Recommandations Spéciales sur le financement du terrorisme formulées à la suite des attaques terroristes contre les États-Unis le 11 septembre 2001. Ces Recommandations préconisent d'attribuer la qualification pénale au financement du terrorisme, de geler ou de confisquer les actifs des terroristes, de déclarer les opérations suspectes liées au terrorisme et d'imposer des conditions pour la lutte contre le blanchiment de capitaux sur des systèmes alternatifs de remise de fonds (transferts informels de fonds). En février 2002, les membres du GAFI avaient achevé la première phase d'un exercice d'auto-évaluation et, en décembre, plus de 100 pays, n'appartenant pas au GAFI, en avaient fait de même.

Toujours en 2002, le GAFI a par ailleurs pu faire état de progrès sensibles dans ses efforts pour persuader de nouveaux pays de se joindre à la lutte internationale contre le blanchiment de capitaux. C'est ainsi que la Dominique, la Hongrie, les Îles Marshall, Israël, le Liban, Niue, la Russie, de même que St. Kitts et Nevis ont tous été retirés de la liste des pays et territoires non coopératifs (PTNC) en cours d'année. En revanche, le GAFI a imposé des contre-mesures vis-à-vis de l'Ukraine pour ne pas avoir promulgué de législation anti-blanchiment conforme aux normes internationales. Ces contre-mesures ont été retirées en février 2003 après la promulgation d'une telle législation.

Le GAFI a poursuivi en 2002 un vaste réexamen de ses 40 Recommandations. Ces Recommandations constituent un plan d'action complet contre le blanchiment de capitaux, dont la dernière révision remonte à 1996. Elles traitent du système de justice pénal et de la mise en application de la loi, du système financier et de sa réglementation, ainsi que de la coopération internationale. Le GAFI consulte toutes les parties intéressées lors de la révision. En octobre 2002, un forum international a été organisé entre le GAFI et les représentants du secteur privé afin de débattre des changements et des options envisagés. Entre autres changements, le GAFI étudie la possibilité d'étendre le champ d'application des Recommandations à des entreprises et des professions non financières comme les casinos, les agents immobiliers, les avocats, les comptables et les conseillers en placements. Cette révision sera achevée en 2003.

Le GAFI est un organisme intergouvernemental indépendant dont le Secrétariat siège à l'OCDE. Ses 31 membres sont les suivants : Allemagne ; Argentine ; Australie ; Autriche ; Belgique ; Brésil ; Canada ; Commission européenne ; Conseil de coopération du Golfe ; Danemark ; Espagne ; États-Unis ; Finlande ; France ; Grèce ; Hong Kong, Chine ; Irlande ; Islande ; Italie ; Japon ; Luxembourg ; Mexique ; Norvège ; Nouvelle-Zélande ; Portugal ; Royaume des Pays-Bas ; Royaume-Uni ; Singapour ; Suède ; Suisse et Turquie. La Russie et l'Afrique du Sud ont été invités en 2002 à se joindre au Groupe en tant qu'observateurs et deviendront membres à part entière si l'évaluation de leur dispositif de lutte contre le blanchiment est satisfaisante. La mission du GAFI est réexaminée tous les cinq ans. L'actuel mandat sera à renouveler en 2004. ■

# — Agence pour l'énergie nucléaire

[www.nea.fr](http://www.nea.fr)  
[nea@nea.fr](mailto:nea@nea.fr)



L'électronucléaire occupe de plus en plus le devant de la scène dans la zone OCDE, du fait que certains pays abandonnent progressivement le nucléaire alors que d'autres ont entrepris de renforcer leurs programmes électronucléaires. En outre des efforts sont déployés en vue de parvenir à un consensus sur le changement climatique mondial et sur le rôle que le nucléaire est susceptible de jouer pour y faire face. L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN), institution spécialisée dans le cadre de l'OCDE, a vu passer à 28 le nombre de ses pays membres en 2002, avec l'adhésion de la République slovaque. L'AEN aide ses pays membres à maintenir et à approfondir, par l'intermédiaire de la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le rôle des pouvoirs publics dans le secteur de l'énergie est en train de se transformer sous l'effet d'évolutions, telles que la privatisation du secteur de l'énergie et la participation croissante de parties prenantes du secteur privé au processus de décision. Néanmoins de nombreuses questions, d'une importance cruciale, restent en suspens, si l'on veut continuer de pouvoir compter sur l'énergie nucléaire. Ces questions abordent le rôle de l'électronucléaire dans le contexte du développement durable ; la sûreté des centrales nucléaires ; la gestion et l'évacuation des déchets radioactifs à vie longue ; la modernisation du système de radioprotection ; et la nécessité de maintenir l'infrastructure liée à l'électronucléaire, notamment la recherche fondamentale en sciences nucléaires. Toutes ces questions trouvent un écho dans les travaux de l'AEN.

## Atteindre les objectifs du développement durable

La publication intitulée *L'énergie nucléaire et le Protocole de Kyoto* analyse la contribution que l'énergie nucléaire est susceptible d'apporter à la réduction des quantités de gaz à effet de serre, libérées par le secteur de l'énergie, dans les pays de l'OCDE qui choisissent de recourir à l'énergie nucléaire comme source nationale d'approvisionnement. Le rapport de l'AEN relève que l'importance du rôle de l'énergie nucléaire eu égard au développement durable sera encore plus grande après 2012, date limite fixée pour remplir les engagements du Protocole de Kyoto.

L'AEN organise une série de réunions internationales afin de faciliter l'élaboration de nouvelles politiques en matière de radioprotection, notamment pour la protection de l'environnement. Ces travaux seront intégrés aux efforts déployés par la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) en vue de formuler de nouvelles recommandations dans ce domaine stratégique. Une réunion s'est tenue en février 2002 pour esquisser un raisonnement international et considérer

la disponibilité d'informations scientifiques. D'autres réunions seront organisées en 2003 et 2005. La gestion des déchets radioactifs figure encore en bonne place sur la liste des priorités de l'AEN. La Belgique, les États-Unis, la France et la Suisse ont demandé à l'Agence de procéder à des examens internationaux par des pairs de leurs activités nationales. L'AEN est également en train d'élaborer un rapport sur les principes d'une prise de décision par étapes concernant les stratégies à long terme de gestion des déchets radioactifs. Dans l'intervalle, le Forum de l'AEN sur la confiance des parties prenantes poursuit son évaluation des moyens de renforcer la confiance du public dans la prise de décision visant les déchets radioactifs.

### Ouvrir la voie aux technologies nucléaires futures

De nombreux pays estiment que l'énergie nucléaire doit faire partie des formes d'énergie qu'ils utilisent pour satisfaire leurs besoins actuels et futurs en matière d'approvisionnement et de sécurité énergétiques, ainsi que pour atténuer les effets du changement climatique. De nouvelles technologies des réacteurs et les cycles du combustible nucléaire connexes en cours de mise au point pourraient offrir une plus grande sûreté que les modèles actuels, tout en permettant d'optimiser l'utilisation des ressources et de diminuer le plus possible la production de déchets. Ils contribueraient à réduire le risque de détournement de matières nucléaires, dont l'utilisation est autorisée à des fins pacifiques, et seraient également plus compétitifs du point de vue économique par rapport à d'autres sources d'électricité. Outre la production d'énergie électrique, les systèmes futurs d'énergie nucléaire peuvent aussi être utilisés pour produire de la chaleur et de l'hydrogène et pour dessaler l'eau. Le rapport intitulé *Le cycle du combustible nucléaire : Aspects économiques, environnementaux et sociaux* jette un nouveau regard sur l'évolution dans ce domaine dans les pays de l'OCDE.

Une réunion de l'AEN, tenue en février 2002, a contribué à cerner d'importantes questions concernant la sûreté des réacteurs nucléaires de type avancé. Les participants, au nombre desquels figuraient des concepteurs, des dirigeants de compagnies d'électricité, des responsables de la réglementation et des chercheurs, ont esquissé des solutions possibles et défini les types de recherches en jeu. Ils ont reconnu combien il est important de coopérer au plan international pour atteindre ces objectifs.

Un atelier, organisé par le Comité des sciences nucléaires en novembre 2002, a formulé des recommandations visant les besoins de recherche et développement (R&D) liés aux systèmes actuels et futurs de réacteurs dans des domaines tels que la physique des réacteurs et le comportement du combustible.

L'AEN a pris part à une nouvelle initiative, à savoir le Forum international Génération IV, qui a pour objectif de définir de nouveaux systèmes nucléaires et les travaux connexes de R&D requis pour les mettre en place d'ici 2030. Ce projet, lancé par les États-Unis, associe 10 pays. L'AEN a contribué à l'élaboration d'un « plan d'action » pour ce projet et assurera la prestation de services techniques et administratifs au Forum à partir de 2003. ■

« ... dans un monde qui a toujours plus besoin d'énergie et qui voudra préserver son environnement, l'énergie nucléaire a un grand potentiel. Elle peut fournir une part importante des produits d'énergie dont la population a besoin, à un coût abordable et sans compromettre ni les ressources naturelles, ni l'environnement. Atteindre le potentiel de l'énergie nucléaire requerra cependant un effort en R&D pour couvrir une grande partie des disciplines et des technologies. La coopération internationale offre une occasion unique de maintenir de manière significative son dynamisme, tout en contrôlant les coûts dans un contexte économique toujours plus compétitif. »

Le Directeur général de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire, Luis E. Echávarri

# — Agence internationale de l'énergie

[www.iea.org](http://www.iea.org)  
[info@iea.org](mailto:info@iea.org)



L'Agence internationale de l'énergie (AIE) est le cadre privilégié pour la coopération entre 26 pays membres de l'OCDE dans le domaine de l'énergie. Elle a pour vocation de faire face rapidement et efficacement aux situations d'urgence concernant les approvisionnements pétroliers. Cette mission essentielle a considérablement retenu l'attention depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001. L'Agence s'emploie également à réduire la vulnérabilité énergétique collective à long terme de ses pays membres, compte tenu de leur dépendance grandissante à l'égard des importations. Elle encourage la mise en œuvre de politiques énergétiques obéissant aux lois du marché et incite à l'utilisation d'énergies propres et de l'efficacité énergétique. La République de Corée a adhéré à l'AIE en 2002. La Pologne et la République slovaque sont candidates à l'adhésion.

## Marchés du pétrole et sécurité

[omr@iea.org](mailto:omr@iea.org)

Dans les pays membres, les stocks pétroliers détenus par le secteur public représentent quelque 1,3 milliard de barils et ceux de l'industrie s'élèvent à 2,5 milliards de barils, ce qui correspond au total à 116 jours d'importations nettes. Ce volume dépasse largement leur obligation de stockage de 90 jours et suffirait pour faire face à la plus forte perturbation des approvisionnements observée par le passé. L'AIE a organisé en mars 2002 un exercice de formation autour d'une simulation de rupture d'approvisionnements pétroliers, auquel ont participé des représentants des administrations des pays membres et de l'industrie pétrolière. Un exercice semblable a eu lieu à Pékin en décembre 2002, afin de partager l'expérience de l'AIE en ce domaine avec le plus grand pays importateur de pétrole non membre de l'Agence.

En 2002, en raison de l'atonie de la croissance économique mondiale, la demande de pétrole s'est faiblement accrue. Cependant, la poursuite des restrictions de production appliquées par les pays producteurs a provoqué une forte hausse des prix, en particulier pendant le second semestre. La publication mensuelle *Oil Market Report* procure une analyse objective du comportement et des évolutions des marchés pétroliers.

Une initiative internationale lancée pour améliorer la transparence des données sur le pétrole a nettement progressé en 2002 et, au mois de mai, 70 pays représentant plus de 90 % de la production et de la consommation pétrolières mondiales avaient commencé à communiquer des données. En septembre, le Forum international de l'énergie, auquel l'AIE prend part, a décidé de mettre en place un secrétariat permanent pour faciliter davantage le dialogue entre producteurs et consommateurs.

## Énergie et changement climatique

L'AIE passe en revue les politiques des pays membres, ainsi que le choix de mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. De nouvelles activités ont été entreprises en 2002 sur les échanges de droits d'émission et les mécanismes de Kyoto, ainsi que sur l'analyse des orientations à long terme envisageables pour l'énergie et le climat. Le Secrétariat de l'AIE apporte son soutien, sous les aspects les plus divers, aux négociations en cours au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

L'AIE a également présenté, à l'occasion du Sommet mondial des Nations unies pour le développement durable, qui s'est tenu en septembre 2002 à Johannesburg, des documents de réflexion et des analyses sur les aspects de l'énergie des piliers économique, social et environnemental du développement durable, ainsi que de nouvelles découvertes concernant le cercle vicieux qui lie énergie et pauvreté.

### Technologie de l'énergie

L'AIE a mis au point un nouvel outil d'analyse des politiques en matière de technologie de l'énergie. *Energy Technology Perspectives* est un modèle d'optimisation qui révèle les répercussions du développement et de la diffusion des technologies sur les marchés internationaux de l'énergie, sur les stratégies de réduction des émissions, sur la sécurité des approvisionnements énergétiques et sur le développement économique.

L'AIE intervient de plus en plus dans l'analyse et la collaboration internationale ayant trait aux technologies énergétiques performantes et propres ; elle a en outre créé une base de données sur les politiques relatives aux énergies renouvelables. L'ouvrage *Bus Systems for the Future*, publié en 2002, montre comment une meilleure conception des systèmes et les nouvelles technologies peuvent procurer des transports durables aux grandes villes des pays en voie de développement, tout en réduisant la consommation de produits pétroliers. Pour atténuer les incidences sur l'environnement de l'utilisation de combustibles fossiles, l'AIE a pris l'initiative d'élaborer une stratégie visant à accélérer la mise au point de technologies de captation et de stockage du CO<sub>2</sub>. En 2002, elle a publié l'ouvrage intitulé *Solutions for the 21st Century – Zero Emissions Technologies for Fossil Fuels*.

### Efficacité énergétique

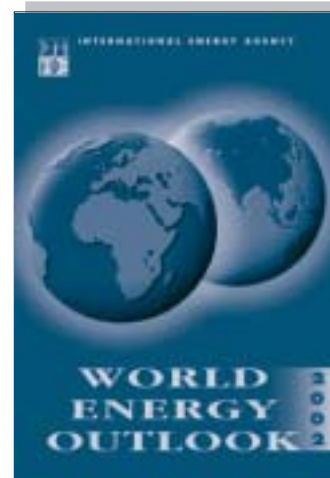
En mars 2002, le prix « Energy Globe » 2002 a été décerné à l'initiative « 1 Watt », lancée par l'AIE, qui visait à réduire le gaspillage d'énergie des appareils électroménagers et autres équipements. L'AIE a également organisé un atelier international sur les incidences des technologies de l'information et des communications et publiera l'ouvrage *Cool Appliances: Policy Strategies for Energy Efficient Homes* début 2003. Les travaux futurs porteront notamment sur les bâtiments durables, l'efficacité énergétique sur des marchés de l'électricité ouverts à la concurrence et les stratégies des pouvoirs publics à l'égard de l'efficacité énergétique.

### Diversification énergétique

En 2002, l'AIE a publié des études sur la sécurité d'approvisionnement dans le cadre des marchés de l'électricité, sur la production d'électricité décentralisée et sur la flexibilité des marchés du gaz. Elle a également publié, en coopération avec le Conseil consultatif de l'industrie du charbon, une étude sur la réforme nécessaire du marché dans le secteur du charbon en Inde.

### Relations avec les pays non membres

L'AIE entretient de bonnes relations avec les pays non membres à travers la mise en œuvre d'accords et d'autres initiatives menées conjointement. La publication *Russia Energy Survey 2002* était la deuxième étude de l'AIE sur l'économie de l'énergie en Russie. Une publication sur le marché du gaz naturel en Chine abordait les enjeux de la politique énergétique chinoise dans ce secteur à l'avenir. ■



Cette édition présente des prévisions des tendances mondiales de l'offre et de la demande d'énergie, des échanges et des investissements, ainsi que des émissions de dioxyde de carbone d'ici 2030.

# Conférence européenne des ministres des transports

[www.oecd.org/cem](http://www.oecd.org/cem)  
[ecmt.contact@oecd.org](mailto:ecmt.contact@oecd.org)



La Conférence européenne des ministres des transports (CEMT) est une organisation intergouvernementale qui constitue un forum de coopération politique au service des ministres chargés des transports terrestres. La CEMT compte 42 pays membres à part entière, six pays associés et deux pays observateurs. Elle est rattachée administrativement à l'OCDE et contribue à de nombreuses activités menées au sein de cette organisation.

## Questions politiques

La réunion annuelle du Conseil des ministres de la CEMT a eu lieu à Bucarest en mai 2002. Elle a permis aux ministres d'examiner les sujets suivants.

## Transfert modal

À Bucarest, les ministres de la CEMT ont discuté des moyens de favoriser le transfert modal du trafic de marchandises vers des modes non routiers de façon efficace pour contribuer à la réalisation des objectifs sociaux, économiques et environnementaux du développement durable. Ce transfert exigera des investissements considérables dans les chemins de fer, des améliorations sensibles de la qualité et de la productivité des services de transport ferroviaire et fluvial, ainsi que la libéralisation des marchés de transport de marchandises.

Les ministres ont convenu des types de mesures nécessaires qui seraient susceptibles de promouvoir un équilibre durable entre les différents modes de transport. Ils ont également adopté une résolution sur le développement des chemins de fer européens qui fournit un cadre politique pour la réforme des chemins de fer dans les pays membres de la CEMT. Les ministres ont aussi approuvé une résolution d'ensemble sur le transport combiné, où la majeure partie du transport s'effectue par rail, voies navigables ou mer et dont les parcours initiaux ou terminaux, par route, sont les plus courts possibles. Cette résolution récapitule toutes les résolutions et recommandations que la CEMT a déjà adoptées dans ce domaine. Les ministres ont également convenu des actions susceptibles de renforcer le rôle du transport par voies navigables.

## Transport routier

Lors de sa réunion annuelle, le Conseil des ministres a examiné les questions sociales liées au transport routier international et il a en particulier pris acte d'un rapport sur le « dumping social » dans l'espace couvert par la CEMT. Ce document montre que des pratiques contestables, telles que le recrutement de conducteurs à bas salaires à l'extérieur du pays où l'entreprise est enregistrée, se développent dans les transports routiers. Il recommande également des mesures pour y remédier, notamment, la

définition d'une procédure pour l'échange d'information sur les infractions à la réglementation en vigueur concernant les temps de conduite et de repos, ainsi que l'harmonisation des contrats de sous-traitance internationale.

Les ministres ont examiné un rapport sur l'état d'avancement des travaux d'une éventuelle restructuration du contingent multilatéral de licences de transport routier international. Ils ont donné un certain nombre d'orientations politiques générales quant à l'avenir du système du contingent multilatéral et ont donné aux groupes de travail de la CEMT le mandat de fixer des lignes directrices précises pour la distribution des autorisations au niveau de chaque pays.

Le Conseil a également adopté une résolution qui vise à faciliter la délivrance des visas pour les conducteurs professionnels travaillant dans le secteur du transport routier international afin de réduire les délais lors des passages aux frontières et de faciliter l'obtention de visas multiples d'une durée de validité d'un an.

### Sécurité routière

Les ministres ont convenu de renforcer les travaux sur la sécurité routière et ont affirmé leur volonté de fixer des objectifs chiffrés pour réduire le nombre d'accidents de la route en Europe, qui font chaque année environ 100 000 morts et plus de 2 millions de blessés. Les ministres ont approuvé un rapport sur l'évolution récente des accidents de la route, qui recommande de fixer des objectifs chiffrés en matière de sécurité routière, notamment une réduction de 50 % du nombre de décès sur les routes dans tous les pays membres de la CEMT d'ici 10 ans.

### Sécurité des transports et terrorisme

Les ministres ont adopté une déclaration relative à la lutte contre le terrorisme dans les transports, par laquelle ils conviennent de promouvoir une stratégie concertée pour la sécurité dans le secteur des transports, et de mettre davantage en commun l'expérience acquise et les pratiques exemplaires mises en œuvre en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité dans les transports.

### Recherche

La CEMT organise régulièrement des tables rondes, séminaires et symposiums sur des questions d'économies des transports, pour appuyer et compléter son travail sur les politiques. Ont récemment été publiés les actes des tables rondes suivantes *Les péages sur les infrastructures routières interurbaines : Une évaluation économique* (Table ronde N° 118) et *Transport et développement économique* (Table ronde N° 119). Le compte rendu de la Table ronde N° 123, intitulée *Vandalisme et sûreté dans les transports publics urbains de voyageurs*, qui s'est tenue en avril 2002, sera publié prochainement. ■

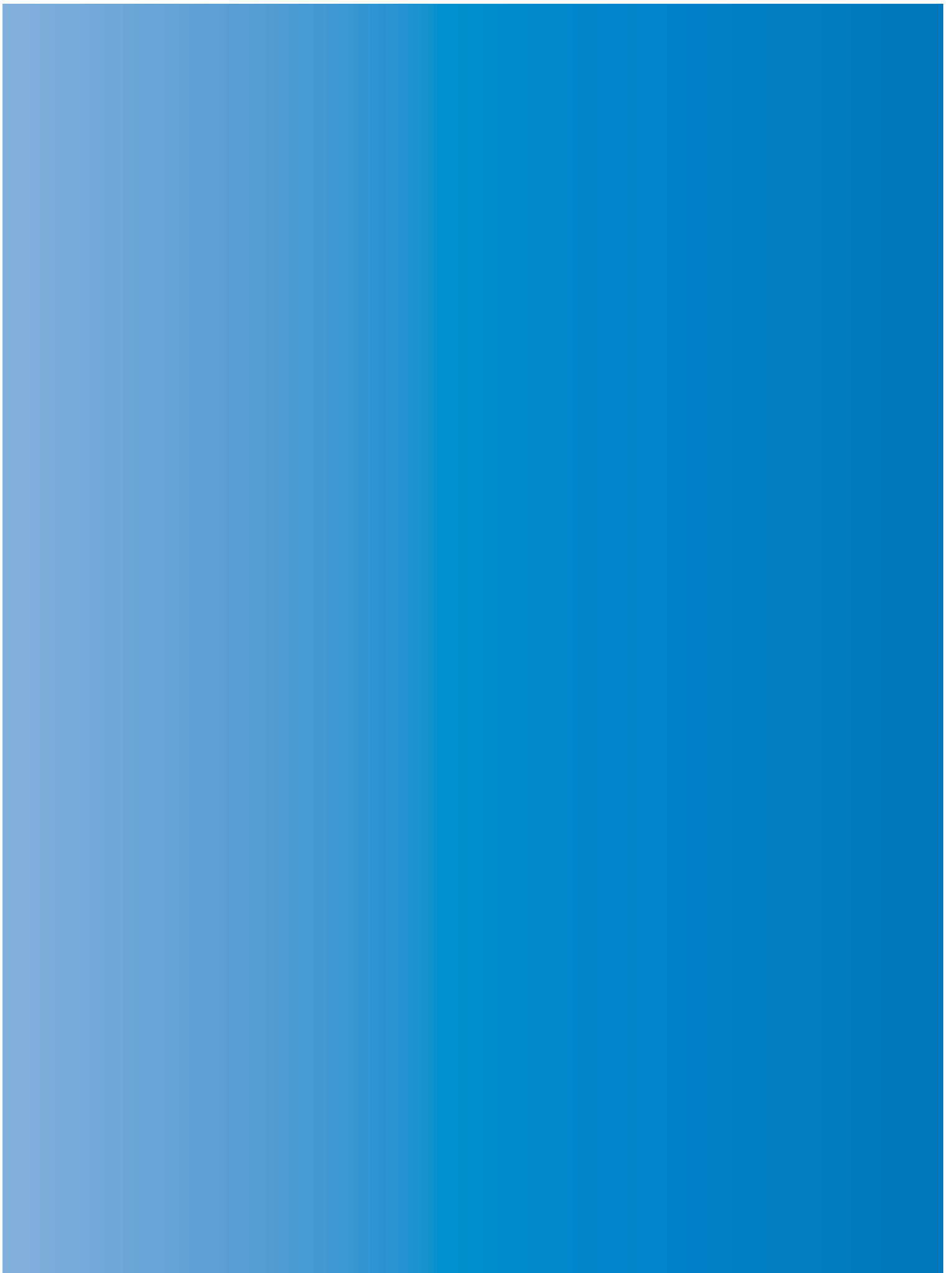


Cette publication fournit des informations sur les vols de véhicules commerciaux et de marchandises pour les années 1990. Elle décrit les types de vol et les méthodes de recensement utilisées, mettant ainsi en lumière les difficultés rencontrées pour mesurer le phénomène statistiquement. Ce rapport identifie les manières d'améliorer la sécurité des véhicules de transports routiers de marchandises.

· COMMENT  
· FONCTIONNE  
· L'OCDE







## — Direction exécutive

[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

La Direction exécutive (EXD) gère les avoirs de l'OCDE ainsi que ses ressources humaines, financières et d'informations. Elle coordonne le programme de travail et budget, projet directeur des activités de l'OCDE dans lequel les priorités sont mises en regard des contraintes financières et de personnel. EXD est responsable de l'infrastructure et de la sécurité de l'OCDE, des technologies de l'information et des communications (TIC), des conférences, ainsi que des services linguistiques et de documentation.

### Réforme de l'OCDE

En 2003, la Direction exécutive poursuivra les réformes en cours, dans des domaines tels que le programme de travail et budget. Elle va gérer le déménagement vers un nouveau site (voir p. 10), mettre au point un nouveau système de gestion de l'information et introduire de nouvelles mesures de sécurité.

### Programme de travail et budget

L'OCDE a adopté une démarche plus globale pour fixer les priorités et les affectations budgétaires pour 2003 et 2004. En janvier 2003, l'OCDE est passée d'un budget annuel à un budget biennal. Dans le même temps, l'Organisation met en place un système de budgétisation et de gestion orienté vers les résultats. Les objectifs stratégiques adoptés par l'OCDE seront utilisés comme cadre pour la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation des projets.

### Gestion financière

De nouvelles règles financières adoptées en 2002 permettront davantage de flexibilité dans la gestion des ressources. Un système plus rigoureux d'audit et de contrôle interne renforcera le nouveau système de gestion fondé sur les résultats. Les nouvelles règles financières amélioreront le contrôle des procédures de passation de marchés et les rendront plus rentables.

### Gestion de l'information de l'entreprise

Un nouveau cadre de gestion de l'information de l'OCDE sera mis au point à partir de 2003 pour mieux suivre, traiter et gérer les informations concernant le budget, les dépenses, les personnes et les événements. Il facilitera la gestion de l'information secteur par secteur et le traitement de l'information d'un bout à l'autre du cycle de vie des documents et des publications.

### Renforcement des services de sécurité

Dans le contexte international actuel, il est nécessaire de renforcer les mesures de sécurité pour le personnel de l'OCDE, les délégués et les visiteurs. L'OCDE suit attentivement les menaces potentielles et les réactions possibles, en collaboration avec les autorités françaises et des experts en sécurité des pays membres. De nouvelles installations de prévention et de détection d'intrus sont en cours d'installation, et l'on est



Chaque année, l'OCDE ouvre les portes du Château de la Muette au public dans le cadre de la « journée nationale du Patrimoine ».

en train de préciser la définition des réactions à avoir en fonction des niveaux de risque. La sélection, la formation et l'évaluation du personnel de sécurité sont devenues plus strictes.

### Gestion des ressources humaines

[www.oecd.org/hrm](http://www.oecd.org/hrm)

La direction est responsable du recrutement, du soutien aux responsables, de la formation du personnel et des services administratifs. En 2002, un système moderne d'établissement des fiches de paie a été mis en place et le système informatique de gestion des ressources humaines a été perfectionné. La direction étudie actuellement la politique d'emploi de l'Organisation pour assurer un déploiement des ressources efficient et rentable. Cela permettra d'affecter plus facilement des personnes à un emploi en fonction de leurs capacités et de faire le meilleur usage de leurs compétences ; d'offrir davantage d'opportunités de carrière et de récompenser la réussite ; et enfin de s'assurer que l'OCDE reste concurrentielle en tant qu'employeur. L'OCDE soutiendra aussi les initiatives du personnel visant à améliorer la satisfaction au travail.

### Gestion des ressources financières

La direction gère les comptes et les ressources. Les états financiers annuels sont établis conformément aux normes comptables internationales applicables au secteur public et certifiés par des experts-comptables indépendants. Une copie de ces documents est disponible sur simple demande.

Le logiciel utilisé pour le reporting financier et de gestion est en train d'être modifié pour mieux correspondre à la stratégie de l'Organisation. La politique financière a été révisée et, en vue de réaliser des efforts de modernisation, un Comité va être créé pour l'examiner.

### Maintenance des bâtiments, services liés à l'infrastructure

En 2003, plus de 1 000 agents et délégués vont déménager vers le nouveau site de Paris, La Défense ou au siège à l'intérieur des bâtiments existants, pour permettre la rénovation du site de La Muette à partir de 2004. Dans l'intervalle, des mesures supplémentaires vont être prises pour que le fonctionnement de l'Organisation sur le site principal soit maintenu pendant toute la durée des travaux de rénovation.

### Gestion des ressources d'information

La Direction exécutive est chargée de fournir au personnel et aux délégués les TIC qui leur permettront d'effectuer leur travail et de collaborer à l'échelle de la planète, ainsi que de mettre en place de nouveaux systèmes pour améliorer la qualité et l'efficacité des travaux de l'OCDE.

De nouveaux systèmes ont été introduits en 2002 en vue d'améliorer la qualité de l'analyse macro-économique, d'assurer l'accès du monde entier aux statistiques de l'OCDE, de faciliter l'organisation des réunions de comités, ainsi que de rationaliser l'établissement des fiches de paie et d'autres procédures administratives. Des travaux sont en cours pour moderniser les ordinateurs et le téléphone dans l'ensemble du secrétariat de l'OCDE, et pour installer dans les nouveaux locaux de La Défense les



(de gauche à droite)  
Per Kristian Foss, Ministre norvégien  
des finances et Geir H. Haarde,  
Ministre des finances de l'Islande,  
lors de la réunion annuelle de l'OCDE  
au niveau des ministres.

équipements nécessaires en matière de TIC. En outre, de nouveaux systèmes permettront en 2003 de soutenir la réforme des statistiques (voir encadré p. 72), la gestion de l'OCDE et le programme de travail. L'utilisation et la portée des services Extranet destinés aux gouvernements des pays membres seront étendues, et le site Internet de l'OCDE sera perfectionné (voir le chapitre Relations extérieures et communication, p. 75).

### Services de conférences et linguistiques

En 2002, l'OCDE a organisé 2 700 jours de conférences au siège et ailleurs, et a traduit quelque 80 000 pages de documents et publications. Le matériel audio des conférences va être remplacé sur une période de trois ans, à partir de 2002, par des équipements à la pointe du progrès.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce au Service d'information en ligne (OLIS), environ 30 000 délégués nationaux téléchargent chaque année quelque 50 millions de pages de documents des comités et de statistiques.

### Services d'achats et de gestion des contrats

La direction s'est engagée à créer un environnement favorable à une concurrence ouverte, mondiale et transparente, et à assurer au meilleur prix la fourniture des biens et services fiables et de qualité, nécessaires au fonctionnement de l'Organisation. En 2002, plus de 50 millions d'euros de contrats ont été signés correspondant à l'achat de biens et de services pour le compte de l'Organisation.

En application des règles et règlements financiers de l'OCDE révisés et appliqués en 2003, la direction continuera d'assurer une gestion de contrats cohérente et d'appliquer les meilleures pratiques en matière de passation de marchés. ■

## Qui fait quoi ?

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

Le Secrétariat, basé à Paris, réalise des études et des analyses à la demande des 30 pays membres de l'OCDE. Ces pays se rencontrent et échangent des informations dans des comités spécialisés sur des questions clés. Le Conseil de l'OCDE est investi du pouvoir de décision.

Le Conseil se compose d'un représentant par pays membre, plus un représentant de la Commission européenne, qui prend part aux travaux de l'OCDE. Les représentants permanents auprès de l'OCDE de chaque pays membre se réunissent régulièrement au sein du Conseil. Le Conseil de l'OCDE se réunit au niveau des ministres une fois par an. À cette occasion, les ministres des pays membres traitent des grands problèmes du moment et fixent les priorités pour les travaux de l'OCDE pour l'année suivante. Les comités spécialisés se réunissent pour débattre des idées et examiner les progrès réalisés dans des domaines précis de l'action des pouvoirs publics.

L'OCDE compte au total environ 200 comités, groupes de travail et groupes d'experts. Quelque 40 000 hauts fonctionnaires des administrations nationales participent chaque année à des réunions de comités de l'OCDE pour examiner les travaux effectués par le Secrétariat, y apporter leur concours et en suggérer de nouveaux.

Les comités sectoriels sont : le Comité de politique économique ; le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement ; le Comité des questions monétaires et de change ; le Comité des politiques d'environnement ; le Comité des produits chimiques ; le Comité d'aide au développement ; le Comité de la gestion publique ; le Comité des échanges ; le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales ; le Comité des mouvements de capitaux et des transactions invisibles ; le Comité des assurances ; le Comité des marchés financiers ; le Comité des affaires fiscales ; le Comité de la concurrence ; le Comité de la politique scientifique et technologique ; le Comité de la politique de l'information, de l'informatique et des communications ; le Comité de la politique à l'égard des consommateurs ; le Comité de l'industrie et de l'environnement de l'entreprise ; le Comité des transports maritimes ; le Comité de l'acier ; le Comité du tourisme ; le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales ; le Comité de l'éducation ; le Comité de l'agriculture ; le Comité des pêcheries ; le Comité des politiques de développement territorial.

L'Agence internationale de l'énergie (voir p. 86) et l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (voir p. 84) traitent des questions d'énergie. Les travaux dont l'exécution est demandée par le Conseil sont partagés entre les diverses directions du Secrétariat qui coopèrent étroitement sur les nombreuses questions qui touchent plusieurs domaines d'expertise, telles que les échanges et l'environnement ou le développement durable.



Berglind Ásgeirsdóttir, qui a pris ses fonctions de Secrétaire général adjoint de l'OCDE en septembre 2002.

### Département des affaires économiques (ECO)

[www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco)

Le Département des affaires économiques examine l'évolution économique et financière des pays de l'OCDE et d'un certain nombre de pays non membres. Ces travaux de surveillance sont effectués sous l'égide du Comité de politique économique (CPE) et par l'intermédiaire du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (Comité EDR). Celui-ci évalue les politiques suivies dans les différents pays membres (et dans certains pays non membres). Trois organes subsidiaires du CPE – le Groupe de travail sur les perspectives économiques à court terme ; le Groupe de travail n°1 chargé de l'analyse des politiques macro-économiques et structurelles

et le Groupe de travail n°3 chargé d'étudier les mesures destinées à assurer un meilleur équilibre des paiements internationaux – assurent également une surveillance multilatérale et structurelle.

Le département fournit un cadre macro-économique global pour identifier les questions prioritaires nécessitant une attention multilatérale. Il évalue les incidences d'un large éventail de questions structurelles du point de vue de l'ensemble de l'économie, en s'appuyant sur les travaux d'un certain nombre de comités spécialisés de l'OCDE. Les travaux en cours portent notamment sur les conséquences économiques du vieillissement, les politiques du marché du travail, la croissance écologiquement viable, les dépenses publiques et les politiques fiscales, les systèmes d'enseignement et de santé et les performances en matière de croissance.

Deux fois par an, le département publie les *Perspectives économiques de l'OCDE*. Elles présentent une analyse de l'évolution macro-économique récente et des prévisions à court terme en faisant ressortir les principales questions qui se posent en matière de décision politiques. Elles comprennent également des articles sur diverses questions structurelles. Une vingtaine d'*Études économiques de l'OCDE* paraissent chaque année sous la responsabilité du Comité EDR, qui collabore avec le Comité de politique économique, pour les chapitres consacrés à l'analyse approfondie d'une question structurelle.

### Direction des statistiques (STD)

[www.oecd.org/statistics](http://www.oecd.org/statistics)  
stdcontact@oecd.org

La Direction des statistiques collecte les statistiques économiques de toute la zone OCDE. Celles-ci sont normalisées pour être comparables au plan international, et sont publiées sous forme imprimée et électronique. La publication mensuelle des *Principaux indicateurs économiques* est l'un des principaux ouvrages de la direction. D'autres publications spécialisées traitent du commerce extérieur, des comptes nationaux, de l'emploi et du chômage, sans compter l'édition à intervalles réguliers de chiffres actualisés reprenant notamment les taux de chômage mensuels et l'évolution des prix à la consommation. D'autres parties de l'OCDE publient des données et des indicateurs pour des secteurs spécialisés. En collaboration avec des statisticiens de pays membres et d'autres organisations internationales, l'OCDE a joué un rôle majeur dans la mise au point de nouveaux systèmes de données répondant aux nouvelles préoccupations des pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne les comptes nationaux, la distribution et l'utilisation de l'énergie, la recherche et le développement, l'environnement, les questions sociales et les industries de service. La Direction des statistiques est aussi chargée de coordonner toutes les activités statistiques de l'OCDE et de mettre au point le nouveau système d'information statistique de l'Organisation (voir encadré p. 72).

### Direction de l'environnement (ENV)

[www.oecd.org/environnement](http://www.oecd.org/environnement)  
env.contact@oecd.org

La Direction de l'environnement aide les pays membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques opérantes et efficaces pour répondre aux problèmes d'environnement et gérer les ressources naturelles de manière viable. Pour encourager une utilisation des ressources et des modèles de production plus durables, la direction examine l'interaction entre l'environnement et les enjeux économiques, sectoriels ou sociaux. Elle collabore avec d'autres directions sur certains sujets clés, tels que les échanges et l'investissement, l'agriculture, les transports, le changement climatique et les impôts liés à l'environnement. Elle est l'un des principaux acteurs du projet sur le développement durable à l'échelle de l'OCDE. La Direction de l'environnement réalise régulièrement des examens par les pairs de la performance environnementale des pays membres. Elle surveille en permanence les performances environnementales, compile des données et des

indicateurs sur l'environnement (corps central d'indicateurs, indicateurs clés et indicateurs sectoriels), et produit des études prospectives sur les conditions environnementales. Dans le cadre de son programme sur la santé et de la sécurité de l'environnement, elle travaille sur plusieurs axes : les tests sur les substances chimiques, les procédures d'évaluation du risque, la coordination des données et des normes des pratiques de laboratoire et l'harmonisation des méthodologies d'évaluation de la sécurité pour les nouveaux produits issus des biotechnologies. Les travaux de la direction sont directement utilisés dans la mise en œuvre de la *Stratégie de l'environnement de l'OCDE* pour les dix premières années du XXI<sup>e</sup> siècle adoptée par les pays membres en 2001.

### Direction de la coopération pour le développement (DCD)

[www.oecd.org/dac](http://www.oecd.org/dac)  
[dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

Dans le cadre du « Pôle développement » de l'OCDE, le rôle de la Direction de la coopération pour le développement (DCD) est d'aider les pays de l'OCDE à améliorer l'efficacité de leurs politiques, de leurs pratiques et de leurs dispositifs d'assistance au développement. Dans ce contexte, elle contribue aux travaux du Comité d'aide au développement (CAD) et de l'ensemble de l'OCDE. À la différence d'autres comités, le CAD a le pouvoir d'adresser directement aux pays siégeant au Comité des recommandations obligatoires sur des questions relevant de sa compétence. Le Président du CAD, qui travaille au siège parisien de l'Organisation, publie tous les ans un rapport intitulé *Coopération pour le Développement – Efforts et politiques des Membres du Comité d'aide au développement*, qui constitue une référence internationale en la matière. Les 23 membres du CAD représentent les principaux bailleurs de fonds du monde. L'aide publique au développement (APD) de ces grands donateurs d'aide s'élevait à quelque US\$ 53 milliards en 2001, soit plus de 95 % du montant total de l'aide mondiale. Le CAD et le DCD s'attachent à déterminer comment investir cette aide de la manière la plus efficace afin de réduire la pauvreté et d'assurer un développement durable dans les pays en développement. À cet effet, ils élaborent des lignes directrices et des recommandations et procèdent à des « examens par les pairs » des politiques de coopération pour le développement des différents membres du CAD. La DCD travaille aussi en étroite collaboration avec d'autres directions de l'OCDE sur des questions d'intérêt commun comme les échanges, l'environnement et la corruption dans les transactions internationales.

### Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV)

[www.oecd.org/gov](http://www.oecd.org/gov)  
[pum.contact@oecd.org](mailto:pum.contact@oecd.org)

La Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV) aide les pays à adapter leurs modes de gouvernance et leurs politiques territoriales à l'évolution des besoins de la société. Il s'agit d'aider les gouvernements à devenir plus efficaces, dans le respect et le souci des valeurs de gouvernance à plus long terme des sociétés. Sous l'égide du Comité de la gestion publique et du Comité des politiques de développement territorial, la direction analyse comment les pouvoirs publics gèrent le secteur public, améliorent la qualité des services publics et s'efforcent de rendre plus cohérente la mise en œuvre de leurs politiques. Elle encourage l'innovation dans l'élaboration des politiques territoriales tels que le recours aux partenariats, et aide les pays à gérer la politique actuelle qui consiste à privilégier la compétitivité territoriale plutôt que les subventions, et les politiques fondées sur l'espace plutôt que les politiques sectorielles. Elle élabore également des recommandations concernant les pratiques exemplaires et jette un éclairage sur les nouveaux enjeux, comme l'administration en ligne.

L'une des principales fonctions de la direction est de servir de cadre pour l'échange d'idées sur les réponses qu'il est possible d'apporter aux enjeux de gouvernance auxquels sont confrontés les pays. De hauts responsables politiques se réunissent au sein de groupes de travail spécialisés sur l'élaboration et l'exécution des budgets, la conception des politiques, la réforme de la réglementation, la gestion des ressources humaines, la gestion des conflits d'intérêt, l'administration en ligne, la politique territoriale en milieu rural et urbain, et les indicateurs territoriaux.

### Direction des échanges (ECH)

[www.oecd.org/ech](http://www.oecd.org/ech)  
[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

Le principal objectif des travaux de la Direction des échanges est d'œuvrer pour un système commercial multilatéral solide, fondé sur des règles, qui favorisera le mouvement de libéralisation progressive des échanges, tout en contribuant à l'élévation des niveaux de vie et au développement durable dans les pays membres et non membres de l'OCDE. Elle s'efforce de favoriser le processus de libéralisation découlant des négociations commerciales multilatérales, et de contribuer à un fonctionnement efficace du système commercial multilatéral centré sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les travaux analytiques entrepris par la Direction des échanges sous la houlette du Comité des échanges de l'OCDE visent à soutenir la poursuite de la libéralisation des échanges et à mettre en évidence les corrélations entre la libéralisation des échanges et un certain nombre d'enjeux d'intérêt public. Ces travaux permettent d'éclairer le débat afin de parvenir à un consensus sur un ensemble de questions pertinentes. La Direction des échanges participe aux analyses et aux préparatifs en vue des négociations commerciales actuelles et futures, qui devraient couvrir de nouvelles catégories de règles sur les échanges en matière d'environnement, de politique de la concurrence et de politique de l'investissement, notamment. En même temps, ses analyses de l'évolution des problèmes et de la politique liés aux échanges peuvent contribuer à prévenir les problèmes suscités par une pression concurrentielle toujours plus dure. Par ses travaux sans équivalent sur les crédits à l'exportation, elle s'efforce en outre de dissuader les pays de créer des distorsions dans les échanges.

### Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises (DAF)

[www.oecd.org/daf](http://www.oecd.org/daf)  
[daf.contact@oecd.org](mailto:daf.contact@oecd.org)

Le principal objectif de la Direction des affaires financières, fiscales et des entreprises (DAF) est d'identifier les mesures et les pratiques exemplaires destinées à maintenir les marchés ouverts, concurrentiels et durables, tout en luttant contre les pratiques abusives sur les marchés et la délinquance économique grâce à la coopération internationale. La DAF assure le Secrétariat de huit grands comités et groupes de travail : le Comité de la concurrence ; le Comité des affaires fiscales ; le Comité des marchés financiers ; le Comité des assurances ; le Comité des mouvements de capitaux et des transactions invisibles ; le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales ; le Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales ; et le Groupe de direction de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise.

Au sein de ces comités et groupes spécialisés, la DAF travaille avec les responsables gouvernementaux afin d'analyser les tendances qui se font jour et d'élaborer des recommandations favorisant la convergence des politiques et les pratiques exemplaires pour une action nationale et une coopération internationale. Ces travaux couvrent de nombreux domaines, notamment les questions financières, les assurances et les pensions privées, le droit et la politique de la concurrence, la fiscalité, le gouvernement d'entreprise, la lutte contre la corruption, et l'investissement direct étranger. Ces

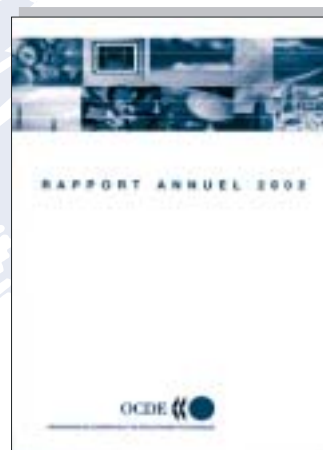


activités sont souvent menées en consultation avec des représentants d'organisations professionnelles, financières, syndicales et d'autres organisations non gouvernementales, et les pays non membres y sont de plus en plus associés. Les activités de la DAF débouchent souvent sur des recommandations, des normes, des principes et parfois des obligations juridiquement contraignantes, qui font alors l'objet d'un suivi ou d'examen par les pairs pour favoriser leur mise en œuvre effective.

### Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI)

[www.oecd.org/sti](http://www.oecd.org/sti)  
[dsti.contact@oecd.org](mailto:dsti.contact@oecd.org)

La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie et ses comités cherchent à aider les pays membres de l'OCDE à s'adapter aux enjeux de « l'économie fondée sur le savoir ». La direction fournit des analyses qui sous-tendent les politiques gouvernementales sur des questions scientifiques, technologiques et industrielles émergentes. Elle offre également un lieu de rencontre pour dialoguer sur les politiques. Le Comité de l'industrie et de l'environnement de l'entreprise examine les conditions cadres de la compétitivité industrielle et de l'esprit d'entreprise dans le contexte de la mondialisation et le passage à des économies fondées sur le savoir. Il traite des politiques qui influent sur les performances des économies au niveau sectoriel et de l'entreprise. Le Comité de la politique scientifique et technologique étudie comment stimuler l'innovation et financer et gérer efficacement des systèmes scientifiques. La biotechnologie, et plus particulièrement son application à la santé humaine et au développement durable, font partie des questions qui seront les plus discutées. Le Comité de l'information, de l'informatique et des communications traite des nombreuses questions que suscite la promotion de l'application efficace et socialement bénéfique des technologies de l'information et des communications. Il traite du commerce électronique, notamment en ce qui concerne la politique de télécommunications, la gestion d'Internet, la sécurité de l'information et la protection de la vie privée. Le Comité de la politique à l'égard des consommateurs centre son attention sur la protection des consommateurs lors des achats en ligne. Dans des domaines tels que la construction navale, l'acier et le tourisme, la STI œuvre avec les pays membres, ainsi qu'avec certains pays non membres, pour suivre les différentes évolutions et encourager l'adoption de normes ou « règles du jeu » généralement reconnues.



### Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS)

[www.oecd.org/els](http://www.oecd.org/els)  
[els.contact@oecd.org](mailto:els.contact@oecd.org)

Cette direction supervise les travaux réalisés dans les nombreux domaines de l'action publique qui peuvent favoriser l'emploi et prévenir l'exclusion sociale. Ses activités sont axées sur quatre grands domaines : emploi et formation, santé, migrations internationales, et affaires sociales. Les politiques sociales favorisant l'emploi sont considérées comme essentielles pour aider les inactifs en âge de travailler à trouver un emploi et pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le vieillissement de la population avec ses incidences sur le marché du travail et le financement des systèmes de protection sociale, ainsi que ses implications sur les flux migratoires et les politiques qui s'y rattachent, constitue également l'un des grands thèmes de travail de la direction. Le problème de la santé, étant donné l'impact qu'il peut avoir sur le bien-être d'une société et sur les dépenses publiques, est aussi une priorité pour ELS.

La direction étudie également les évolutions de l'emploi et des revenus, et la publication annuelle des *Perspectives de l'emploi* analyse les principales tendances du marché du travail et les politiques de l'emploi. Les migrations, leurs effets et leurs motivations sont étudiés et synthétisés dans *Tendances des migrations internationales*. Les publications *Panorama de la santé* et *Panorama de la société* font régulièrement le point sur les évolutions sociales et sanitaires. La direction examine aussi l'efficacité des programmes de santé et d'aide sociale, la place des femmes dans la population active et l'impact de la technologie sur les travailleurs.

## Direction de l'éducation (EDU)

[www.oecd.org/edu](http://www.oecd.org/edu)  
[edu.contact@oecd.org](mailto:edu.contact@oecd.org)

L'éducation est bénéfique aux individus : meilleurs niveaux de revenu et moindre risque de chômage. Elle est aussi un atout pour les pays, dans la mesure où le capital humain est un moteur important de la croissance économique. L'éducation est aussi un instrument d'intégration sociale et un allié dans la lutte contre l'exclusion de la société et du marché du travail.

Pour donner plus de visibilité aux travaux de l'OCDE sur l'éducation, une Direction de l'éducation distincte a vu le jour le 1<sup>er</sup> septembre 2002. Le domaine d'étude de cette direction s'étend bien au delà de la période de formation formelle initiale. Depuis l'éducation et les soins de la petite enfance jusqu'à l'apprentissage des adultes, ses travaux portent sur l'accès, le financement, la qualité et l'équité des résultats.

Les évolutions des systèmes d'éducation et de formation sont présentées dans un compendium annuel de statistiques et d'indicateurs, *Regards sur l'éducation*. Une évaluation directe du niveau de compétences des jeunes de 15 ans est réalisée tous les trois ans par le biais du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Une publication annuelle, *Analyse des politiques d'éducation*, comprend des indications importantes sur les politiques. Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) travaille essentiellement sur les tendances à long terme, les innovations et la production de savoir en matière d'éducation.

## Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries (AGR)

[www.oecd.org/agr](http://www.oecd.org/agr)  
[agr.contact@oecd.org](mailto:agr.contact@oecd.org)

La Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries aide les pays membres à réaliser les objectifs communs et à adopter les grands principes et les critères opérationnels d'une réforme des politiques agricoles, définie par les ministres de l'agriculture des pays de l'OCDE en 1987, et réitérée en 1998. Elle s'efforce aussi d'aider les pays membres à mettre en place des pêcheries durables. Ses travaux couvrent trois grands domaines : la réforme de la politique agricole, la libéralisation des échanges agricoles et la viabilité environnementale de l'agriculture.

La direction réalise son programme de travail sous la houlette du Comité de l'agriculture et ses organes subsidiaires (Groupe de travail des politiques et des marchés agricoles et les Groupes sur les produits) et du Comité des pêcheries. Deux groupes de travail mixtes – sur l'agriculture et les échanges et sur l'agriculture et l'environnement – dirigent les travaux menés en coopération avec d'autres comités et directions. La direction rend compte de la réforme des politiques agricoles et de l'évolution des marchés dans sa publication annuelle des *Politiques agricoles – Suivi et évaluation*, et des évolutions intéressant les pêcheries dans son *Examen annuel des pêcheries dans les pays de l'OCDE*. Elle produit également chaque année un rapport intitulé *Politiques agricoles dans les économies non membres*. Elle s'occupe en outre de codes pour la qualité internationale des fruits et légumes, des semences, des produits forestiers et des tracteurs, et orchestre un programme de coopération auquel participent divers établissements de recherche afin de renforcer la base scientifique nécessaire pour la gestion des ressources biologiques destinées à des systèmes agricoles durables.

## Direction des relations extérieures et de la communication (PAC)

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

La Direction des affaires extérieures et de la communication fait en sorte que le public soit informé rapidement des travaux de l'OCDE, contribuant à la transparence et à l'ouverture de l'Organisation. Cette direction présente aussi les « travaux en cours » de

l'Organisation sur Internet pour susciter des commentaires du public. Elle est responsable des relations avec les médias et gère la publication et la commercialisation de quelque 250 ouvrages par an. Elle s'occupe également d'une librairie en ligne, qui connaît un développement rapide et offre un accès aux publications et aux informations de l'OCDE sur Internet. PAC produit aussi l'*Observateur de l'OCDE*, les « Synthèses », le *Rapport annuel* et la brochure « Les questions clés » pour la réunion ministérielle annuelle. La direction gère les relations de l'OCDE avec le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC), la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC), le Conseil de l'Europe, la Commission de l'économie et de la sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, et s'implique de plus en plus dans le dialogue avec la société civile. Elle organise chaque année le Forum de l'OCDE qui rassemble des représentants des pays de l'OCDE avec ceux d'entreprises, de syndicats, d'universités, et autres organisations de la société civile, pour débattre des grands enjeux stratégiques du moment. PAC est aussi responsable des centres de l'OCDE à Berlin/Bonn, Mexico, Tokyo et Washington, et sert de point de contact avec d'autres organismes internationaux, des parlementaires, des organisations non gouvernementales et le grand public.

### Direction exécutive (EXD)

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

La Direction exécutive gère les ressources humaines, financières et informationnelles de l'OCDE et supervise les infrastructures administrative, financière et opérationnelle, qui sont nécessaires au fonctionnement de l'Organisation. Elle chapeaute tous des services de soutien, notamment le budget et les finances, la gestion des ressources humaines, les opérations, les services informatiques et de réseaux, les services d'achats et de gestion des contrats, les conférences et la sécurité, l'interprétation et la traduction. La direction coordonne également le programme de réforme de l'OCDE, et est responsable de l'élaboration du programme de travail et du budget.

### Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM)

[www.oecd.org/ccnm](http://www.oecd.org/ccnm)  
[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

Le Centre pour la coopération avec les non-membres sert de point d'ancrage pour le développement du dialogue sur les politiques entre l'OCDE et les économies non membres. Il gère un certain nombre de programmes liés à des grands thèmes du travail de l'OCDE, tels que les Forums mondiaux de l'OCDE concernant le développement durable ; l'économie fondée sur le savoir, y compris la biotechnologie et le commerce électronique ; la gouvernance ; les échanges ; l'investissement international ; l'agriculture ; la concurrence ; et la fiscalité. Le Centre gère également des programmes régionaux et nationaux avec de grandes économies non membres comme le Brésil, la Chine et la Russie.

### Centre de développement (DEV)

[www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)  
[cendev.contact@oecd.org](mailto:cendev.contact@oecd.org)

Le Centre de développement vise à favoriser une meilleure compréhension des problèmes économiques et sociaux des pays en développement en procédant à des analyses comparatives et à un dialogue sur les politiques. Le Centre fait office de « passerelle » entre les pays industrialisés avancés de l'OCDE et les économies émergentes et en développement d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Ses activités permettent à des experts et à des décideurs des pays développés et en développement d'échanger leurs idées et expériences, afin d'informer les acteurs du développement dans les pays membres et de servir les pays en développement. ■

# Répertoire de l'OCDE

## Croissance et stabilité économiques

[www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco)

### Études économiques

[www.oecd.org/eco/country\\_surveys](http://www.oecd.org/eco/country_surveys)

### Assurance

[www.oecd.org/daf/insurance-pensions](http://www.oecd.org/daf/insurance-pensions)

[cecile.vignial@oecd.org](mailto:cecile.vignial@oecd.org)

### Sécurité dans les transports

[www.oecd.org/transport](http://www.oecd.org/transport)

[danny.scorpecci@oecd.org](mailto:danny.scorpecci@oecd.org)

### Productivité des entreprises

[www.oecd.org/growth](http://www.oecd.org/growth)

## Emploi et cohésion sociale

[www.oecd.org/els](http://www.oecd.org/els)

[els.contact@oecd.org](mailto:els.contact@oecd.org)

### Éducation : PISA

[www.pisa.oecd.org](http://www.pisa.oecd.org)

[pisa@oecd.org](mailto:pisa@oecd.org)

### Migrations

[www.oecd.org/migration](http://www.oecd.org/migration)

[els.contact@oecd.org](mailto:els.contact@oecd.org)

### Études sur le cerveau

[www.oecd.org/els/education/future](http://www.oecd.org/els/education/future)

[bruno.della-chiesa@oecd.org](mailto:bruno.della-chiesa@oecd.org)

### Vieillesse et emploi

[www.oecd.org/ageing](http://www.oecd.org/ageing)

[els.contact@oecd.org](mailto:els.contact@oecd.org)

## Échanges et investissement international

[www.oecd.org/trade](http://www.oecd.org/trade)

[www.oecd.org/daf/investment](http://www.oecd.org/daf/investment)

[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

[daf.contact@oecd.org](mailto:daf.contact@oecd.org)

### Programme de Doha pour le développement

[www.oecd.org/ech/tradepolicy/development](http://www.oecd.org/ech/tradepolicy/development)

[ech.contact@oecd.org](mailto:ech.contact@oecd.org)

### Acier

[www.oecd.org/sti/steel](http://www.oecd.org/sti/steel)

[udo.pretschker@oecd.org](mailto:udo.pretschker@oecd.org)

### Construction navale

[www.oecd.org/sti/shipbuilding](http://www.oecd.org/sti/shipbuilding)

[danny.scorpecci@oecd.org](mailto:danny.scorpecci@oecd.org)

### Investissement direct étranger

[www.oecd.org/daf/investment](http://www.oecd.org/daf/investment)

[daf.contact@oecd.org](mailto:daf.contact@oecd.org)

## Développement durable

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)

[outi.honkatukia@oecd.org](mailto:outi.honkatukia@oecd.org)

### Sommet de Johannesburg

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)

### Biodiversité

[www.oecd.org/env/biodiversity](http://www.oecd.org/env/biodiversity)

### Aspects sociaux du développement durable

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)

[marco.mira@oecd.org](mailto:marco.mira@oecd.org)

## Gouvernance

[www.oecd.org/corporate](http://www.oecd.org/corporate)

[www.oecd.org/gov](http://www.oecd.org/gov)

[corporate.affairs@oecd.org](mailto:corporate.affairs@oecd.org)

[pum.contact@oecd.org](mailto:pum.contact@oecd.org)

### Gouvernement d'entreprise

[www.oecd.org/corporate](http://www.oecd.org/corporate)

[corporate.affairs@oecd.org](mailto:corporate.affairs@oecd.org)

### Pratiques fiscales dommageables

[www.oecd.org/taxation](http://www.oecd.org/taxation)

[daffa.contact@oecd.org](mailto:daffa.contact@oecd.org)

### Gouvernance publique partagée

[www.oecd.org/puma/agencies](http://www.oecd.org/puma/agencies)

[elsa.pilichowski@oecd.org](mailto:elsa.pilichowski@oecd.org)

## Tirer le meilleur parti des nouvelles technologies

[www.oecd.org/science](http://www.oecd.org/science)

[dsti.contact@oecd.org](mailto:dsti.contact@oecd.org)

### Biotechnologie

[www.oecd.org/biotechnology](http://www.oecd.org/biotechnology)

[icgb@oecd.org](mailto:icgb@oecd.org)

### Sécurité en ligne

[www.oecd.org/ict/guidelines](http://www.oecd.org/ict/guidelines)

[dsti.contact@oecd.org](mailto:dsti.contact@oecd.org)

## Coopération pour le développement

[www.oecd.org/dac](http://www.oecd.org/dac)

[dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

[cendev.contact@oecd.org](mailto:cendev.contact@oecd.org)

### Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

[www.oecd.org/development](http://www.oecd.org/development)

[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

### Les Objectifs du millénaire pour le développement

[www.oecd.org/dac/goals](http://www.oecd.org/dac/goals)

[dac.contact@oecd.org](mailto:dac.contact@oecd.org)

## Relations avec les non-membres

[www.oecd.org/ccnm](http://www.oecd.org/ccnm)

[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

### Afrique du sud

[www.oecd.org/ccnm/exploratory](http://www.oecd.org/ccnm/exploratory)

[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

### Amérique latine

[www.oecd.org/ccnm/latinamerica](http://www.oecd.org/ccnm/latinamerica)

[www.oecd.org/ccnm/brazil](http://www.oecd.org/ccnm/brazil)

[ccnmcont@oecd.org](mailto:ccnmcont@oecd.org)

## Statistiques

[www.oecd.org/statistics](http://www.oecd.org/statistics)

[ambra.debaysen@oecd.org](mailto:ambra.debaysen@oecd.org)

### Refonte de la collecte des données

[www.oecd.org/statistics](http://www.oecd.org/statistics)

[gerard.salou@oecd.org](mailto:gerard.salou@oecd.org)

## Relations extérieures et communication

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

### Forum de l'OCDE

[www.oecd.org/forum2003](http://www.oecd.org/forum2003)

[oecd.forum@oecd.org](mailto:oecd.forum@oecd.org)

### BIAC

[www.biac.org](http://www.biac.org)

[biac@biac.org](mailto:biac@biac.org)

### TUAC

[www.tuac.org](http://www.tuac.org)

[tuac@tuac.org](mailto:tuac@tuac.org)

.....

### GAFI

[www.fatf-gafi.org](http://www.fatf-gafi.org)

[contact@fatf-gafi.org](mailto:contact@fatf-gafi.org)

### AEN

[www.nea.fr](http://www.nea.fr)

[nea@nea.fr](mailto:nea@nea.fr)

### AIE

[www.iea.org](http://www.iea.org)

[info@iea.org](mailto:info@iea.org)

### CEMT

[www.oecd.org/cem](http://www.oecd.org/cem)

[ecmt.contact@oecd.org](mailto:ecmt.contact@oecd.org)

## Communiqué

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

Le Conseil de l'OCDE s'est réuni au niveau des ministres les 15-16 mai 2002, sous la présidence de M. Guy Verhofstadt, Premier ministre de la Belgique, la vice-présidence étant assurée pour l'Espagne par M. Rodrigo de Rato y Figaredo, vice-président du gouvernement et Ministre de l'économie, et pour la Nouvelle-Zélande par M. Jim Sutton, Ministre chargé des négociations commerciales. Le thème central de la réunion était le partenariat pour la croissance et le développement. Les ministres ont accueilli avec satisfaction la participation de leurs collègues d'autres économies non membres importantes à deux séances, incluant des discussions lors du déjeuner avec les ministres du comité de pilotage du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Les ministres des pays de l'OCDE se sont également félicités des consultations qui ont pu se tenir avec le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'OCDE. Mme Annemie Neyts-Uyttebroeck, Ministre déléguée aux affaires étrangères de la Belgique, a rendu compte du Forum 2002 de l'OCDE, qui était organisé parallèlement à la réunion au niveau des ministres. Le Forum a offert l'occasion à des personnalités de la société civile ainsi que du monde des affaires et du travail de débattre de grandes questions d'actualité avec des ministres et des hauts responsables d'organisations internationales, et de contribuer aux résultats de la réunion ministérielle.

Au cours des 12 mois écoulés depuis notre dernière réunion, nos gouvernements ont relevé des défis économiques difficiles et réalisé des progrès substantiels dans l'élaboration d'un programme d'action dynamique pour le commerce et le développement. Une reprise s'est amorcée après ce qui s'est révélé être un ralentissement relativement bref et peu marqué. L'économie mondiale a fait preuve de solidité en absorbant et en surmontant dans une large mesure les chocs liés aux attaques terroristes de septembre dernier. De nouvelles réformes structurelles ainsi que des politiques monétaires et budgétaires adaptées sont nécessaires pour renforcer la croissance de nos économies. Si des problèmes sont apparus dans le domaine du gouvernement d'entreprise, ils ont eu pour effet de renforcer la détermination des gouvernements et du secteur privé de s'attaquer à ces questions importantes, ce qui a contribué à préserver la confiance dans l'économie internationale. Le Programme de Doha pour le développement, le Consensus de Monterrey et le prochain Sommet de Johannesburg établissent un nouveau partenariat entre pays en développement et pays développés afin de relever l'un des plus grands défis du nouveau siècle : comment améliorer sensiblement la qualité de la vie dans les régions déshéritées du monde et faire en sorte que le développement de tous les pays soit durable. Dans tous ces domaines, l'OCDE a un rôle essentiel à jouer en aidant ses membres ainsi que les autres économies à élaborer et à mettre en œuvre les politiques nécessaires pour atteindre leurs objectifs. À cet égard, nous nous félicitons que des pays non membres expriment leur intérêt grandissant pour une participation aux travaux de l'OCDE.



(de gauche à droite)  
La Ministre déléguée aux affaires étrangères, Annemie Neyts-Uyttebroeck, Belgique ; Le Ministre de l'industrie et du commerce, Leif Pagrotsky, Suède ; et le Secrétaire général de l'OCDE, Donald Johnston, lors de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres.

### Les perspectives économiques et la reprise

Nous nous réjouissons de constater que la reprise s'est amorcée. La croissance économique s'est redressée aux États-Unis et dans quelques autres pays à des moments différents l'an dernier et elle devrait s'accélérer au cours de l'année en Europe et dans la majeure partie de la zone de l'OCDE, tandis que le Japon devrait connaître une timide reprise à partir du second semestre. L'assouplissement résolu de la politique

monétaire dans la plupart des pays et, dans certains, des mesures budgétaires de relance, ont fortement contribué au retour de la croissance. Ces orientations ont été elles-mêmes facilitées par les progrès précédemment accomplis vers l'atténuation et la stabilisation de l'inflation, la viabilité à moyen et long terme des finances publiques et des réformes structurelles visant à stimuler la croissance et l'emploi. Malgré ces perspectives prometteuses, des risques et des incertitudes demeurent. Il nous appartient en permanence de mettre en œuvre des politiques macro-économiques et des réformes structurelles judicieuses pour appuyer la reprise et favoriser une croissance plus soutenue de la productivité dans nos économies.

À cet égard :

- Les politiques monétaires doivent continuer de favoriser une croissance non inflationniste. Il faudrait envisager de revenir à un certain moment sur les mesures de stimulation dans les pays où la reprise est bien installée et où il existe un risque de compromettre les résultats durement acquis dans le domaine de l'inflation. Là où la déflation persiste, la politique monétaire doit continuer de fournir d'amples liquidités.
- Nous tirerons parti de la reprise pour améliorer la situation budgétaire.
- Nous poursuivons les réformes structurelles de manière à créer des conditions plus propices au renforcement de l'efficacité économique, à la création d'emplois et à l'élévation du niveau de vie. Nous mettrons l'accent sur :
  - Les politiques destinées à intensifier la concurrence sur les marchés de produits et de services, la réduction des subventions qui faussent les échanges et sont préjudiciables à l'environnement, la mise en œuvre d'une réforme de la réglementation plus complète et l'accroissement de l'efficacité du secteur public.
  - La valorisation des ressources humaines, en privilégiant plus particulièrement l'éducation et la formation, et les politiques qui favorisent un environnement plus dynamique propice à la création d'emplois et à l'égalité des chances.
  - L'intensification des efforts pour relever les défis budgétaires du vieillissement de la société par de nouvelles réformes des systèmes de prélèvements fiscaux, de retraite et de transferts. Parallèlement, il faudrait mettre en œuvre des mesures qui encouragent les travailleurs âgés à rester en activité, notamment en atténuant les obstacles à l'embauche et à la rétention de ces personnes. L'apprentissage tout au long de la vie est essentiel à cet égard.
  - Une réforme des politiques pour recueillir les fruits des nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et des communications (TIC), dont les services à large bande, et par là même favoriser l'innovation, l'entrepreneuriat, l'investissement et les nouvelles formes d'activités, notamment par le biais du commerce électronique. Nous attendons des TIC qu'elles permettent à l'administration publique de s'ouvrir plus largement aux citoyens et de mieux répondre à leurs besoins.

Nous comptons sur l'OCDE pour tirer les leçons des réformes économiques réalisées dans les différents pays, notamment au moyen d'analyses comparatives, afin de nous aider dans tous ces domaines et de suivre les progrès accomplis. En particulier, nous demandons à l'Organisation d'intensifier le suivi de la mise en œuvre par les pays membres des recommandations formulées dans l'Étude de l'OCDE sur la croissance et d'évaluer la Stratégie pour l'emploi. L'OCDE devrait aussi continuer d'analyser l'impact économique et social des migrations dans les pays d'accueil et d'origine. Nous invitons



(de gauche à droite)  
Le ministre adjoint des affaires étrangères, Yong-Duk Kim, Corée ;  
et le Ministre du commerce,  
Doo-Yun Hwang, Corée.

le Secrétaire général à présenter une proposition pour une réunion des ministres du travail en 2003 afin d'examiner certaines de ces questions importantes.

Dans notre lutte contre le terrorisme, nous mettrons en œuvre les mesures nécessaires de sécurité en veillant à ne pas compromettre l'ouverture de nos marchés au jeu de la concurrence et à préserver les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. L'OCDE continuera de suivre les effets économiques du terrorisme et les mesures économiques prises pour y faire face, notamment du point de vue des conséquences pour l'ouverture des marchés et le coût des échanges.

Nous reconnaissons les effets préjudiciables de la réduction des possibilités de couverture du risque terroriste à des conditions abordables. Nous accueillerions favorablement des analyses et recommandations de l'OCDE concernant la définition et la couverture du risque terroriste ainsi que l'évaluation des rôles respectifs du secteur des assurances, des marchés de capitaux et des pouvoirs publics, notamment pour la garantie du risque d'hyper-terrorisme.

Nous attendons avec intérêt la révision des Lignes directrices de l'OCDE de 1992 régissant la sécurité des systèmes d'information, qui doit être achevée avant le 11 septembre 2002. Nous encourageons l'OCDE à faciliter la mise en œuvre des Lignes directrices révisées par les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Nous encourageons par ailleurs l'OCDE à poursuivre ses travaux destinés à accroître la confiance des consommateurs dans le commerce électronique.

### Assurer l'intégrité et la transparence de l'économie internationale

L'intégrité des entreprises, des institutions financières et des marchés est cruciale pour la santé de nos économies et leur stabilité. Les gouvernements et les organismes de contrôle doivent veiller avec soin à ce que les normes financières, les réglementations et les méthodes de surveillance des marchés contribuent efficacement à entretenir la confiance des investisseurs et à protéger les intérêts de toutes les parties concernées.

Le champ d'action de la criminalité et de la fraude financières, qui peuvent menacer les intérêts stratégiques, politiques et économiques d'États souverains, s'est élargi avec l'expansion et l'intégration des marchés de capitaux et l'utilisation des nouvelles technologies. Le blanchiment de capitaux, la corruption, les pratiques fiscales illicites, l'utilisation des structures sociétaires à des fins illicites et la fraude en matière de valeurs mobilières sont souvent imbriqués et compromettent l'intégrité de l'économie mondiale. La menace que constitue le financement du terrorisme rend d'autant plus urgente la nécessité de réactions cohérentes et complémentaires, au niveau national aussi bien qu'international.

Nous convenons :

- Que la mise en œuvre de pratiques exemplaires en matière de gouvernement d'entreprise et de gouvernance financière appelle une combinaison judicieuse des incitations, avec un juste équilibre entre la réglementation publique et l'autodiscipline. Nous cherchons à améliorer cette gouvernance afin d'accroître la transparence et la responsabilité, et ainsi d'affermir la confiance des investisseurs et de renforcer la stabilité et la résistance des marchés de capitaux. Une application effective des règles en matière de gouvernement d'entreprise est essentielle.

- Que l'OCDE examinera les évolutions de la gouvernance du secteur des entreprises et du secteur financier dans les pays membres afin d'en dégager les enseignements,



(de gauche à droite)  
Le Premier ministre belge et président de la réunion ministérielle, Guy Verhofstadt ; le Premier vice-ministre des affaires étrangères, Shigeo Uetake, Japon ; et le Ministre japonais de l'économie, du commerce et de l'industrie, Takeo Hiranuma.

avec les conséquences qui en découlent, pour l'évaluation des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE. Dans ce contexte, nous convenons que cette évaluation devrait être avancée de 2005 à 2004.

■ Que l'Organisation poursuivra son fructueux programme de coopération avec la Banque mondiale en vue d'appuyer les efforts de réforme du gouvernement d'entreprise à l'échelle mondiale, sur la base des Principes de l'OCDE en la matière.

■ D'encourager l'OCDE et le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) à renforcer leur coopération sur les questions d'intérêt commun, notamment les travaux en cours sur la lutte contre la criminalité fiscale prévus dans le communiqué ministériel de 1999. Nous saluons les activités du GAFI visant à combattre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Nous appelons instamment tous les pays à mettre en œuvre rapidement les Recommandations spéciales du GAFI sur le financement du terrorisme.

■ D'appeler instamment les Parties à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption à appliquer strictement la Convention et, pour celles qui ne l'ont pas encore fait, à adopter dès que possible les textes d'application nécessaires ; les autres doivent remédier sans retard aux déficiences recensées dans leurs textes d'application. Nous incitons fermement toutes les Parties à mettre en œuvre ces lois avec toute la diligence requise. Nous réaffirmons le principe d'ouverture de la Convention aux non signataires conformément aux dispositions de la Convention et de ses Commentaires, l'exigence d'un suivi rigoureux et le mandat de poursuivre les travaux en vue de renforcer la Convention. Nous invitons l'ensemble des Parties à dégager des moyens appropriés à la fois pour accélérer le processus d'évaluations mutuelles et pour donner suite aux engagements nationaux. Les Parties à la Convention devraient vérifier s'il existe des lacunes dans la Convention et les instruments connexes de lutte contre la corruption et définir des solutions envisageables ; nous attendons avec intérêt un rapport aux ministres en 2003.

■ De continuer à promouvoir la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui énoncent des recommandations pour un comportement responsable des entreprises, notamment dans des domaines comme la transparence et la lutte contre la corruption.

Les ministres qui ont approuvé les rapports de 1998 et des années suivantes sur les pratiques fiscales dommageables se félicitent des engagements pris par 31 juridictions en faveur de la transparence et d'un échange effectif de renseignements à des fins fiscales, et incitent les juridictions figurant sur la Liste des paradis fiscaux non coopératifs à faire de même. Les ministres encouragent toutes les institutions internationales compétentes à unir leurs efforts pour aider les juridictions à respecter leurs engagements dans ces domaines. Plus généralement, nous attendons de nouveaux progrès avec l'application en temps voulu des mesures prévues dans le Rapport 2000 de l'OCDE « Améliorer l'accès aux renseignements bancaires à des fins fiscales » qui a été adopté par consensus, et par là-même une amélioration de l'échange de renseignements entre les autorités fiscales.



(de gauche à droite)  
Le Secrétaire général de l'OCDE,  
Donald Johnston ; le conseiller  
économique de la Maison Blanche,  
Glenn Hubbard, États-Unis.

## Le Programme de Doha pour le développement

Nous nous félicitons du lancement du Programme de Doha pour le développement et réaffirmons notre détermination à rejeter le recours au protectionnisme. Tous les membres de l'OCDE ont la responsabilité de veiller au fonctionnement efficace du



système commercial multilatéral ; la mise en œuvre du Programme d'action de Doha ne doit pas être entravée. Nous nous engageons à poursuivre sur la lancée de Doha et à réaliser des avancées significatives sur tous les éléments convenus à Doha afin d'instaurer les conditions indispensables au succès de la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC qui doit se tenir à Cancún, au Mexique, du 10 au 14 septembre 2003. Nous entendons mener les négociations en respectant les calendriers convenus et les conclure pour le 1er janvier 2005. Nous nous emploierons ensemble à assurer la libéralisation progressive de l'accès aux marchés, à consolider les règles et disciplines de l'OMC ainsi qu'à faciliter le processus de négociation sur l'investissement, la concurrence, la facilitation des échanges et la transparence dans les marchés publics. En outre, nous nous efforcerons ensemble de répondre aux besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le contexte de l'OMC et de régler les problèmes de mise en œuvre.

La libéralisation du commerce et de l'investissement, appuyée par des règles multilatérales renforcées et conjuguée à des politiques judicieuses, contribue directement à l'amélioration du bien-être, au développement durable et à la réduction de la pauvreté dans les pays développés et en développement. Cette libéralisation peut être conduite d'une façon qui minimise les coûts d'ajustement au plan social, favorise la protection de l'environnement et préserve le droit des gouvernements d'adopter des réglementations dans l'intérêt général. Nous continuerons de consulter les non-membres, les milieux d'affaires, le monde du travail et la société civile. Nous nous félicitons de la création de la Commission mondiale de l'OIT sur la dimension sociale de la mondialisation et nous nous appliquerons à apporter une contribution constructive à ses activités. Comme il a été dit à Monterrey, nous nous efforcerons d'atteindre l'objectif d'un accès au marché en franchise de droits et de contingents pour toutes les exportations des pays les moins avancés.

Au cours des négociations, nous invitons tous les membres de l'OMC à répondre aux préoccupations des pays en développement, y compris en matière d'accès aux marchés, eu égard à leurs intérêts particuliers dans un certain nombre de domaines, notamment l'agriculture, les textiles et l'habillement. Nous contribuerons activement à la réalisation du programme de travail défini dans la Déclaration de Doha en ce qui concerne l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Les pays en développement tireraient des avantages supplémentaires de l'atténuation des barrières substantielles qu'ils maintiennent, ainsi que d'un renforcement des règles et disciplines multilatérales. Nous invitons l'OCDE à apporter son concours à l'OMC pour l'élaboration dans les meilleurs délais de sa base de données par pays et nous nous engageons à collaborer avec les pays en développement et les pays en transition à faible revenu pour répondre à leurs besoins en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités en liaison avec l'OMC afin de faciliter l'avancement du programme de Doha. Tous ces efforts seront d'autant plus fructueux qu'ils s'accompagneront de saines politiques et d'une bonne gestion des affaires publiques dans les pays en développement.

Nous réaffirmons notre engagement à respecter les règles multilatérales. Nous nous emploierons de concert à résoudre les tensions dans le secteur de l'acier, qui ont été à l'origine de problèmes dans le système commercial multilatéral. Nous convenons qu'il faut continuer de mettre en œuvre vigoureusement des politiques d'ajustement structurel dans ce secteur. À cet égard, nous prenons note du rapport du Secrétaire général sur les travaux menés dans le cadre des réunions intergouvernementales à haut niveau sur l'acier sous l'égide de l'OCDE. Ce dialogue, qui vise à régler des problèmes immédiats et à plus long terme, porte sur les questions liées à l'élimination



*(de gauche à droite)*  
Le secrétaire d'État, Ministère des finances, Sven Hegelund, Suède ; et le secrétaire d'État au Trésor, Paul Boateng, Royaume-Uni.

des excédents inefficaces de capacités au niveau mondial et au renforcement des disciplines à l'encontre des mesures et des pratiques sectorielles qui faussent le marché. Nous attendons de nouvelles avancées d'ici la fin de 2002.

Nous soutenons les efforts récemment déployés à l'OCDE en faveur de larges négociations internationales sur un nouvel accord sur la construction navale, afin d'instaurer des conditions de concurrence normales dans le secteur mondial de la construction navale.

Nous comptons que l'OCDE poursuivra et approfondira ses analyses et ses activités essentielles dans tous ces domaines, notamment ses travaux en cours concernant les niveaux de soutien et leur impact sur la production et les échanges. En faisant mieux connaître ses travaux auprès de la société civile et des économies non membres, l'OCDE peut contribuer à mobiliser un plus large appui en faveur de la libéralisation des échanges et du renforcement des règles de l'OMC, à rapprocher les points de vue et à faciliter les négociations commerciales multilatérales.

### De Monterrey à Johannesburg et au-delà : le rôle de l'OCDE

Nous sommes conscients que la réduction de la pauvreté et le développement durable constituent une priorité urgente pour la communauté internationale. Nous exploiterons le consensus qui s'est dégagé à la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement à l'appui d'une approche intégrée, fondée sur le partenariat et centrée sur l'obtention de résultats, pour la réalisation des objectifs convenus sur le plan international dans la Déclaration du millénaire. Nous saluons des initiatives régionales comme la création du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui offre de par ses principes un exemple positif d'une telle approche et nous avons apprécié l'occasion de rencontrer aujourd'hui les ministres du comité de pilotage du NEPAD. Nous appelons de nos vœux la poursuite du dialogue entre le NEPAD et l'OCDE en vue de définir les modalités optimales de coopération pour faire avancer l'initiative du NEPAD. Nous reconnaissons et nous encourageons la contribution vitale du secteur privé au développement et nous répondrons au besoin d'assistance technique et de renforcement des capacités pour améliorer le climat de l'investissement dans les économies en développement et en transition. Le Premier ministre belge a présenté la proposition « PAIR » visant à créer un fonds mondial pour la réduction de la dette des pays les moins avancés. D'autres propositions sont actuellement à l'étude en vue de parvenir à un allègement durable de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTTE face à la baisse des prix des produits de base.

L'OCDE a un rôle important à jouer dans l'élargissement du Consensus de Monterrey, ainsi qu'il est souligné dans « Pour un programme d'action commun de l'OCDE au service du développement » annexé au présent communiqué. Ce rôle consiste à encourager la cohérence des politiques au service du développement, à renforcer les capacités des pays en développement en matière de gouvernance et d'élaboration des politiques, à améliorer l'efficacité de l'aide et à veiller à ce que son volume soit adéquat ainsi qu'à consolider les partenariats et à améliorer la transparence.

Nous reconnaissons l'occasion importante que constitue le prochain Sommet mondial sur le développement durable et encourageons tous les pays à jouer un rôle actif pour assurer son succès. Le rapport de l'OCDE destiné au Sommet mondial témoigne de la responsabilité et de la capacité des pays membres à contribuer au développement



(de gauche à droite)

Le Premier ministre adjoint, Ministre des finances, Marek Belka, Pologne ; le Premier ministre adjoint, Ivan Miklos, République slovaque ; et le Représentant permanent, Dusan Bella, République slovaque.

durable et à la réduction de la pauvreté en renforçant la croissance économique, en stimulant le développement humain et social et en protégeant l'environnement. Nous continuerons d'intégrer ces objectifs dans nos politiques nationales et internationales, notamment en intensifiant la mise en œuvre du plan Action 21 adopté à Rio en 1992. Dans la perspective du Sommet de Johannesburg, nous réaffirmons vigoureusement notre attachement aux recommandations formulées dans notre Communiqué de 2001 et notre approbation de la Stratégie de l'environnement de l'OCDE pour les 10 premières années du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Nous renforcerons aussi la coopération et les partenariats avec les pays non membres afin de promouvoir, dans tous les pays, la bonne gouvernance et des politiques efficaces, propices à une croissance et un développement durables. Nous reconnaissons l'importance de la participation active du secteur privé, particulièrement grâce à l'investissement, et de la société civile.

Nous demandons à l'OCDE de continuer de s'acquitter de son mandat ministériel de 2001, et notamment de suivre les progrès accomplis dans les trois dimensions du développement durable : renforcement de la croissance économique, promotion du développement humain et social et protection de l'environnement. Nous encourageons l'OCDE et, le cas échéant, la Table ronde sur le développement durable, à continuer de produire des idées et de rechercher un consensus autour des mesures qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs en matière de développement durable.

Nous appuyons fermement l'initiative actuelle sur la réforme organisationnelle. L'OCDE dispose d'un large éventail de compétences. Elle joue un rôle clé en permettant des analyses et un dialogue interdisciplinaires sur les politiques, sur la base de solides éléments économiques, ainsi que, dans certains domaines importants, en élaborant des normes, en promouvant l'adoption, par les gouvernements des pays membres, de pratiques exemplaires et en instaurant de plus en plus souvent des partenariats avec des non-membres. Nous apprécions cette contribution. Nous nous félicitons des efforts de l'OCDE pour améliorer sa capacité d'adapter ses priorités afin de se concentrer davantage sur ses missions essentielles et pour se donner en même temps une flexibilité accrue pour relever de nouveaux défis. Nous comptons sur le Secrétaire général et sur le Conseil pour poursuivre l'initiative de réforme et demandons au Secrétaire général de rendre compte des progrès accomplis à la réunion au niveau des ministres de 2003.



(de gauche à droite)  
Le vice-président du Gouvernement, Ministre de l'économie, Rodrigo Rato y Figaredo, Espagne ; le secrétaire d'État aux finances, Caio Koch Weser, Allemagne ; et le Ministre des finances, Francisco Gil Diaz, Mexique.

## POUR UN PROGRAMME D'ACTION COMMUN DE L'OCDE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

### Rôle et atouts de l'OCDE

Contribuer au développement mondial est un objectif essentiel de l'OCDE. La Convention de l'OCDE appelle en effet l'Organisation à promouvoir des politiques

*« visant à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ». [Article 1b)].*

Étant donné l'interdépendance accrue du monde actuel, cet objectif est encore plus crucial aujourd'hui afin de faire reculer la pauvreté et d'assurer l'instauration d'un développement durable à l'échelle mondiale. Les principes et valeurs que promeut

1. PAC/COM/NEWS(2001)48 et PAC/COM/NEWS(2001)46.

l'OCDE – démocratie, économie de marché, systèmes commercial et financier ouverts, fondés sur des règles et non discriminatoires, et bonne gouvernance – sont les fondements qui nous permettront d'atteindre notre objectif ultime, à savoir le bien-être économique et social de tous, dans le respect de la diversité et de l'identité culturelle.

Les atouts de l'OCDE tiennent notamment à ses compétences pluridisciplinaires en matière d'analyse et de dialogue sur les politiques à suivre, de mise en commun des pratiques exemplaires et de surveillance de ses membres dans le cadre d'examens par les pairs, ainsi qu'au vaste dialogue sur les mesures à prendre et aux activités de renforcement des capacités qu'elle mène avec plus de 70 économies non membres, organisations internationales et autres intervenants. Son Comité d'aide au développement (CAD) offre une enceinte permettant de promouvoir, de la part des donateurs, une action internationale concertée, bien coordonnée, efficace et assortie d'un financement suffisant au service du développement et de la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.

Les éléments indispensables à la concrétisation des objectifs convenus par la communauté internationale dans la Déclaration du millénaire sont désormais en place, grâce à la conviction largement partagée qu'un développement effectif requiert une approche globale, fondée sur le partenariat et axée sur l'obtention de résultats. C'est aux pays en développement qu'il revient au premier chef d'œuvrer à leur développement économique et social, en adoptant des pratiques de bonne gouvernance et des politiques judicieuses de façon à mobiliser les ressources nationales et à attirer l'investissement privé ; pour leur part, il appartient aux pays développés de porter une attention accrue aux répercussions que leurs propres politiques peuvent avoir sur les pays en développement et de soutenir les efforts déployés par ces derniers, en particulier les moins avancés d'entre eux, pour se doter des capacités qui leur sont nécessaires pour tirer le meilleur parti de l'aide, des échanges et de l'investissement au service de la lutte contre la pauvreté et du développement durable.

## La contribution de l'OCDE

L'OCDE, quant à elle, exploitera ses atouts pour appuyer ce programme d'action commun au service du développement en s'appliquant à :

### *Encourager la cohérence des politiques au service du développement*

Le succès de la lutte contre la pauvreté appelle l'adoption de politiques qui se renforcent mutuellement face à tout un éventail de questions d'ordre économique, social et environnemental. Par ses travaux sur la cohérence des politiques au service du développement, l'OCDE aidera à mieux mettre en évidence la dimension développement des politiques des pays membres, et leurs retombées pour les pays en développement. Il conviendrait d'analyser les arbitrages à opérer et les synergies possibles entre des domaines tels que les échanges, l'investissement, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'environnement et la coopération pour le développement afin d'encourager une plus grande cohérence des politiques au service des objectifs de développement convenus à l'échelon international.

En mettant davantage en évidence les bienfaits, pour le développement, de systèmes d'échanges et d'investissement fondés sur des règles, ces travaux étayeront les efforts que nous déployons, notamment en promouvant une meilleure intégration des pays



Le Ministre du commerce,  
Mark Vaile, Australie.

en développement dans le système commercial multilatéral, pour obtenir une plus grande ouverture des marchés, à la fois entre pays développés et en développement et entre les pays en développement eux-mêmes, afin de permettre l'instauration d'une croissance tirée par les exportations, et ils serviront notre objectif d'amélioration de l'accès aux marchés des produits des pays en développement, les moins avancés en particulier.

*Soutenir la bonne gestion des affaires publiques et les capacités d'élaboration des politiques dans les pays en développement*

L'OCDE continuera de collaborer avec les pays en développement et les pays en transition pour les aider à recenser leurs principaux besoins en matière de capacités humaines et de gestion des affaires publiques et à y répondre, notamment en recourant aux technologies de l'information et des communications. Les Forums mondiaux de l'OCDE et le dialogue à l'échelon régional peuvent soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour respecter les principes de bonne gouvernance et se doter d'institutions respectueuses des mécanismes du marché de manière à mobiliser les ressources intérieures et à attirer les capitaux d'investissement. Ces ressources sont essentielles pour permettre aux pays en développement de parvenir à une croissance économique soutenue et de se donner les moyens de combler des besoins vitaux dans les domaines de l'environnement, de l'éducation, de la santé et d'autres encore. Nous saluons les initiatives d'envergure régionale telles que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et nous nous tenons prêts à partager l'expérience et les compétences accumulées par l'OCDE, notamment en matière d'examen par les pairs, à l'appui d'une volonté déterminée de renforcer la gouvernance politique et économique.

*Améliorer l'efficacité de l'aide et veiller à ce qu'elle atteigne un volume suffisant*

L'aide demeure un instrument important, en complément des capitaux privés, d'origine intérieure ou internationale, pour faire refluer la pauvreté, prévenir les conflits, promouvoir la bonne gestion des affaires publiques et mettre en place un environnement propice à l'instauration d'une croissance mue par le secteur privé. L'OCDE, lieu de rencontre des principaux donneurs à l'échelle mondiale, occupe une position privilégiée pour améliorer l'efficacité de l'aide et justifier par là même son volume. Les examens mutuels au CAD constituent un instrument important à cet effet. L'Organisation s'applique à réduire la complexité des procédures de gestion de l'aide, en collaboration avec les organismes d'aide multilatéraux et les pays en développement, et à assurer la mise en œuvre effective de tous les aspects de la Recommandation du CAD/OCDE sur le déliement de l'aide aux pays les moins avancés.

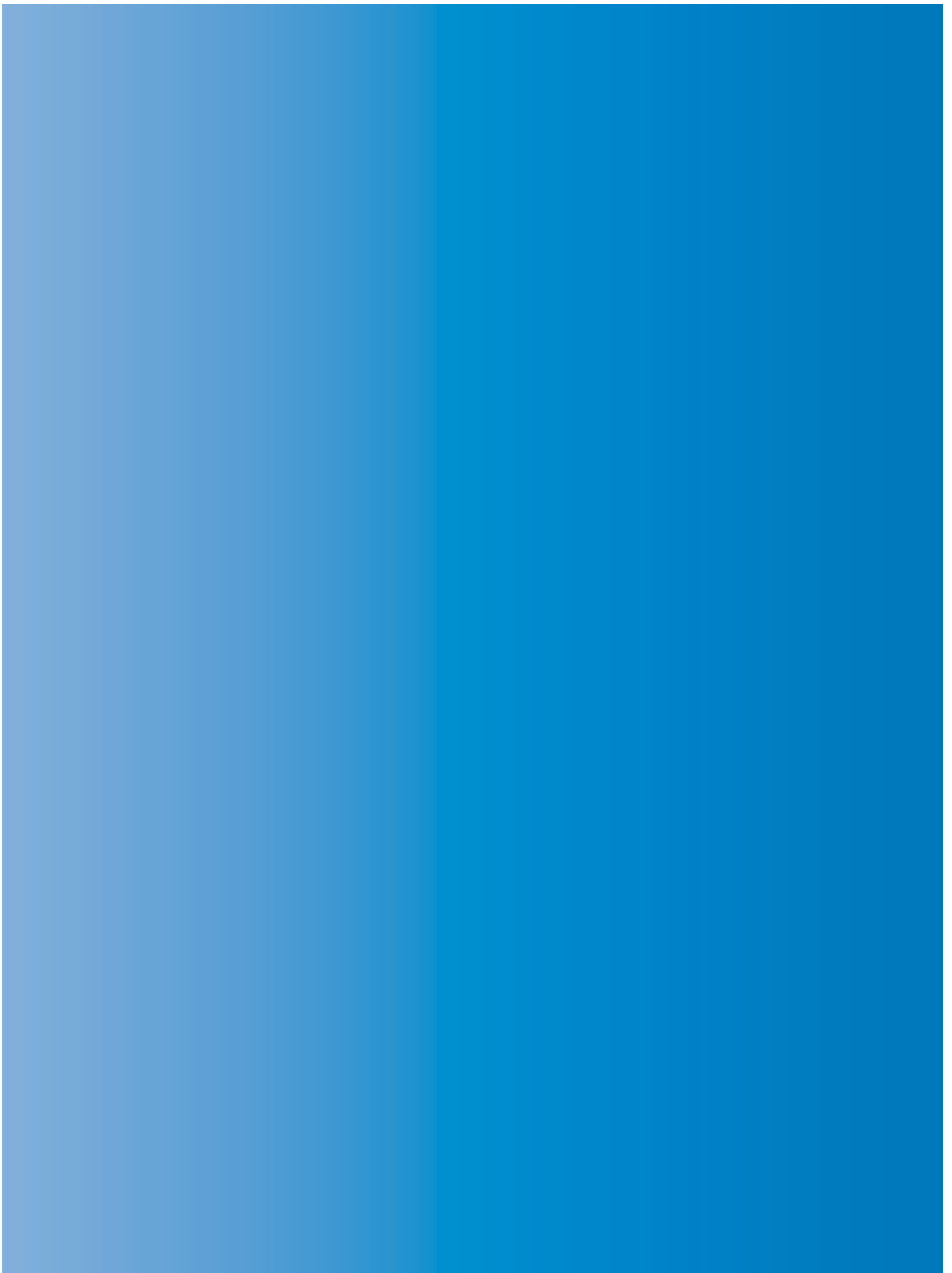
*Renforcer les partenariats et l'obligation de rendre des comptes*

L'OCDE resserrera sa collaboration avec les non-membres, en particulier les pays en développement, ainsi qu'avec les organisations internationales et d'autres parties prenantes dans le cadre de ses travaux analytiques, de son dialogue sur les politiques à suivre et de ses activités de conseil. Un dialogue plus large et plus efficace ne peut qu'améliorer la qualité de nos efforts au service du développement. L'OCDE rendra compte des initiatives qu'elle aura prises à l'appui de ce programme d'action commun au service du développement au moyen d'examens réguliers et de rapports d'étape. ■



.....  
INFORMATIONS  
PRATIQUES





# Le Secrétariat de l'OCDE

mars 2003

## Secrétaire général

Donald J. Johnston

## Secrétaires généraux adjoints

Herwig Schlögl

Seiichi Kondo

Richard Hecklinger

Berglind Ásgeirsdóttir

## Chef de cabinet du Secrétaire général

Carolyn Ervin

## Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif

Roger Harmel

## Unité consultative sur les questions pluridisciplinaires

Michael J. Osborne

## Affaires juridiques

[www.oecd.org/legal](http://www.oecd.org/legal)

David Small

## Auditeur général

Frederick Gazzoli

## Centre pour la coopération avec les non-membres

[www.oecd.org/ccnm](http://www.oecd.org/ccnm)

Eric Burgeat

## Directeur exécutif

Anthony Hutton

## Relations extérieures et communication

[www.oecd.org/about](http://www.oecd.org/about)

Christopher W. Brooks

## Affaires économiques

[www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco)

Jean-Philippe Cotis

## Statistiques

[www.oecd.org/std](http://www.oecd.org/std)

Enrico Giovannini

## Environnement

[www.oecd.org/env](http://www.oecd.org/env)

Kenneth Ruffing (par intérim)

## Coopération pour le développement

[www.oecd.org/dac](http://www.oecd.org/dac)

Michael G. Roeskau

## Gouvernance publique et développement territorial

[www.oecd.org/gov](http://www.oecd.org/gov)

Odile Sallard

## Échanges

[www.oecd.org/ech](http://www.oecd.org/ech)

Jean-Marie Metzger

## Affaires financières, fiscales et des entreprises

[www.oecd.org/daf](http://www.oecd.org/daf)

William Witherell

## Science, technologie et industrie

[www.oecd.org/sti](http://www.oecd.org/sti)

Takayuki Kawabata-Matsuo

## Emploi, travail et affaires sociales

[www.oecd.org/els](http://www.oecd.org/els)

John Martin

## Éducation

[www.oecd.org/edu](http://www.oecd.org/edu)

Barry McGaw

## Alimentation, agriculture et pêcheries

[www.oecd.org/agr](http://www.oecd.org/agr)

Stefan Tangermann

## Ressources humaines

[www.oecd.org/hrm](http://www.oecd.org/hrm)

Pierre Lebleu

## Opérations

David Johnson

## Finances et budget

Normand Saucier

## Technologies et réseaux d'information

Guido Maccari

## Table ronde sur le développement durable

[www.oecd.org/sustainabledevelopment](http://www.oecd.org/sustainabledevelopment)

Simon Upton

## Agence internationale de l'énergie

[www.iea.org](http://www.iea.org)

Claude Mandil

## Agence pour l'énergie nucléaire

[www.nea.fr](http://www.nea.fr)

Luis Echávarri

## Centre de développement

[www.oecd.org/dev](http://www.oecd.org/dev)

Jorge Braga de Macedo

## Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

[www.oecd.org/sah](http://www.oecd.org/sah)

Jacqueline Damon

## Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement

[www.oecd.org/edu/ceri](http://www.oecd.org/edu/ceri)

Barry McGaw

## Conférence européenne des ministres des transports

[www.oecd.org/cem](http://www.oecd.org/cem)

Jack Short



# Organigramme de l'OCDE

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction  
des affaires  
juridiques

Bureau de  
l'Auditeur  
général

Direction  
des relations extérieures  
et de la communication

## ORGANES SEMI-AUTONOMES

Agence  
internationale  
de l'énergie

Agence pour  
l'énergie  
nucléaire

## CONSEIL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
Donald J. Johnston

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS  
Herwig Schlögl  
Seiichi Kondo  
Richard Hecklinger  
Berglind Ásgeirsdóttir

CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

## SECRETARIAT

## DIRECTION EXÉCUTIVE

Gestion des  
ressources  
humaines

Service  
des opérations

## COMITÉS

Département  
des affaires  
économiques

Direction  
des  
statistiques

Direction  
de  
l'environnement

Direction de  
la coopération  
pour le  
développement

Direction de  
la gouvernance  
publique et du  
développement  
territorial

## Mars 2003

Secrétariat  
du Conseil  
et du Comité  
exécutif

Unité  
consultative  
sur les questions  
pluridisciplinaires

Centre pour  
la coopération  
avec les  
non-membres

Conférence  
européenne  
des ministres  
des transports

Centre de  
développement

Centre pour la  
recherche et  
l'innovation dans  
l'enseignement

Club du Sahel  
et de l'Afrique  
de l'Ouest

Service  
des finances  
et du budget

Service des  
technologies et  
des réseaux  
d'information

Conférences,  
sécurité,  
et services  
linguistiques

Direction  
des  
échanges

Direction  
des affaires  
financières,  
fiscales et  
des entreprises

Direction de  
la science, de  
la technologie  
et de l'industrie

Direction  
de l'emploi,  
du travail et  
des affaires  
sociales

Direction de  
l'éducation

Direction de  
l'alimentation,  
de l'agriculture  
et des pêcheries

# Ambassadeurs, Représentants permanents auprès de l'OCDE

mars 2003

*de gauche à droite :*



Allemagne  
Son Excellence M. Hans-Stefan Kruse  
Australie  
Son Excellence M. Ian K. Forsyth  
Autriche  
Son Excellence M. Ulrich Stacher  
Belgique  
Son Excellence Mme Régine De Clercq



Canada  
Son Excellence Mme Suzanne Hurtubise  
Corée  
Son Excellence M. Kyung-tae Lee  
Danemark  
Son Excellence M. Peter Brückner  
Espagne  
Son Excellence Mme Elena Pisonero



États-Unis  
Son Excellence Mme Jeanne L. Phillips  
Finlande  
Son Excellence M. Jorma Julin  
France  
Son Excellence M. Dominique Perreau  
Grèce  
Son Excellence M. Georges E. Krimpas



Hongrie  
Son Excellence M. Károly Lotz  
Irlande  
Son Excellence M. John Rowan  
Islande  
Son Excellence Mme Sigridur Asdis Snaevarr  
Italie  
Son Excellence M. Francesco Olivieri

INFORMATIONS PRATIQUES

Représentants permanents



*de gauche à droite :*

Japon  
Son Excellence M. Seiichiro Noboru  
Luxembourg  
Son Excellence M. Jean-Marc Hoscheit  
Mexique  
Son Excellence M. Claude Heller Rouassant  
Norvège  
Son Excellence Mme Tanja H. Storm



Nouvelle-Zélande  
Son Excellence M. Adrian Macey  
Pays-Bas  
Son Excellence M. Frans Engering  
Pologne  
Son Excellence M. Jan Bielawski  
Portugal  
Son Excellence M. Basílio Horta



République slovaque  
Son Excellence M. Dusan Bella  
République tchèque  
Son Excellence M. Jirí Maceška  
Royaume-Uni  
Son Excellence M. Christopher Crabbie, CMG  
Suède  
Son Excellence M. Anders Ferm



Suisse  
Son Excellence M. Wilhelm B. Jaggi  
Turquie  
Son Excellence M. Sencar Özsoy  
Commission européenne  
Son Excellence M. John Maddison

## Les pays membres de l'OCDE

Allemagne	Italie
Australie	Japon
Autriche	Luxembourg
Belgique	Mexique
Canada	Norvège
Corée	Nouvelle-Zélande
Danemark	Pays-Bas
Espagne	Pologne
États-Unis	Portugal
Finlande	République slovaque
France	République tchèque
Grèce	Royaume-Uni
Hongrie	Suède
Irlande	Suisse
Islande	Turquie

